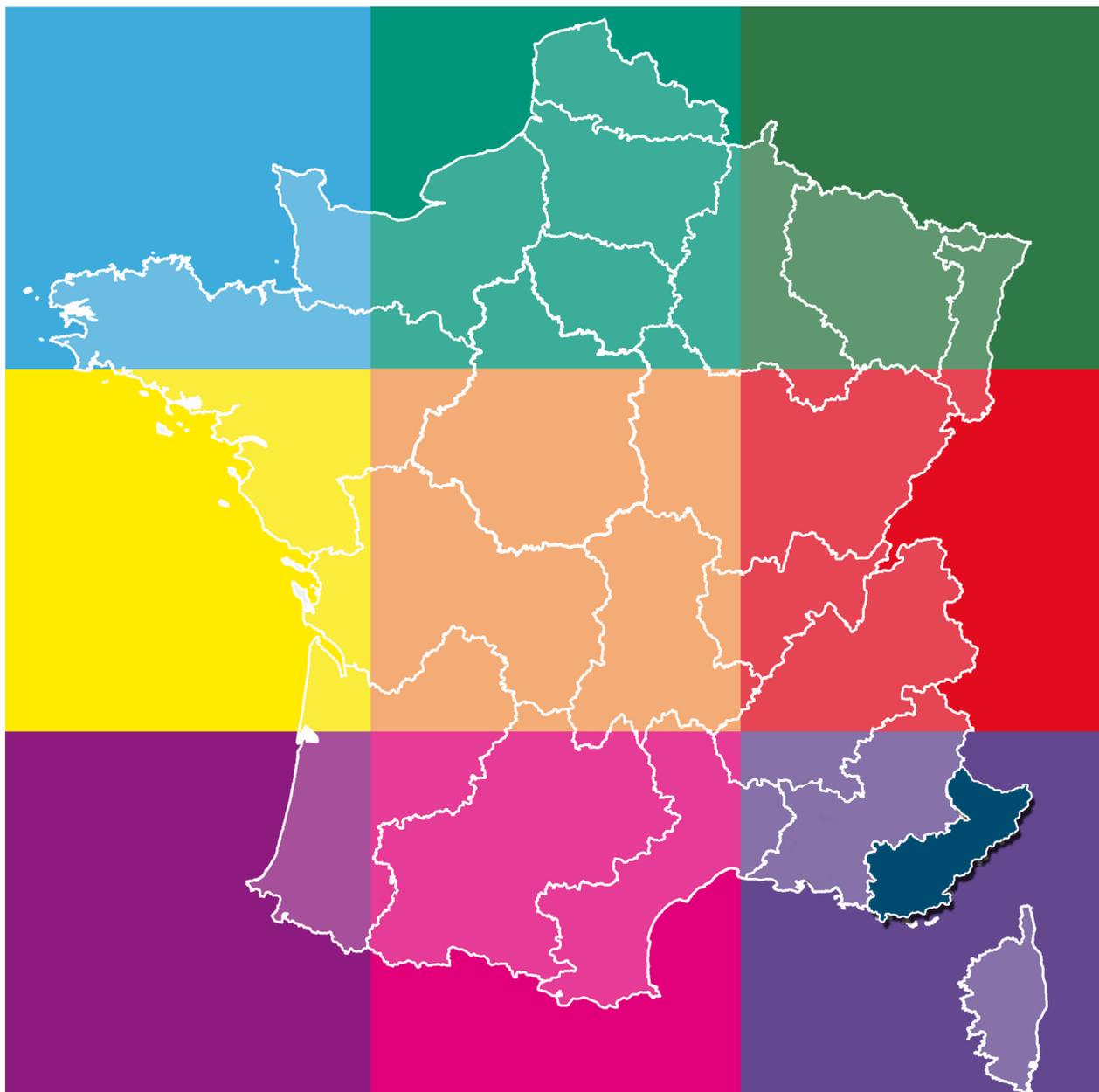


# STRATER

Diagnostic territorial

Université Côte d'Azur

Juin 2018



Service de la coordination des stratégies  
de l'enseignement supérieur et de la recherche

Département des investissements d'avenir  
et des diagnostics territoriaux

**Ministère de l'enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation**

1 rue Descartes  
75231 Paris cedex 05

## Note liminaire

L'objectif des diagnostics territoriaux « Strater » est de proposer, sous l'angle d'une vision globale des sites, un état des lieux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation par une présentation des grands chiffres, des tendances, et de la structuration des acteurs.

Ces documents apportent des éléments de diagnostic sur lesquels les acteurs concernés, à différents niveaux, peuvent appuyer leurs choix stratégiques en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

Ils font, préalablement à leur publication, l'objet d'échanges avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche concernés.

### Les territoires considérés

Le diagnostic territorial a été construit à l'échelle académique ou inter-académique, selon l'organisation territoriale choisie par le regroupement, conformément aux dispositions de la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013. En conséquence, les données présentées portent sur le périmètre académique (ou-inter-académique) dans lequel s'inscrit le regroupement. Lorsqu'elles ne sont pas disponibles à cette échelle, le périmètre retenu peut être celui de l'établissement en charge de la coordination territoriale. Pour l'Île-de-France, ont été pris en compte les établissements membres des communautés d'universités et d'établissements (COMUE) et leurs partenaires associés en fonction des données recueillies.

26 sites de regroupement ont été analysés correspondant aux territoires de 7 associations et de 19 COMUE constituées. Le diagnostic relatif à la Corse a également été mis à jour ainsi que ceux concernant les territoires d'Outre-mer (StraTOM).

Les regroupements d'établissements en application de la loi du 22 juillet 2013 :

Aix Marseille Provence Méditerranée (Association)	Établissements du site champenois (Association)*	HESAM Université (COMUE)
Université Clermont Auvergne (Association)	Université Côte d'Azur (COMUE)	Université de recherche Paris Sciences et Lettres (COMUE)
COMUE d'Aquitaine	Université fédérale de Toulouse Midi Pyrénées (COMUE)	Université Sorbonne Paris Cité (COMUE)
Languedoc Roussillon Universités (COMUE)	Communauté Université Grenoble Alpes (COMUE)	Sorbonne Université (Association)**
COMUE Lille Nord de France	COMUE Centre Val de Loire	Université Paris Est (COMUE)
Normandie Université (COMUE)	Université confédérale Léonard de Vinci (COMUE)	Université Paris Lumières (COMUE)
Picardie Universités (Association)	Université de Lorraine (Association)	Université Paris Seine (COMUE)
Université de Bourgogne Franche Comté (COMUE)	Université de Lyon (COMUE)	Université Paris Saclay (COMUE)
Université Bretagne Loire (COMUE)	Université de Strasbourg (Association)	

\* au 1<sup>er</sup> janvier 2018, préalablement COMUE

\*\* Association créée par le décret n°2018-265 du 11 avril 2018

## **Avertissement concernant la date de publication et précisions concernant les données et leur interprétation, ainsi que les termes employés**

Ce document est publié en l'état des informations et des analyses disponibles au 1<sup>er</sup> mai 2018

Compte tenu des caractéristiques de chaque site, des spécificités des regroupements créés par les acteurs territoriaux et de la disparité des périmètres retenus, le choix a été fait de ne pas établir de comparaison entre les différents territoires observés. Les éléments fournis ne constituent pas une finalité en soi et ont pour seul but de permettre aux acteurs d'en disposer et de les analyser au vu de leur contexte propre. **Du fait de l'association avec AMU, les données de l'université de Toulon ont été prises en compte dans les deux straters de site « Université Côte d'Azur » et « Aix-Marseille Provence Méditerranée ».**

Les sources des cartes et des chiffres sont mentionnées.

Il y a lieu d'être particulièrement attentif aux dates de recueil des données et d'en tenir compte dans leur interprétation.

Il conviendra plus généralement, si l'on veut analyser correctement les données fournies, de se référer aux définitions précises données dans le lexique.

Enfin, les nomenclatures disciplinaires ou scientifiques ne recouvrent pas toujours les mêmes périmètres.

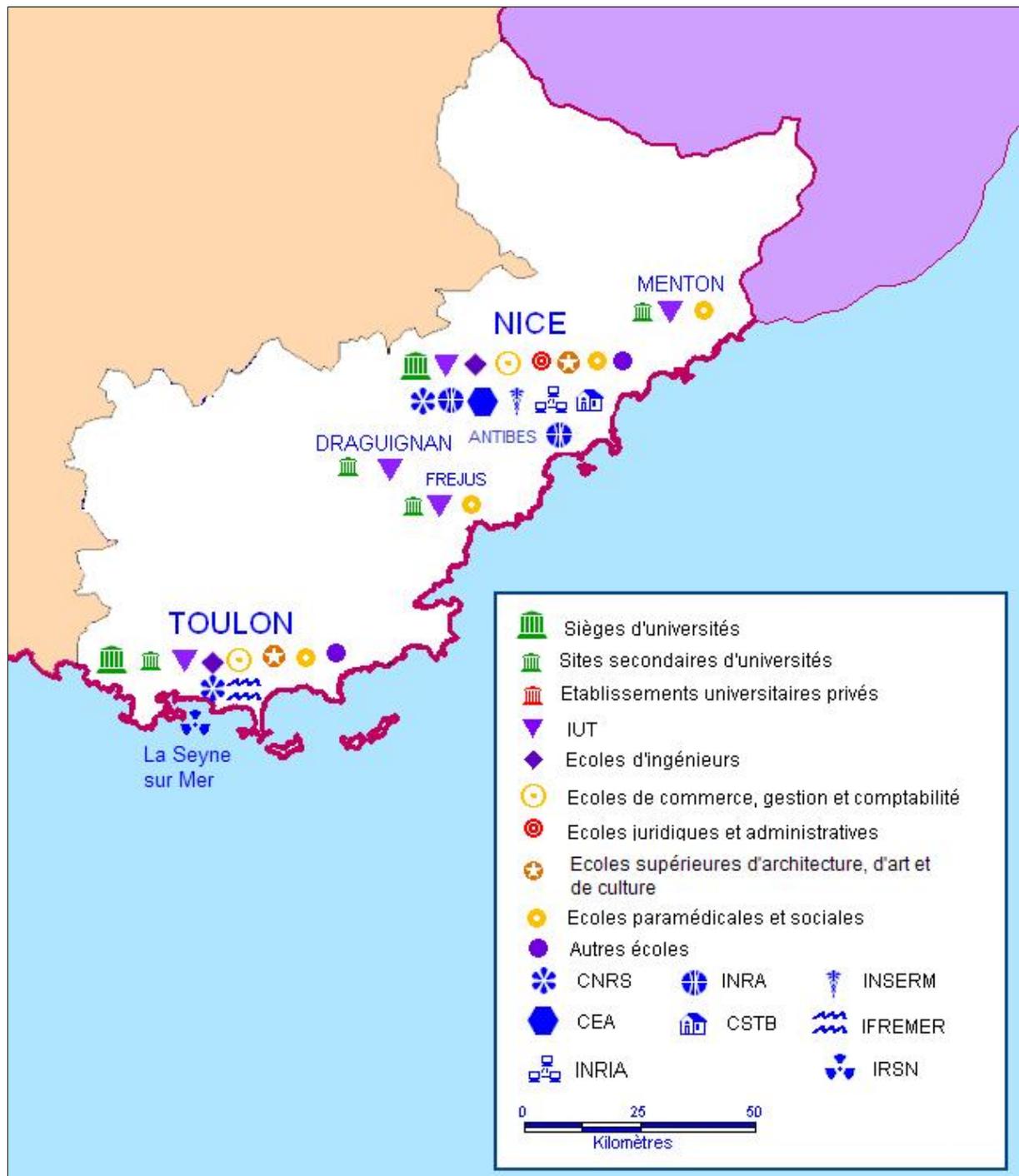
## SOMMAIRE

<b>A. VISION SYNTHETIQUE : CONTRIBUTION POUR UN DIAGNOSTIC.....</b>	<b>4</b>
1. Les principales implantations géographiques.....	4
2. Les caractéristiques socio-économiques du site.....	8
3. Les chiffres-clés.....	9
4. Les investissements d'avenir du site du regroupement académique « Université Côte d'Azur ».....	11
<b>B. APPROCHE QUANTITATIVE.....</b>	<b>15</b>
1. Les institutions, les ressources humaines et l'offre documentaire.....	15
2. Le potentiel de formation.....	25
3. Le potentiel de recherche.....	49
4. Le potentiel d'innovation.....	65
5. Les données socio-économiques.....	75
<b>C. ANNEXES.....</b>	<b>85</b>
Lexique.....	85
Sigles et abréviations.....	105

# A. VISION SYNTHETIQUE : CONTRIBUTION POUR UN DIAGNOSTIC

## 1. LES PRINCIPALES IMPLANTATIONS GEOGRAPHIQUES

Carte 1 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : la carte des implantations des principaux établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche



Carte 2 – Site du regroupement académique « Université Côte d’Azur »: la carte des implantations des sections de techniciens supérieurs (STS) et des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)



## La recherche dans les sites universitaires en France métropolitaine

Regroupements	Résultats PIA			IUF nominations 2013-2017	Docteurs 2014	ERC nominations 2009-2018	CNRS Médailles Or et Argent 2001-2017	Effectifs d'enseignants-chercheurs en 2014
	Idex / I-Site	Labex	Equipex et autres projets de rech. <sup>1</sup>					
Aix-Marseille Provence Méditerranée	A*Midex	23	44	39	719	58	14	4 607
Université Clermont Auvergne et associés	I-Site CAP 20-25	8	23	8	198	7	1	1 518
COMUE d'Aquitaine	IdEx Bordeaux I-SITE E2S	12	36	32	646	29	11	3 902 <sup>2</sup>
Languedoc-Roussillon Universités	I-Site MUSE	27	37	21	572	32	13	5 954
Lille Nord de France	I-Site ULNE	7	29	26	524	14	1	3 601
Normandie Université	-	5	12	17	338	3	4	2 325
Picardie Universités	-	3	12	6	146	2	-	1 073
Université Bourgogne-Franche-Comté	I-SITE UBFC	3	20	13	381	7	4	2 000
Université Bretagne Loire	I-SITE NEXT	15	54	39	959	33	5	7 292
Etablissements du site champenois	-	1	4	3	137	-	-	735
Université Côte d'Azur	Idex Jedi	8	21	13	301	31	6	1 802
Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées	-	17	46	43	798	40	16	6 810
Communauté Université Grenoble Alpes	Idex UGA : université de l'innovation	22	43	39	708	70	29	5 733 <sup>2</sup>
COMUE Centre-Val de Loire	-	8	18	11	228	6	3	1 929
Université Confédérale Léonard de Vinci	-	2	7	5	304	2	2	1 935
Université de Lorraine	I-SITE LUE ISTE <sup>4</sup>	6	12	8	421	8	3	2 641

Regroupements	Résultats PIA			IUF nominations 2013-2017	Docteurs 2014	ERC nominations 2009-2018	CNRS Médailles Or et Argent 2001-2017	Effectifs d'enseignants-chercheurs et chercheurs en 2014
	Idex / I-Site	Labex	Equipex et autres projets de rech. <sup>1</sup>					
Université de Lyon	IDEXLYON	22	45	61	1 043	61	23	6 696 <sup>2</sup>
Université de Strasbourg	UNISTRA	18	28	30	450	45	14	3 029
Hésam Université		8	4	-	66	2	-	555 <sup>2</sup>
Paris Sciences et Lettres	PSL	46	34	20	407	159	62	3 270 <sup>2</sup>
Sorbonne Paris Cité	USPC 2020	33	35	91	1 001	114	25	5 964 <sup>2</sup>
Sorbonne Universités	Super	34	39	62	1 196	84	36	4 806 <sup>2</sup>
Université Paris Est	I-Site FUTURE	17	24	14	242	8	3	1 972 <sup>2</sup>
Université Paris Lumières	-	7	4	29	326	-	3	1 922 <sup>3</sup>
Université Paris Seine	I-Site PSI	7	5	3	78	2	1	626 <sup>2</sup>
Université Paris-Saclay	Université Paris Saclay	40	90	47	974	165	68	8 001 <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Sont pris en compte les actions labellisées : Equipex, IHU, IHU B, Phuc, RHU, les actions Bioinformatiques, Biotechnologies-Bioressources, Démonstrateurs, Cohortes, Infrastructures, Nanobiotechnologies, Carnot, ITE, IRT, Instituts convergence, Ecoles universitaires de recherche.

<sup>2</sup> Décompte des chercheurs.

ComUE d'Aquitaine : la donnée indiquée de 3 902 pour les effectifs d'enseignants-chercheurs et chercheurs en 2014, issue de l'enquête R&D du MESRI pour l'ancienne région Aquitaine, ne comprend donc pas les effectifs de l'Université de La Rochelle.

Comue UGA et Université de Lyon : Estimation d'après l'effectif de 12 429 chercheurs (en ETP) pour l'ancienne région Rhône-Alpes.

Comue franciliennes : Source HCERES : effectifs prévisionnels au 01/01/14 (Vague D) et au 01/01/15 (Vague E) des chercheurs et enseignants-chercheurs déclarés dans les unités de recherche évaluées. L'ensemble des personnels de l'unité de recherche est comptabilisé même s'ils ont un employeur différent (titulaires et non-titulaires).

<sup>3</sup> Source Comue

<sup>4</sup> Initiative d'excellence de l'information scientifique et technique.

## 2. LES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DU SITE

Le territoire du regroupement académique « Université Côte d'Azur », fait partie de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur et comprend deux départements, les Alpes-Maritimes et le Var, ayant chacun une métropole. Il s'étend sur 10 300 km<sup>2</sup> et comptabilise environ 2 122 000 habitants.

La métropole Nice Côte d'Azur regroupe 49 communes et compte 550 000 habitants ; la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée, devenue métropole depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, regroupe 12 communes et près de 427 000 habitants. Les deux métropoles concentrent 46% de la population du site et 97% des effectifs étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur (Nice 73% et Toulon 24%).

De par sa situation géographique unique, au croisement des arcs alpin et méditerranéen, proche de l'Italie et au sud de l'Europe, c'est un pôle d'échanges, d'attraction et de rayonnement non seulement pour les touristes du monde entier, mais pour les étudiants issus d'un système éducatif étranger.

C'est aussi un site contrasté dont la démographie se caractérise par la forte urbanisation de la frange littorale et le peuplement accéléré de l'arrière-pays des collines provençales varoises et du pays de Grasse. Il connaît d'importants mouvements migratoires, plus conséquents dans le Var que dans les Alpes-Maritimes.

Ce site, à forte densité démographique, fait apparaître une forte représentation de séniors (60 ans et +) et un déficit de jeunes de 0 à 39 ans. Le taux de scolarisation des 18-24 ans y est plus faible et la proportion de la population sans aucun diplôme, plus élevée.

Le site comporte une université dans chaque département, l'Université Nice Sophia Antipolis (UNS) et l'Université de Toulon (UTLN) qui accueillent près des deux tiers des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur. Il bénéficie également d'un réseau de laboratoires de recherche dense sur la technopole de Sophia-Antipolis et de l'implantation des grands organismes de recherche. Il dispose par ailleurs, d'une offre de formations développée dans les écoles de commerce et de gestion, dans les filières technologiques et professionnelles courtes et dans les formations sociales et paramédicales, mais laisse apparaître un déficit important en formations d'ingénieurs, qui s'est accentué avec la baisse conséquente des inscriptions entre 2010 et 2014.

Afin de dynamiser le site, en lien étroit avec les milieux économiques (notamment à travers la technopole Sophia Antipolis) et sous l'égide de l'UNS, des établissements impliqués dans l'ESR niçois se sont regroupés sous la forme d'une communauté d'universités et établissements. La ComUE Université Côte d'Azur, porteuse de l'initiative d'excellence UCA JEDI, n'entretient guère de relations avec AMU, porteuse de l'autre Idex de la région PACA. De son côté, l'université de Toulon a, malgré son appartenance à l'académie de Nice, fait le choix de se tourner vers AMU.

La ComUE UCA s'inscrit dans la métropole de Nice Côte d'Azur, qui tend ces dernières années à perdre de la population au profit des territoires limitrophes et à voir celle qui s'y maintient vieillir de manière croissante. Peu dotée en emplois « stratégiques », défavorisée par le faible nombre de diplômés et par le faible niveau de diplôme des jeunes, elle est confrontée à un véritable problème d'attractivité, si l'on exclut le tourisme.

L'économie se caractérise par l'importance du secteur tertiaire. Le tourisme est une ressource essentielle pour toute la région côtière et montagneuse. L'agriculture est peu importante et s'est spécialisée dans la production maraîchère ou la production de produits d'appellation d'origine contrôlée. L'industrie joue un rôle relativement faible et se tourne davantage vers des activités à haute valeur technologique (construction aéronautique et spatiale, informatique...) notamment dans les zones de Sophia-Antipolis. Le secteur du Bâtiment-Travaux Publics demeure important.

Le site, peu industrialisé et constitué essentiellement de PME/PMI, connaît un déficit d'ouvriers, de cadres et de professions intermédiaires. À l'inverse, les retraités, les employés et les commerçants sont les catégories socio-professionnelles les plus représentées. Entre 2010 et 2014, l'emploi salarié a plus faiblement augmenté que la tendance nationale (+ 0,1%, France + 0,8%). Seul l'emploi salarié du secteur tertiaire, principal moteur de l'emploi, a progressé de + 1,3%, cependant moins rapidement que celui de la France (+ 2,4%).

Le taux de chômage, plus élevé qu'en France métropolitaine (9,7% de la population active nationale), est de 10,6% dans les Alpes Maritimes et croît jusqu'à 11,1% dans le département du Var (estimation de l'INSEE au quatrième trimestre 2016).

### 3. LES CHIFFRES-CLES

	Poids national
Population au 1 <sup>er</sup> janvier 2014 : 2 121 530 habitants	3,3%
57 160 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2014-2015 dont 36 400 inscrits à l'université	2,4% 2,4%
3 310 diplômés de master en 2014	2,6%
300 docteurs en 2014	2,3%
Production scientifique en 2014-2016 (source OST - HCERES)	2,3%
Production technologique (demandes de brevet européen) en 2013-2015 (source OST - HCERES)	2,8%

#### Rappel des données régionales

	Poids national
PIB régional en 2014 : 151 050 M€	7,2%
29 670 personnels de recherche en 2014 (ETP) en région PACA et Corse	7,1%
19 680 chercheurs en 2014 (ETP) en région PACA et Corse	7,3%
- 8 490 chercheurs de la recherche publique	8,1%
<i>dont 4 810 relèvent des organismes (57% des effectifs de la recherche publique)</i>	
- 11 190 chercheurs dans les entreprises	6,7%
DIRD (PACA et Corse) : 3 440 M€ en 2014	7,3%
- DIRDA : 1 460 M€	9,3%
- DIRDE : 1 980 M€	6,3%

Source : MESRI-Sies (sauf indication spécifique)



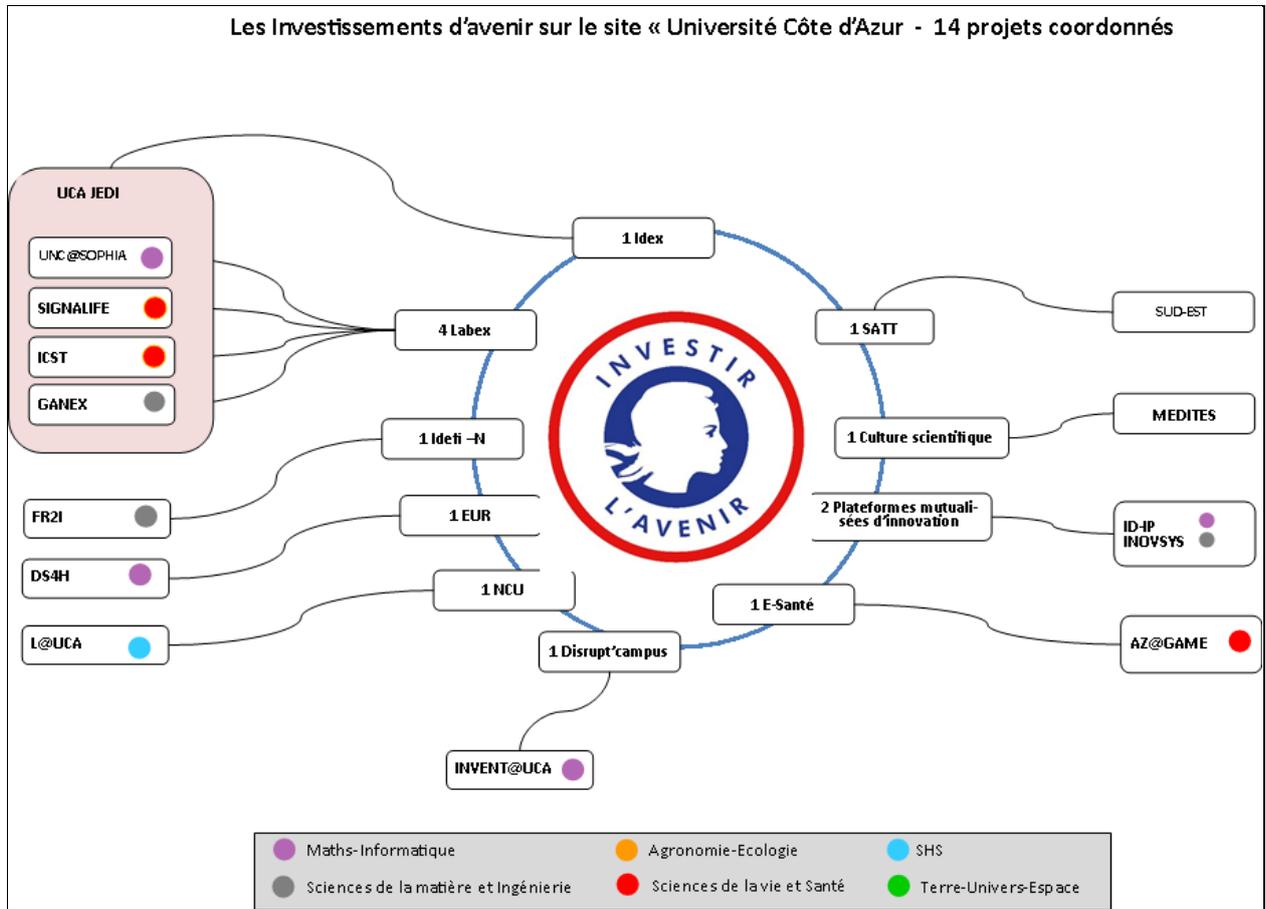
#### 4. LES INVESTISSEMENTS D'AVENIR DU SITE DU REGROUPEMENT ACADEMIQUE « UNIVERSITE COTE D'AZUR »

Tableau 1 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : la présentation synthétique des investissements d'avenir

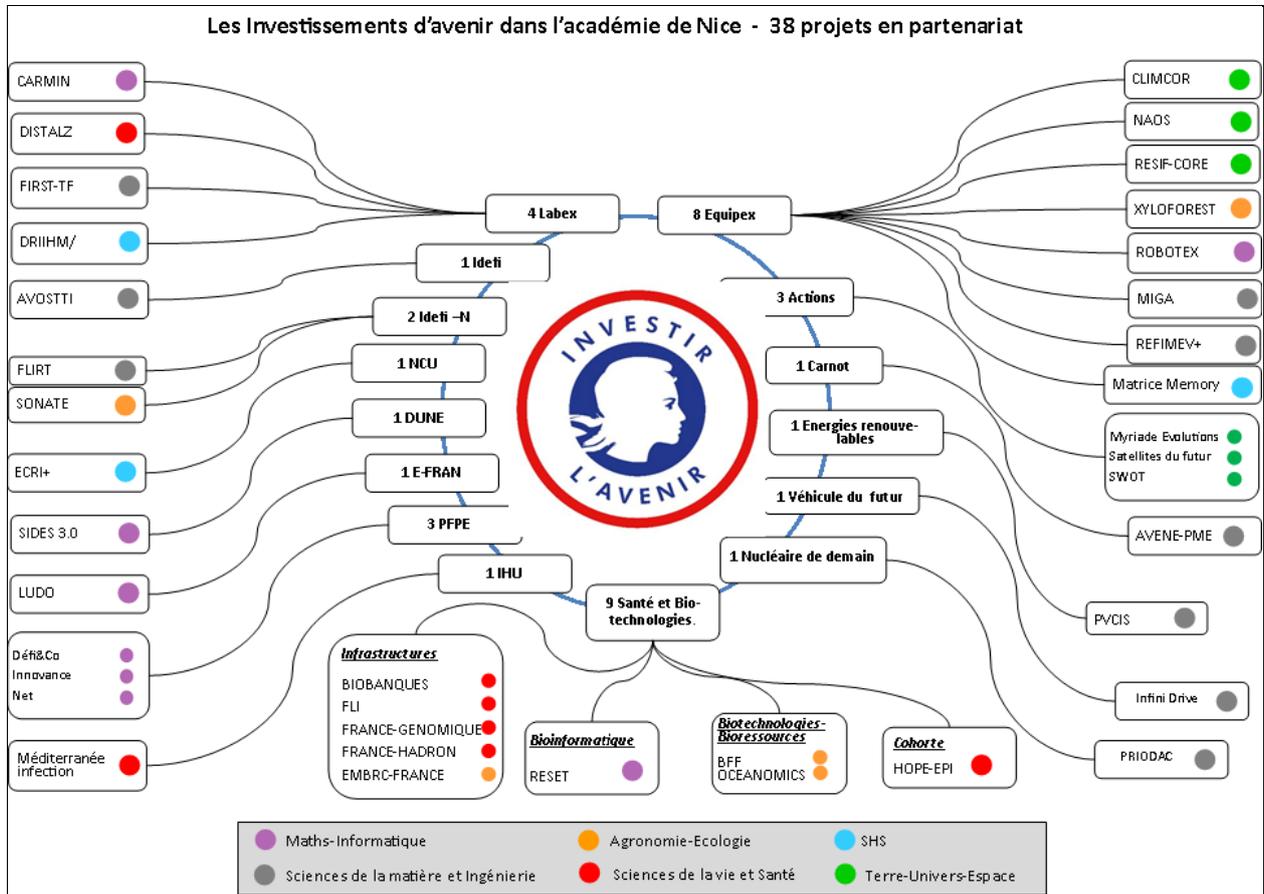
	Type de projets	Nombre de projets coordonnés par un établissement du site de regroupement	Nombre de projets pour lesquels un ou plusieurs établissements du site de regroupement sont partenaires	Total IA
Soutien de l'enseignement supérieur et de la recherche	IDEX	1		1
	Disrupt' campus	1		1
	DUNE		1	1
	Ecoles universitaires de recherche	1		1
	E-FRAN		1	1
	EQUIPEX		9	9
	IDEFI		1	1
	IDEFI-N	1	2	3
	LABEX	4	4	8
	Nouveaux cursus universitaires	1	1	2
	Partenariats pour la formation professionnelle et l'emploi		3	3
Santé et biotechnologies	Bioinformatique		1	1
	Biotechnologies/Bioressources		2	2
	Cohortes		1	1
	E-santé	1		1
	IHU		1	1
	Infrastructures		5	5
Valorisation	Carnot (PME et International)		1	1
	SATT	1		1
Financement des entreprises	Plateforme mutualisée d'innovation	2		2
Énergie, Économie circulaire Sûreté nucléaire	Énergies renouvelables		1	1
	Recherche sûreté nucléaire et radioprotection		1	1
Culture scientifique et technique		1		1
Espace	Actions espace		3	3
Transports	Véhicule du futur		1	1
<b>Total</b>		<b>14</b>	<b>39</b>	<b>53</b>

Dans le cadre des investissements d'avenir (PIA1), 53 projets ont été labellisés dont 14 coordonnés par un établissement du site : 31 projets de soutien de l'enseignement supérieur et de la recherche, 11 projets en Santé et biotechnologies, 11 projets en valorisation de la recherche et innovation.

Graphique 1– Site du regroupement académique « Université Côte d’Azur » : l’organigramme des projets labellisés dans le cadre du PIA et coordonnés par un établissement du site



Graphique 1bis– Site du regroupement académique « Université Côte d’Azur » : l’organigramme des projets labellisés dans le cadre du PIA dont un ou plusieurs établissements du site sont partenaires



## L'IDEX

Porté par la ComUE Université Côte d'Azur, le projet UCA<sup>JEDI</sup> (Joint, Excellent & Dynamic Initiative) a été labellisé IDEX en janvier 2016.

L'IDEX regroupe les partenaires suivants :

- Les établissements de la ComUE : l'Université Nice Sophia Antipolis, l'Observatoire Côte d'Azur, le CNRS, l'Inria, SKEMA Business School, l'EDHEC Business School, le CHU Nice, le Centre National de Création Musicale (CIRM), l'École Nationale Supérieure d'Art Villa Arson, l'École Supérieure de Réalisation Audiovisuelle (ESRA), The Sustainable Design School (SDS), l'École Supérieure de Danse de Cannes Rosella Hightower, le Conservatoire National à Rayonnement Régional (CNRR) de Nice
- L'INSERM, l'INRA, l'IRD, l'École nationale des mines de Paris site Sophia Antipolis, EURECOM

Le périmètre UCA<sup>JEDI</sup> inclut toutes les entités publiques et privées d'enseignement supérieur et de recherche à forte notoriété et visibilité internationale présentes sur le territoire de la Côte d'Azur.

L'IDEX UCA<sup>JEDI</sup> a pour objectif de « faire émerger une université de recherche transdisciplinaire à forte visibilité internationale, située dans les 100 premières universités mondiales ». Le projet s'est développé avec l'ensemble des partenaires du monde socio-économique du site.

En s'appuyant sur un cœur d'excellence disciplinaire, l'initiative organisera la transdisciplinarité autour de 5 Académies d'Excellence (Réseaux, Information Société Numérique ; Systèmes Complexes ; Espace, Environnement, Risques et Résilience ; Complexité et Diversité des Systèmes Vivants ; Homme, Idées et Environnements). Elle assurera la connexion et les interactions entre recherche fondamentale et innovation au travers de 3 Centres de Référence abritant des plateformes technologiques de très haut niveau en partenariat public-privé et construits pour répondre à trois grands enjeux sociétaux en lien avec le territoire et les collectivités (Risque et territoire intelligent ; Santé, Bien-être et vieillissement ; Défi du numérique).

Au cœur de ce dispositif (Académie d'excellence et Centre de référence), la modélisation, la simulation et les interactions s'organiseront dans un lieu dédié : le Centre de la Modélisation, de la Simulation et des Interactions (MSI). Le Centre virtuel d'innovation pédagogique (PVIP) développera une recherche dédiée aux nouvelles méthodes d'apprentissage et organisera leurs déploiements. Sur un modèle de Graduate School, UCA<sup>JEDI</sup> portera une offre de formation initiale et continue, en lien avec la recherche et le territoire.

Afin de poursuivre pleinement l'objectif de création de l'Université cible, une gouvernance en continuité totale entre l'Initiative et la COMUE est mise en place.

La plateforme Arômes et parfums ERINI (sur le site de Grasse) est redynamisée avec de nouvelles cibles compatibles avec le projet d'IDEX.

## B. APPROCHE QUANTITATIVE

### 1. LES INSTITUTIONS, LES RESSOURCES HUMAINES ET L'OFFRE DOCUMENTAIRE

Le site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » comprend deux universités (Nice Sophia Antipolis et Toulon) et un nombre conséquent d'écoles de commerce, d'art et de culture, proposant des formations dans de nombreux domaines. Il bénéficie de l'implantation de grands organismes nationaux de recherche sur son territoire (CNRS, INRA, INRIA, INSERM). On peut noter également la présence des Epic (CEA, CSTB, Ifremer et IRSN).

Créée par décret en mars 2015, la ComUE Université Côte d'Azur regroupe des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle de trois ministères (Enseignement supérieur, Recherche et innovation ; Culture et Solidarités et Santé) : l'université de Nice, l'observatoire de la Côte d'Azur, deux écoles de commerce, le CHU de Nice et six écoles d'art.

La ComUE est porteuse de l'initiative d'excellence UCA<sup>JEDI</sup> qui constitue un outil majeur pour impulser une dynamique d'excellence en recherche et en formation dans les domaines « Énergie », « Environnement, planète et univers », « Santé et sciences de la vie », « Sciences et technologies avancées » et « Sociétés, cultures et échanges interculturels » et favoriser la mise en œuvre d'une stratégie interdisciplinaire propre à répondre aux défis scientifiques et sociétaux.

En 2015-2016, la population enseignante se caractérise par un plus fort taux de féminisation surtout parmi les enseignants du second degré (50%, France : 46%) et par un taux de professeurs d'université étrangers supérieur à la moyenne nationale (11,5%, France 9,1%), provenant en majorité d'Europe.

La ComUE Université Côte d'Azur a inscrit les politiques de documentation au titre de ses compétences partagées. Cependant, l'essentiel de l'offre de documentation du site est concentrée et gérée par le service commun de la documentation de l'université Nice Sophia Antipolis. Les conditions d'accueil dans les bibliothèques du site sont très satisfaisantes, comme en témoigne la disponibilité des places de travail et la fréquentation des bibliothèques.

### L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

#### ► Les structures de coopération

##### • Le regroupement d'établissements

**Université Côte d'Azur (UCA)** est une communauté d'universités et établissements (ComUE) créée le 1<sup>er</sup> mars 2015. Le décret portant création de l'Université Côte d'Azur a été signé par les trois ministères de tutelle : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation, Ministère de la Culture et Ministère des solidarités et de la Santé en février 2017.

Les membres de la Comue Université Côte d'Azur sont :

- L'Université de Nice Sophia-Antipolis (UNS)
- L'Observatoire de la Côte d'Azur (OCA)
- Le CNRS
- L'INRIA
- SKEMA business school
- EDHEC business school
- CHU de Nice
- Centre national de création musicale (CIRM)
- École nationale supérieure d'art Villa Arson
- École supérieure de réalisation audiovisuelle (ESRA)
- The sustainable design school (SDS)
- École supérieure de danse de Cannes Rosella Hightower
- Conservatoire national à rayonnement régional de Nice (CNRR)

Université Côte d'Azur est une université intensive en recherche, labellisée « Initiative d'excellence » en janvier 2016.

- **Le Cancéropôle PACA localisé à Marseille**

Le Cancéropôle PACA, structure de coordination inter-institutionnelle, fédère l'ensemble des acteurs de la recherche et de l'innovation en cancérologie de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (plus de 1 000 chercheurs appartenant à 180 équipes des centres de recherche et de santé de Marseille et de **Nice**).

Le Cancéropôle, structuré en Groupement d'intérêt public, comprend 7 membres fondateurs : 2 CLCC (Institut Paoli-Calmettes et Centre Antoine Lacassagne), 2 Universités (AMU, **université Nice Sophia-Antipolis**), 2 CHU (AP-HM et **CHU de Nice**) et le CNRS.

- **L'Institut hospitalo-universitaire « Méditerranée Infection » dans le domaine des maladies infectieuses et tropicales**

Créée en 2012 à Marseille, la fondation Méditerranée Infection est le seul IHU dévolu spécifiquement à la recherche en maladies infectieuses et tropicales et à la microbiologie clinique en France. Il intègre l'ancienne fondation Infectiopôle Sud.

Le projet d'IHU a pour objectif de développer la recherche médicale, scientifique et translationnelle. Il permet la prise en charge de patients infectés et éventuellement extrêmement contagieux avec 90 chambres répondant à des normes spécifiques (NSB3), une unité de réanimation, des laboratoires... Porté par Aix-Marseille université, le CHU de la Timone (Assistance publique - hôpitaux de Marseille), le CNRS, l'INSERM, l'IRD, l'établissement français du sang et l'Institut Mérieux, Méditerranée Infection associe également les plus grands acteurs économiques du secteur des maladies infectieuses, ainsi que les trois autres CHU de l'inter-région Sud Méditerranée (Montpellier, **Nice** et Nîmes). Il s'articule autour de huit plateformes technologiques.

- **Le centre national de référence santé à domicile et autonomie (CNR Santé)**

Le CNR-Santé a pour objet d'aider au développement et au bon usage de solutions pour prendre en charge la santé et la dépendance à domicile avec pour objectifs de favoriser l'émergence de nouvelles organisations et des solutions innovantes relative à la santé à domicile et l'autonomie, de développer les technologies associées et d'améliorer la qualité de vie des citoyens et des patients.

Le Centre d'Innovation et d'usage en santé (CIU-Santé) est un centre de ressources et de compétences à destination des professionnels de santé et des industriels désireux de concevoir, expérimenter et évaluer des Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le domaine de la santé. Le CIU-Santé a été créé le 23 décembre 2010, sous la forme d'une association loi 1901, par les membres fondateurs suivants : le **Centre hospitalier universitaire de Nice**, l'**Université Nice Sophia Antipolis** et le Pôle de compétitivité Solutions Communicantes Sécurisée.

- **Les 10 pôles de compétitivité**

**Aqua Valley** : pôle sur la ressource en eau, interrégional avec Occitanie

**Capénergies** ; pôle interrégional avec l'Île-de-France et la Corse dans le domaine des Énergies

**Eurobiomed** ; pôle interrégional avec Occitanie en Biotechnologies-santé

**Mer Méditerranée** : pôle sur les thématiques Énergie, TIC, Transports, qui a des liens forts avec le pôle Mer Bretagne Atlantique

**Optitec** : pôle régional en Optique et photonique

**Pass** (Parfums, arômes, senteurs, saveurs) à Grasse, est un pôle interrégional avec Auvergne Rhône-Alpes dans le domaine des Biens de consommation, des Bioressources et de la Chimie

**Safe Cluster** : pôle interrégional avec l'Île-de-France, Occitanie et Auvergne Rhône-Alpes en Aéronautique-Espace-Ingénierie-Services

**Solutions communicantes sécurisées** (SCS) : pôle regroupant l'ensemble des entreprises de la région dans le secteur de la micro-électronique, des logiciels de la télécommunication, des services et usages des TIC...

**Terralia** (ex Pôle européen d'innovation de fruits et légumes PEIFL) interrégional avec Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie dans le secteur de l'industrie agroalimentaire

**Trimatec** (Tricastin Marcoule Technologies). Basé en Occitanie, ce pôle interrégional rassemble, sur la thématique « Énergie-ingénierie, services », les régions PACA, Occitanie et Auvergne Rhône-Alpes autour d'un projet à vocation écologique

## ► Les principaux opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

### • 2 universités

**L'université Nice Sophia Antipolis (UNS)**, pluridisciplinaire avec santé

#### ► 8 UFR

Médecine  
Chirurgie dentaire  
Droit de la paix et du développement ou Institut du droit de la paix et du développement (IDPD)  
Espaces et cultures  
Lettres, arts et sciences humaines (LASH)  
Sciences  
Droit et science politique  
Sciences du sport (STAPS)

#### ► 5 Instituts ou écoles

IUT de Nice  
École supérieure du professorat et de l'éducation (Espé) en partenariat avec l'université de Toulon  
IAE  
Institut supérieur d'économie et de management (ISEM)  
École polytechnique universitaire (École Polytech'Nice-Sophia)

**L'université de Toulon (UTLN)**, pluridisciplinaire hors santé à dominante Droit, Sciences économiques

#### ► 6 UFR

Droit  
Lettres et sciences humaines  
Information et communication (Institut Ingémédia)  
Sciences économiques et de gestion  
Sciences et techniques  
STAPS

#### ► 3 instituts

IUT de Toulon  
IAE  
École d'ingénieurs de l'université de Toulon SeaTech (issue de la fusion de l'Institut des sciences de l'ingénieur de Toulon et du Var – ISITV - et de l'antenne toulonnaise de Supméca)

L'université de Toulon a signé une convention de partenariat avec l'UNS.

### • Les organismes de recherche

#### ► 4 EPST

CNRS délégation régionale Côte d'Azur  
Inra à Antibes et à Sophia-Antipolis  
Inria à Sophia-Antipolis  
Inserm à Nice

#### ► 4 Epic

CEA à Nice  
CSTB à Sophia-Antipolis  
Ifremer à Toulon  
IRSN à La Seyne-sur-mer

► L'Anses (Agence nationale chargée de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et travail) à Sophia-Antipolis.

L'ensemble des organismes de recherche s'est fédéré en une conférence régionale informelle CorPACA (Conférence des organismes de recherche en PACA)

- **Les écoles d'ingénieurs**

- ▶ École publique

Institut supérieur d'informatique et d'automatique à Sophia-Antipolis (Isia) : implantation à Sophia-Antipolis de l'École des mines Paris, établissement sous cotutelle du ministère en charge de l'industrie

- ▶ École privée ou consulaire

Institut supérieur de l'électronique et du numérique de Toulon (Isen, établissement privé MESRI)

- **Les antennes des institutions parisiennes**

ENS des Mines de Paris à Sophia-Antipolis

Eurecom/Institut Telecom à Sophia-Antipolis

Campus délocalisé de l'IEP de Paris à Menton (campus Méditerranéen-Moyen Orient)

Observatoire français des conjonctures économiques (Sciences Po Paris) à Sophia-Antipolis

Observatoire océanologique (Université Pierre et Marie Curie) à Villefranche sur Mer

- **Les écoles de commerce**

École des hautes études commerciales, campus de Nice (EDHEC Business School) (MESRI)

Euromed management de Toulon : École supérieure de commerce et technologie (ESCT) (MESRI)

Institut de préparation à l'administration et à la gestion de Nice (Ipag) (MESRI)

Skema de Lille-Nice Sophia Antipolis (Ceram + ESC Lille) (École privée sous contrat MESRI)

- **Les écoles et instituts d'art, d'architecture et de culture (sous cotutelle du Ministère de la culture)**

École supérieure de réalisation audiovisuelle de Nice (groupe ESRA) (Enseignement supérieur technique privé)

Sustainable design school de Nice (SDS) (École privée)

École régionale d'acteurs de Cannes (ERAC)

École supérieure de danse Rosella-Hightower-Cannes

École nationale supérieure d'art de Nice - Villa Arson

École internationale de design de Toulon (EID)

École supérieure d'art Toulon

- **1 institut ou école de formation professionnelle**

École supérieure d'informatique et de communication à Arles (Supinfocom), école de réalisation numérique dépendant de la Chambre de commerce et d'industrie

- **Les CHRU et autres établissements de santé**

CHU de Nice

CLCC centre Antoine Lacassagne à Nice

- **Les établissements de culture scientifique, technique et industrielle**

2 muséums d'histoire naturelle (1 à Nice et 1 à Toulon)

Le réseau « Culture-Science PACA » regroupe plus de 130 structures (musées, laboratoires de recherche, associations, institutions...) toutes signataires de la charte du réseau de culture scientifique. En 2012, le réseau a été nommé « Pôle territorial de référence PACA » par le conseil national de la CSTI.

## LES PERSONNELS

### ► La répartition des effectifs de personnels

Tableau 2 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : les effectifs de personnels en 2015-2016 (source DGRH A1-1)

Effectifs	Enseignants	BIATSS	Total	% enseignants	% BIATSS
Académie de Nice	2 105	2 008	4 113	51,2%	48,8%
France métropolitaine	95 311	91 895	187 206	50,9%	49,1%

UCA compte 4 113 personnels enseignants et BIATSS. L'académie de Nice représente 30% des effectifs régionaux (incluant UCA et Université de Toulon). La répartition entre catégories de personnels est proche de la répartition nationale.

### ► Une répartition des personnels enseignants sensiblement identique à celle de la France métropolitaine

#### • Les effectifs par grande discipline et par corps et l'évolution 2011-2016

Graphique 2 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : la répartition des effectifs d'enseignants titulaires permanents par grande discipline en 2015-2016 (source DGRH-A1-1)

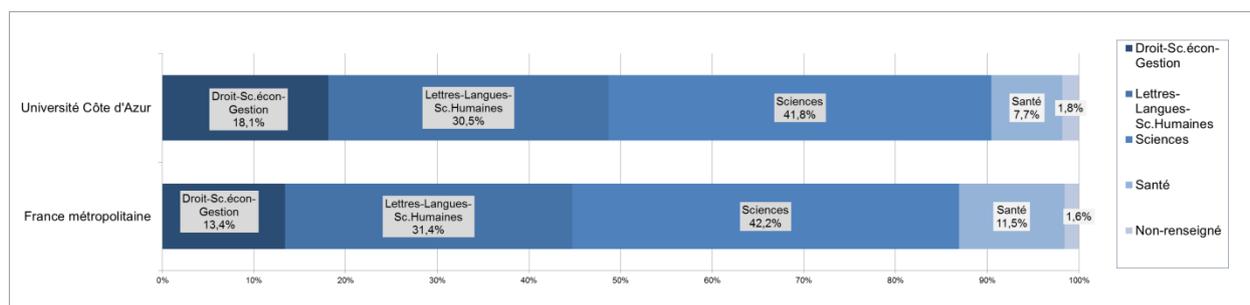


Tableau 3 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : les effectifs d'enseignants par corps en 2015-2016 (source DGRH A1-1)

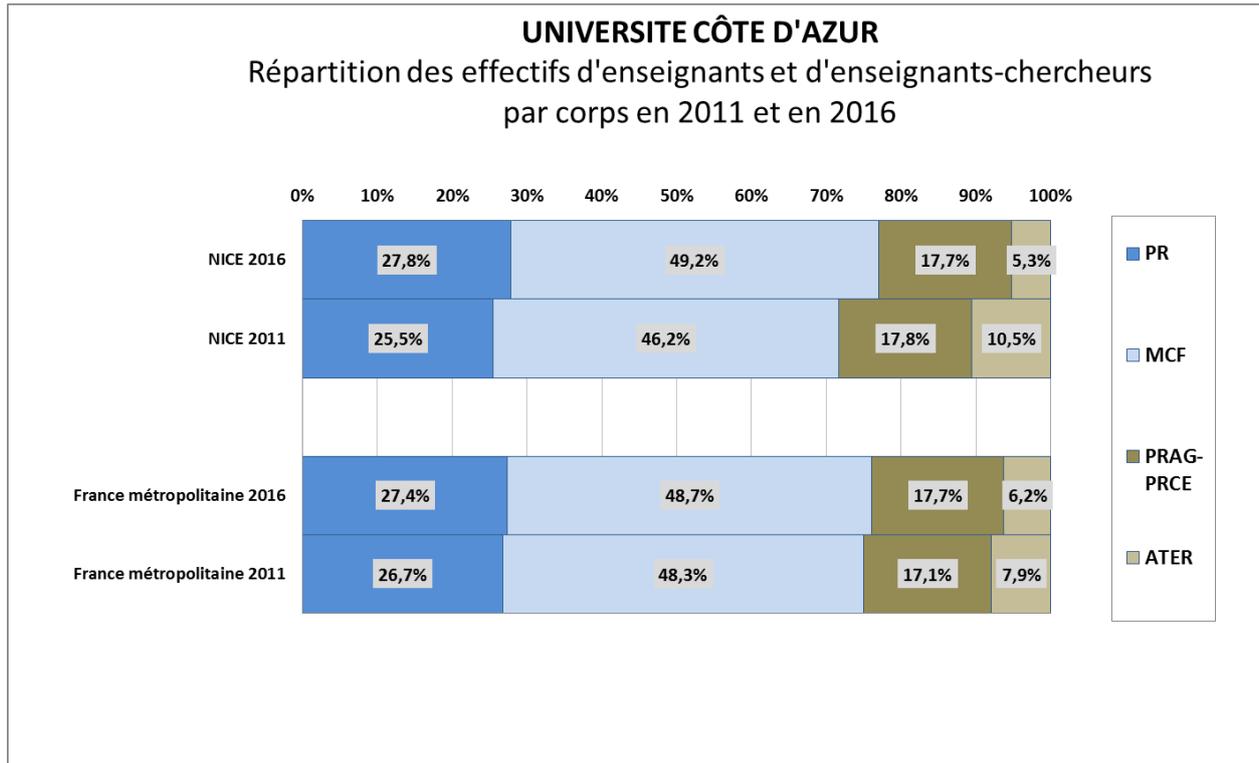
Effectifs	PR	MCF	2 <sup>nd</sup> degré	Doctorants contractuels	ATER	Autres	Total
Académie de Nice	471	834	300	309	89	102	2 105
France métropolitaine	20 040	35 595	12 931	14 916	4 560	7 269	95 311

En 2015-2016, le site académique compte 2 105 personnels enseignants dont 1 605 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires permanents en activité : 471 professeurs des universités (soit 29% des effectifs régionaux), 834 maîtres de conférences (29%) et 300 enseignants du second degré (35%). Ils représentant 2,2% des effectifs nationaux.

Le profil du site est identique à celui de la France métropolitaine mais diffère cependant de celui de la région PACA où la proportion de professeurs des universités et des maîtres de conférences est supérieure de 2 points.

Les centres hospitaliers et établissements universitaires du site accueillent 124 personnels hospitalo-universitaires (92 PUPH et 32 MCUPH).

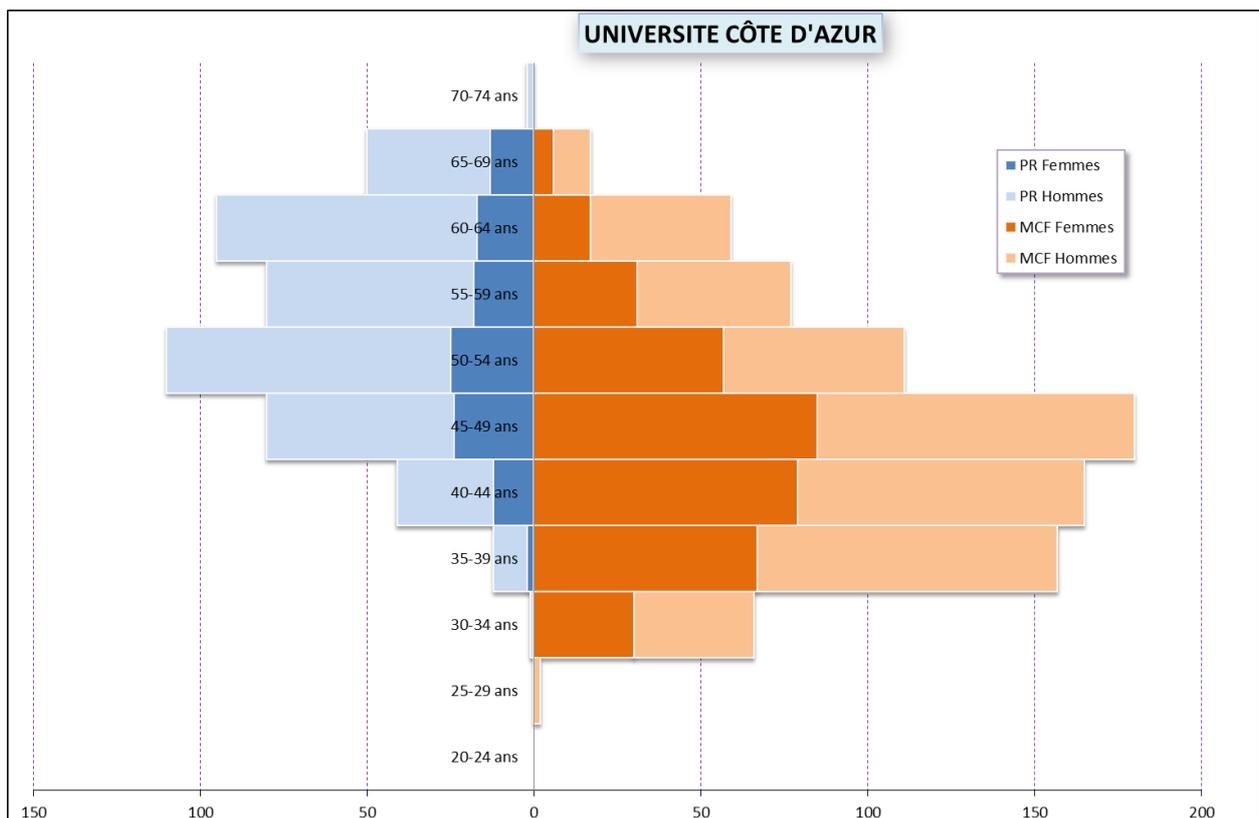
Graphique 3 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : l'évolution de la répartition de 2011 à 2016 des effectifs enseignants par corps (source DGRH A1-1)



Hors doctorants contractuels

- **La pyramide des âges et la parité**

Graphique 4 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur », la population des enseignants-chercheurs : la pyramide des âges et la parité en 2015-2016 (source DGRH A1-1)



L'âge moyen des personnels enseignants est proche (49 ans) de la moyenne nationale (48 ans et 9 mois).

La proportion de femmes parmi le personnel enseignant est légèrement supérieure à la moyenne nationale (39,4%, France 38,6%). On observe cependant une part plus importante de femmes chez les personnels du second degré (50,0%, France 45,7%).

- **Un faible taux d'endorecrutement des professeurs des universités**

Tableau 4 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : l'endorecrutement dans les établissements d'enseignement supérieur entre 2011 et 2016 (source DGRH A1-1)

Établissements	Maîtres de conférences		Professeurs des universités	
	Nombre total de recrutements	Taux d'endorecrutement	Nombre total de recrutements	Taux d'endorecrutement
Université de Nice	157	20%	80	26%
Université de Toulon	53	17%	24	33%
France métropolitaine	8 965	21%	4 605	44%

- **Une part de professeurs des universités étrangers supérieure à la moyenne nationale**

En 2015-2016, 133 enseignants-chercheurs exerçant dans l'académie de Nice sont de nationalité étrangère (54 professeurs et 79 maîtres de conférences). La part d'enseignants-chercheurs étrangers (10,2%) est supérieure à la moyenne nationale (9,4%), notamment en ce qui concerne les professeurs des universités (11,5%, France 9,1%).

72% des EC de nationalité étrangère proviennent d'Europe. Ce taux est de 19 points au-dessus de la moyenne nationale.

► **Les personnels BIATSS**

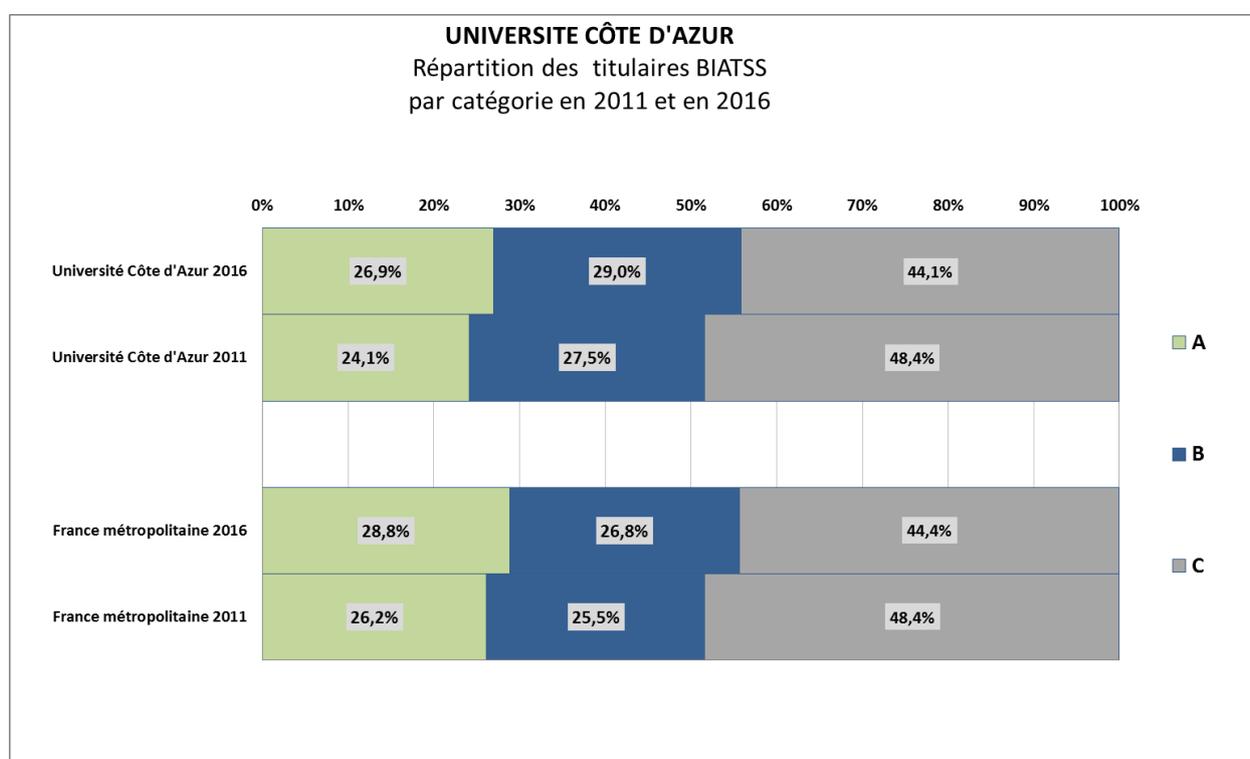
Tableau 5 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : les effectifs de personnels BIATSS par filière en 2015-2016 (source DGRH A1-1)

Filière	Administrative	Sociale et santé	Ouvrière	ITRF	Bibliothèque	Total
Académie de Nice	196	20	4	1 690	98	2 008
France métropolitaine	14 068	951	159	71 513	5 204	91 895

**Tableau 6 – Site du regroupement académique « Université Côte d’Azur »: les effectifs de personnels titulaires BIATSS par catégorie sur la période 2011-2016 (source DGRH A1-1)**

	2010-2011				2015-2016			
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
<b>Académie de Nice</b>	265	302	532	1 099	320	344	524	1 188
<b>France métropolitaine</b>	13 986	13 616	25 866	53 468	15 912	14 797	24 500	55 209

**Graphique 5 – Site du regroupement académique « Université Côte d’Azur » : l’évolution des effectifs de personnels titulaires BIATSS par catégorie sur la période 2011-2016 (source DGRH A1-1)**



Le site comporte moins de personnels BIATSS de catégorie A qu’au niveau national en 2016 (27%, France 29%). Entre 2011 et 2016, la proportion de personnels de catégorie A a progressé de près de 3 points et suit la tendance nationale.

## L'OFFRE DOCUMENTAIRE DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Tableau 7 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : l'offre documentaire globale en 2014 (source Enquête statistique des bibliothèques universitaires - ESGBU)

Offre globale	Académie de Nice	Moyenne nationale	Maximum	Minimum
Nombre de places de travail	2 923	4 747	14 007	168
Nombre d'entrées	1 444 984	2 276 804	7 150 774	75 895
Disponibilité des places de travail	301h	232h	635h	109h
Nombre de prêts	1 735 668	3 395 836	10 094 515	15 111
Offre de documents (en mètres linéaires)	22 248	50 862	130 384	3 444

La ComUE Université Côte d'Azur a inscrit les politiques de documentation au titre de ses compétences partagées. Cependant, il convient de noter que l'essentiel de l'offre de documentation du site est concentrée et gérée par le service commun de la documentation de l'université Nice Sophia Antipolis.

Les conditions d'accueil dans les bibliothèques du site sont très satisfaisantes, comme en témoigne la disponibilité des places de travail (301h par étudiant et par an). Ceci peut s'expliquer par les efforts fournis par les bibliothèques niçoises en termes d'horaires d'ouverture : la bibliothèque Saint-Jean d'Angély est ouverte 80h par semaine, 7 jours sur 7, et le learning centre Sophia Tech, récemment construit, est ouvert 73h par semaine. Par ailleurs, on peut souligner que la BU Henri Bosco est engagée dans le baromètre Marianne d'évaluation de la qualité de l'accueil, dans le cadre duquel elle obtient de bons résultats.

La fréquentation des bibliothèques du site est tout à fait satisfaisante, avec un total de 1,4M d'entrées enregistrées en 2014, soit 58 visites en bibliothèque par étudiant et par an. L'usage des ressources mises à disposition est également honorable : il est certes bien en dessous de la moyenne nationale, mais il s'explique par le fait que la ComUE accueille une population d'étudiants (26 331 inscrits en licence et master) et d'enseignants-chercheurs (2 239 en comptant les doctorants) assez modeste.



## 2. LE POTENTIEL DE FORMATION

*ⓘ Les nomenclatures disciplinaires ou scientifiques ne recouvrent pas toujours les mêmes périmètres.*

Dans l'académie de Nice, le taux de réussite au baccalauréat, session 2016, suit la tendance nationale (88,9%, France 88,8%), quel que soit le type de bac. Cependant, concernant la répartition des bacheliers selon le type de baccalauréat, on note une proportion de bacheliers titulaires d'un bac général supérieure de 3 points à la moyenne nationale (55%, France 52%), et inversement, une part de bacheliers professionnels inférieure (25%, France 28%).

En 2014, 57 160 étudiants sont accueillis dans les 8 sites d'enseignement supérieur (dont 4 sites universitaires) et plus de 6 inscrits dans l'enseignement supérieur sur 10 le sont dans une université. Les étudiants du site inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur et ceux inscrits en université représentent chacun 2,4% du poids national. L'unité urbaine de Nice concentre 73% des effectifs inscrits dans l'enseignement supérieur et le centre universitaire de Nice accueille 75% des étudiants inscrits en université. L'université de Toulon accueille 24% des effectifs universitaires du site et représente 0,6% du poids national.

Entre 2010 et 2014, l'augmentation des effectifs de l'enseignement supérieur est légèrement plus faible que celle de la France (+ 4,5%, France + 6,4%). Il en est de même pour les inscriptions en université (+ 3,1%, France + 6,2%).

On note une proportion plus importante de bacheliers technologiques et professionnels entrant à l'université d'environ 3 points au-dessus de la moyenne nationale et à l'inverse, une proportion de bacheliers généraux plus faible de près de 6 points.

L'organisation de l'offre de formation du site fait apparaître :

- un taux plus important que la moyenne nationale des effectifs inscrits dans des écoles de commerce et de gestion (9,9%, France 5,8%), des formations paramédicales et sociales (6,9%, France 5,5%) et des formations en IUT et en STS (17,2%, France 14,9%) ;
- à l'inverse, un poids d'élèves-ingénieurs faible (3,2%, France 5,8%) dont 70% en université, une part des inscrits en écoles d'ingénieurs (1,0%, France 4,1%) plus faible avec une baisse des inscriptions entre 2010 et 2014 importante (- 13,7%, France + 13,2%).

Par ailleurs, le site accueille moins d'étudiants provenant d'une autre académie ou d'un autre site que la moyenne nationale (18%, France 33%), mais plus d'étudiants issus d'un système éducatif étranger (13%, France 11%).

Concernant la répartition disciplinaire en université, le domaine Droit, sciences économiques, AES accueille plus du tiers des étudiants du site, cette proportion est supérieure à la moyenne nationale de près de 6 points.

Par cursus, la proportion d'étudiants inscrits en L est plus importante que la moyenne nationale (63%, France 60%) et la part des inscrits en M plus faible (33%, France 36%).

La ComUE Côte d'Azur a mis l'accent sur l'acquisition de documentation à destination des étudiants. En revanche, le taux de formation des étudiants à la méthodologie documentaire est faible.

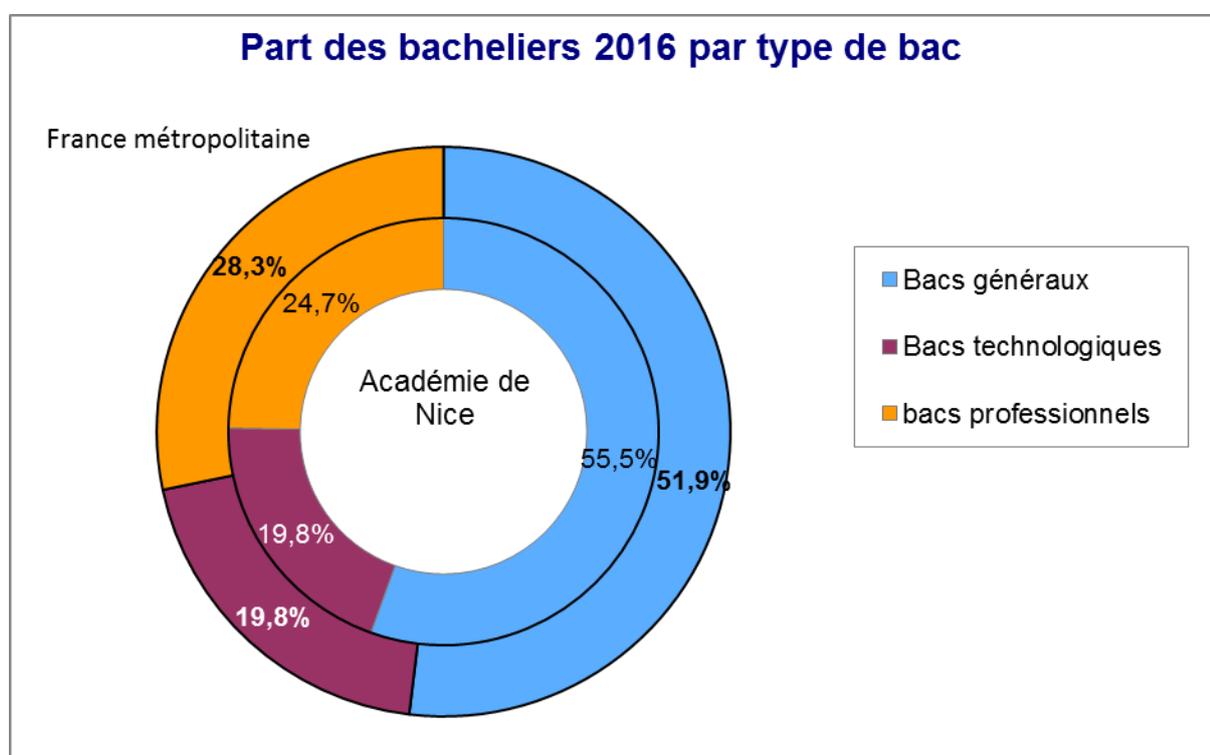
Dans le cadre des investissements d'avenir, le site participe à 1 projet d'Initiative d'excellence en formations innovantes, 3 IDEFI-N dont 1 coordonnée par l'ISEN de Toulon, 1 École universitaire de recherche (EUR), 2 nouveaux cursus universitaires (NCU), 1 projet de Développement d'universités numériques expérimentales (DUNE), 1 projet Espaces de formation, de recherche et d'animation numérique (E-FRAN), 1 Disrupt'campus et 3 Partenariat pour la formation et l'emploi (PFPE).

## ► Une proportion de bacheliers identique à la moyenne nationale

Tableau 8 – Académie de Nice : le nombre de candidats admis et le taux de réussite par type de bac, session 2016 (source DEPP)

	Bac général		Bac technologique		Bac professionnel		Total	
	Admis	Taux de réussite	Admis	Taux de réussite	Admis	Taux de réussite	Admis	Taux de réussite
Académie de Nice	10 297	91,3%	3 669	91,8%	4 588	82,1%	18 554	88,9%
France métropolitaine	316 156	91,5%	120 621	91,0%	172 194	82,7%	608 971	88,8%

Graphique 6 – Académie de Nice : la répartition des admis 2016 par type de baccalauréat (source Sies)



En 2016, 18 550 bacheliers ont obtenu leur diplôme dans l'académie de Nice ; ils représentent 3% des effectifs nationaux.

À la session 2016, le taux de réussite au bac, toutes catégories confondues (88,9%) est proche de la moyenne nationale (88,8%). On remarque un taux de réussite des bacs technologiques (91,8%) légèrement supérieur à la moyenne nationale (91%).

Concernant la répartition des bacheliers de l'académie selon le type de baccalauréat, on note une proportion de bacheliers titulaires d'un bac général supérieure de 3 points à la moyenne nationale (55%, France 52%), et inversement, une part de bacheliers professionnels inférieure (25%, France 28%). Pour le bac technologique, le pourcentage est identique à celui de la France métropolitaine (20%).

L'évolution des taux de réussite au bac entre 2012 et 2016 (+ 3,9 points) est identique à la moyenne nationale (+ 4 points).

► **À l'université, une part de nouveaux bacheliers généraux plus faible que la moyenne nationale**

Tableau 9 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : la répartition des effectifs de nouveaux bacheliers inscrits en université par type de baccalauréat en 2014-2015 (source Sies)

Type de baccalauréat	Général	Technologique	Professionnel	Total
Effectifs académie de Nice	5 028	1 349	541	6 918
Proportion académie de Nice	72,7%	19,5%	7,8%	100%
Proportion France métropolitaine	78,3%	15,8%	5,9%	100%

En 2014, 71,2% des néo-bacheliers de l'académie de Nice s'inscrivent dans l'enseignement supérieur (France 72,2%).

On note une proportion plus importante de bacheliers technologiques et professionnels entrant à l'université d'environ 3 points au-dessus de la moyenne nationale et à l'inverse, une proportion de bacheliers généraux plus faible de près de 6 points.

**LA DEMOGRAPHIE ETUDIANTE ET SON EVOLUTION**

► **Le site « Université Côte d'Azur » accueille 1/3 des inscrits dans l'enseignement supérieur de la région Paca**

En 2014-2015, le site compte 57 160 étudiants (2,4% du poids national) qui représentent environ 35% des effectifs régionaux.

► **Une augmentation des effectifs inscrits en université entre 2010 et 2014 plus faible que la moyenne nationale**

Tableau 10 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur et à l'université en 2014-2015 (source Sies)

	Inscrits dans l'enseignement supérieur			Inscrits à l'université		
	Effectifs	Évolution 2010-2014	Poids	Effectifs	Évolution 2010-2014	Poids
Académie de Nice	57 159	+ 4,5%	2,4%	36 400	+ 3,1%	2,4%
France métropolitaine	2 429 277	+ 6,4%	-	1 504 017	+ 6,2%	-

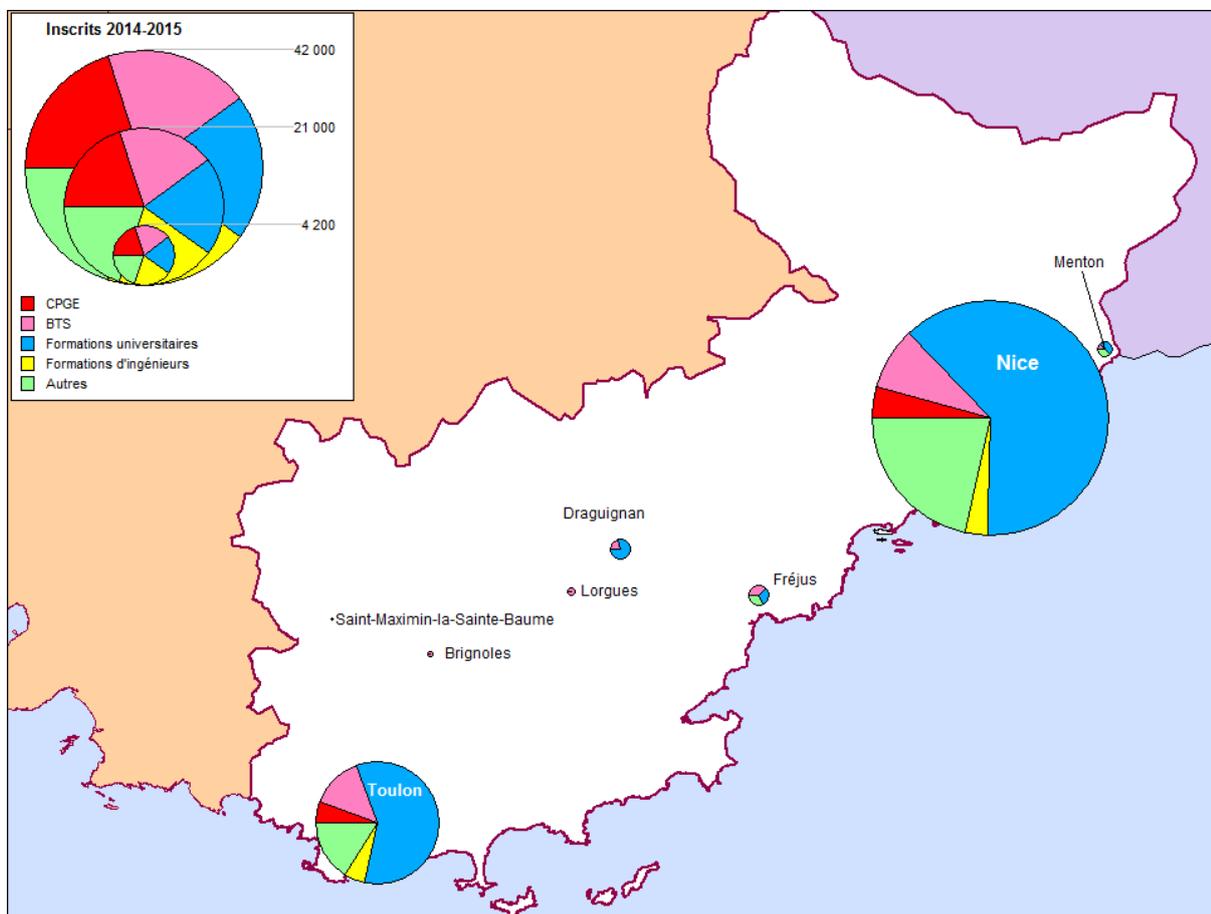
En 2014, les étudiants du site inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur et ceux inscrits en université représentent chacun 2,4% du poids national.

64% des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur sont en université (France 62%).

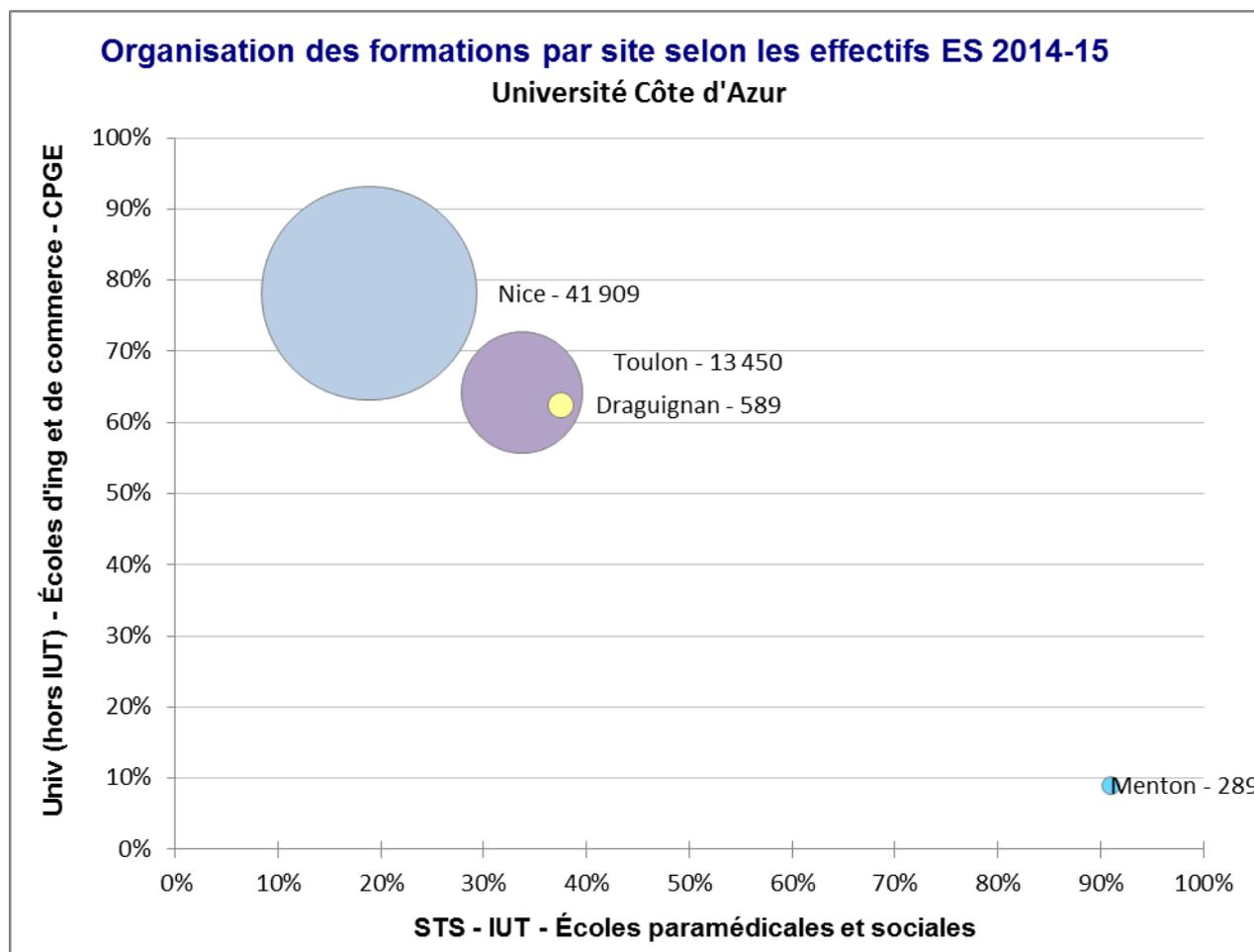
Entre 2010 et 2014, l'augmentation des effectifs de l'enseignement supérieur est légèrement plus faible que celle de la France (+ 4,5%, France + 6,4%) ; il en est de même pour les inscrits en université (+ 3,1%, France + 6,2%).

► **L'unité urbaine de Nice concentre près des trois quarts des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur**

Carte 3 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : la répartition des effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur sur les principaux sites par grand type de formation en 2014-2015 (source Sies)



Graphique 7 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : la répartition des effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur en 2014-2015 selon les sites (source Sies)

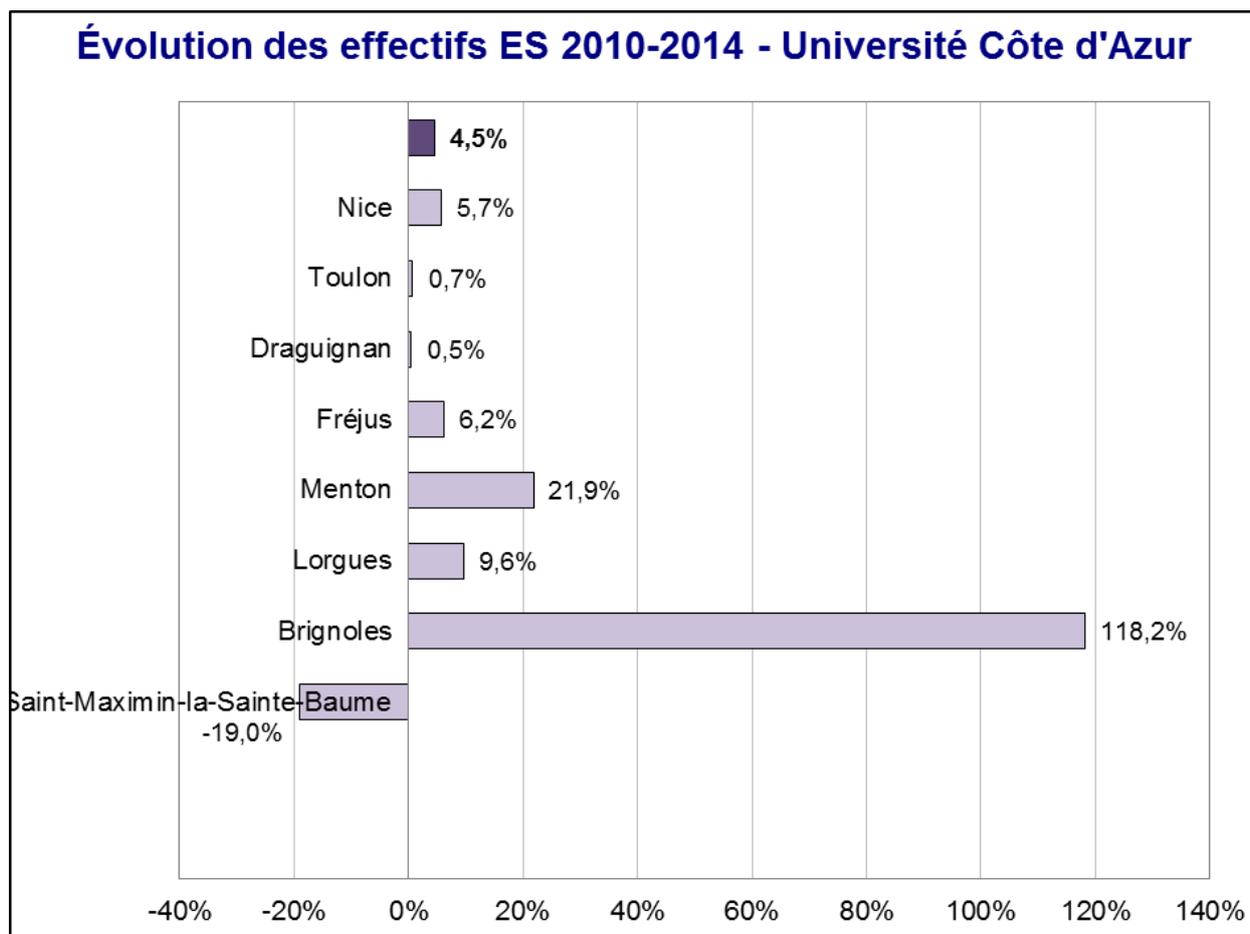


Le regroupement académique « Université Côte d'azur » compte 8 sites d'enseignement supérieur dont 4 sites universitaires.

En 2014-2015, l'unité urbaine de Nice concentre 73% des effectifs inscrits dans l'enseignement supérieur, soit 42 000 étudiants, dont plus de 26 000 en formations universitaires.

L'unité urbaine de Toulon accueille 13 450 étudiants (soit 24% des effectifs inscrits dans l'enseignement supérieur), dont près de 60% sont à l'université (7 900 étudiants).

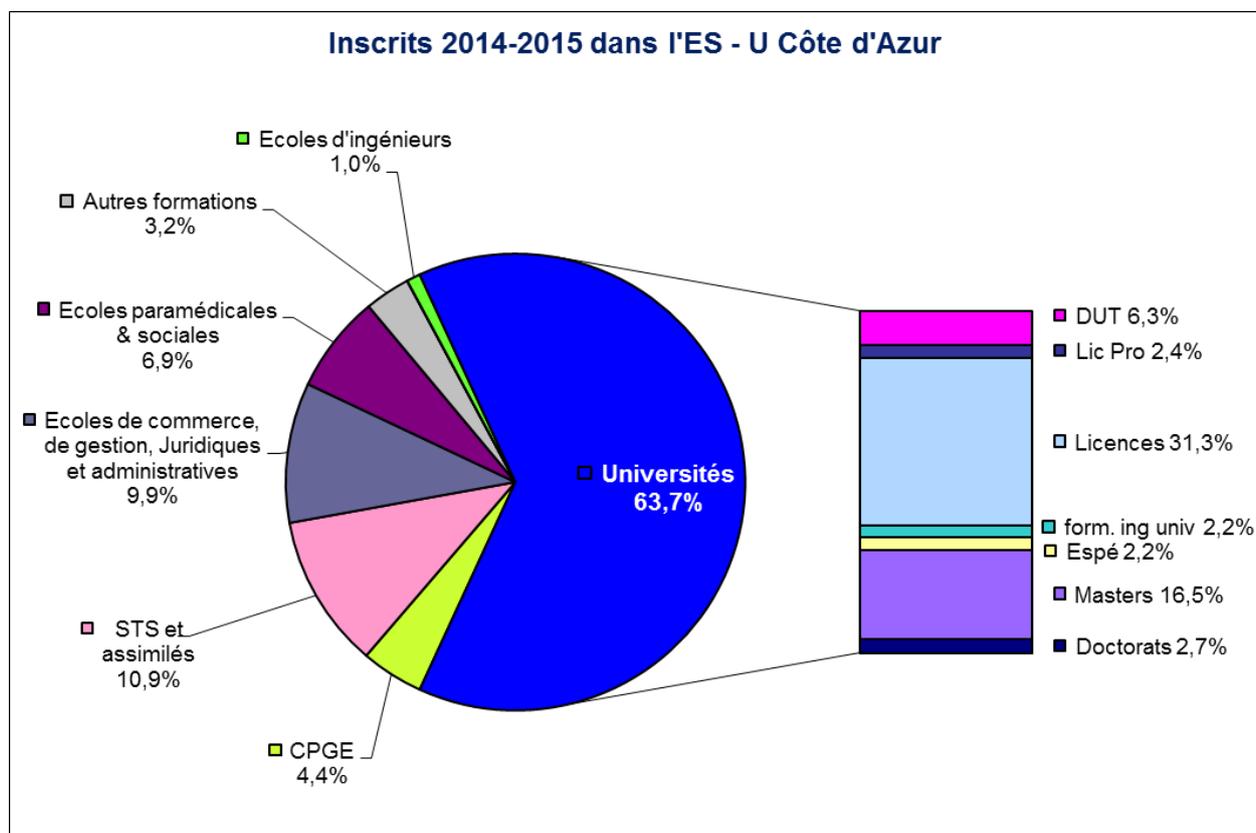
Graphique 8 – Site du regroupement académique « Université Côte d’Azur » : l’évolution des 10 premiers sites en termes d’effectifs d’inscrits dans l’enseignement supérieur de 2010 à 2014 (source Sies)



L’augmentation importante des effectifs de Brignoles s’explique par le fait que le lycée polyvalent de Brignoles a ouvert une nouvelle spécialité de BTS en 2013-2014. Ses effectifs sont passés de 33 étudiants en 2010 à 72 en 2014.

## ► Un taux d'étudiants inscrits dans des écoles de commerce supérieur à la moyenne nationale

Graphique 9 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : la répartition de l'ensemble des effectifs étudiants de l'enseignement supérieur en 2014-2015 (source Sies)



En 2014, la répartition des inscrits dans l'enseignement supérieur par type de formation du site montre :

- une proportion plus importante que la moyenne nationale des étudiants dans les formations de commerce et de gestion (9,9%, France 5,8%), des formations paramédicales et sociales (6,9%, France 5,5%) et des formations en IUT et en STS (17,2%, France 14,9%) ;
- une part plus faible des inscrits en écoles d'ingénieurs (1,0%, France 4,1%).

2 523 étudiants sont inscrits en CPGE, soit 4,4% des effectifs du site (France 3,4%).

On constate une augmentation des effectifs entre 2010 et 2014 plus faible que la moyenne nationale (+ 4,5%, France + 6,4%) et très contrastée :

- une diminution des inscriptions dans les écoles d'ingénieur (- 13,7%, France + 13,2%), dans les IUT (- 3,3%, France + 0,5%) et en licence professionnelle (- 13,3%, France + 6,2%) ;
- une forte augmentation en CPGE (+ 11,3%, France + 4,9%), en STS (+ 12,9%, France + 4,8%) et en formations d'ingénieur universitaires (+ 29,1%, France + 11,4%).

## ► Près de 50% des étudiants de l'enseignement privé en écoles de commerce

Tableau 11 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : les effectifs étudiants dans les établissements privés en 2014-2015 (source Sies)

	nombre d'inscrits dans les établissements privés										% du privé sur le total des inscrits du site
	CPGE	STS	Form. univ.	Form ing. (*)	Com-merce	Art et archi	Param & soc	Divers	Autres	total	
Académie de Nice	304	1 481	0	529	5 151	299	2 159	0	1 449	11 372	19,9%
France métropolitaine	14 233	81 406	24 269	46 754	123 096	22 884	62 643	7 495	52 536	435 316	17,9%

\*intègre les effectifs des formations d'ingénieurs, des cycles préparatoires au concours des écoles d'ingénieurs et des masters ingénieurs.

45,3% des effectifs du site inscrits dans des établissements privés d'enseignement supérieur sont dans des écoles de commerce privées, soit 5 150 étudiants.

## LA REPARTITION DES EFFECTIFS ETUDIANTS PAR DISCIPLINE, NIVEAU ET TYPE DE FORMATIONS

### ► Plus du tiers des inscrits à l'université en Droit, Sciences économiques, Administration économique et sociale

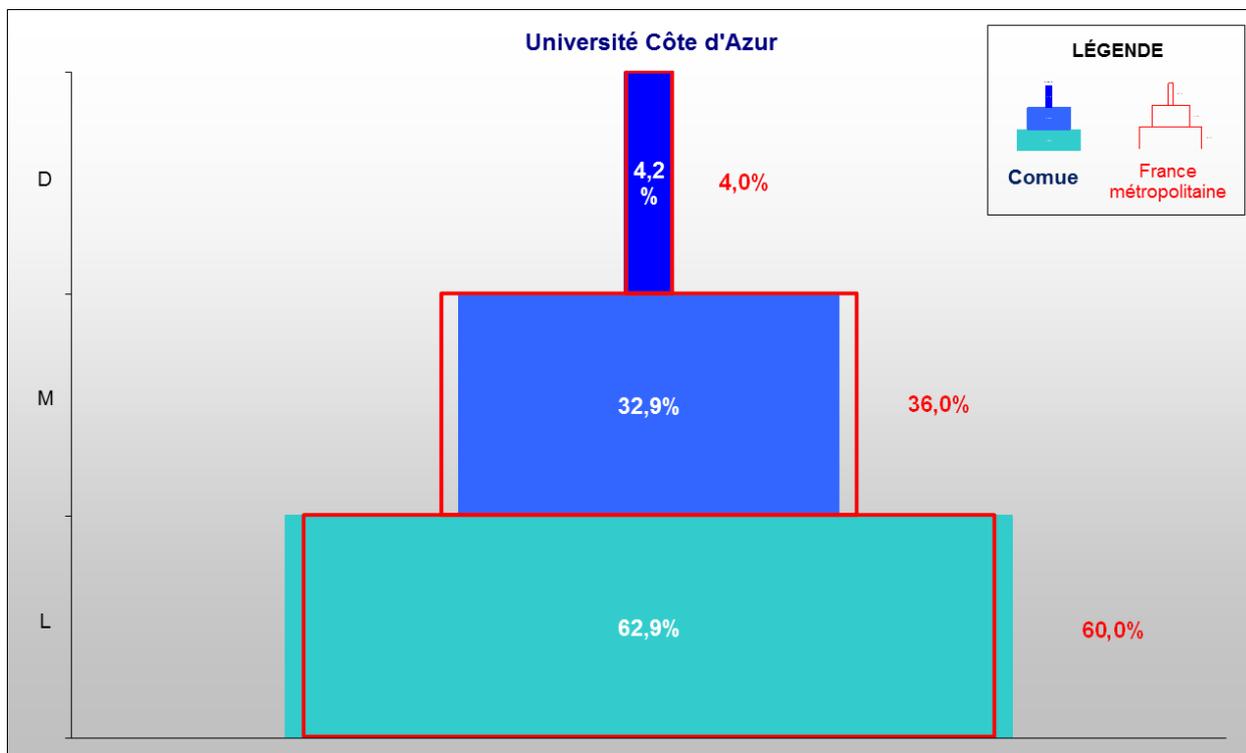
Tableau 12 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : la répartition des étudiants inscrits en université par grande discipline en 2014-2015 (source Sies)

Grandes disciplines	Droit, sciences éco, AES	ALLSH	Santé	Sciences	Ingénieurs	STAPS	Total
Effectifs académie de Nice	12 592	10 318	3 637	6 656	1 263	1 934	36 400
Proportion académie de Nice	34,6%	28,3%	10,0%	18,3%	3,5%	5,3%	100,0%
Proportion France métropolitaine	29,0%	31,5%	14,4%	20,1%	1,8%	3,3%	100,0%

En 2014 à l'université, le poids du domaine Droit, sciences économiques, AES, qui accueille plus du tiers des étudiants du site, est supérieur à la moyenne nationale de près de 6 points ; celui des ingénieurs de près de 2 points.

► Une part des inscrits en L supérieure à celle de la France métropolitaine et inversement une proportion plus faible en M

Graphique 10 – Site du regroupement académique « Université Côte d’Azur » : la répartition des effectifs étudiants inscrits en université dans les cursus L, M et D en 2014-2015 (source Sies)



En 2014-2015, les 36 400 étudiants inscrits dans les deux universités du site (Université de Nice Sophia Antipolis et Université de Toulon) représentent 2,4% des effectifs nationaux.

► Une augmentation des effectifs universitaires entre 2010-2014 plus faible que la moyenne nationale

Tableau 13 – Site du regroupement académique « Université Côte d’Azur » : les effectifs étudiants inscrits en université par cursus en 2014 et l’évolution entre 2010 et 2014 (source Sies)

Cursus	L	M	D	Total
Effectifs académie de Nice	22 880	11 977	1 543	36 400
Effectifs France métropolitaine	901 737	542 251	60 029	1 504 017
Évolution académie de Nice	+ 4,5%	+ 1,6%	- 5,6%	+ 3,1%
Évolution France métropolitaine	+ 6,6%	+ 7,0%	- 6,3%	+6,2%

Entre 2010 et 2014, tous cursus confondus, on observe une augmentation des effectifs universitaires plus faible que celle de la France métropolitaine (+ 3,1%, France + 6,2%), notamment en M (+ 1,6%, France + 7%).

## ► Un niveau L prépondérant en termes d'effectifs dans l'académie de Nice

Malgré une hausse des inscrits (+ 4,5%) entre 2010 et 2014 plus faible que la moyenne française (+ 6,6%), la proportion des étudiants en université en L est de 3 points supérieure à celle de la France. Ce sont près de 22 900 étudiants qui se sont inscrits en université, soit 63% des effectifs universitaires du site (France 60%).

- **Les effectifs inscrits en licences générales et assimilées**

Tableau 14 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : la répartition des effectifs étudiants inscrits en licence générale en université et établissements assimilés en 2014-2015, par grande discipline (source Sies)

Grandes disciplines		Droit Sc. politique - Sc. éco. Gestion - AES	Lettres Arts- Langues- Sc.humaines et sociales	Sciences	STAPS	Total
Inscrits en licence générale	Effectifs Académie de Nice	5 567	5 604	2 909	1 663	15 743
	Proportion Académie de Nice	35,4%	35,6%	18,5%	10,6%	100,0%
	Proportion France métropolitaine	31,6%	42,1%	20,0%	6,3%	100,0%

Le pourcentage d'étudiants du site inscrits en licence générale (31,3%) est proche de celui de la France métropolitaine (30,2%).

- **Près des 2/3 des effectifs d'inscrits de licence professionnelle en Droit, Science politique, Sciences économiques, gestion, AES**

Tableau 15 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : la répartition effectifs étudiants inscrits en licence professionnelle en université et établissements assimilés en 2014-2015, par grande discipline (source Sies)

Grandes disciplines		Droit Sc. politique, Sc. éco. gestion, AES	Lettres Arts- Langues- Sc.humaines et sociales	Sciences, STAPS et santé	Total
Inscrits en licence professionnelle	Effectifs académie de Nice	870	204	292	1 366
	Proportion académie de Nice	63,7%	14,9%	21,4%	100,0%
	Proportion France métropolitaine	45,2%	12,8%	42,0%	100,0%

Les 1 366 étudiants inscrits en licence professionnelle en 2014-2015 représentent 2,4% des effectifs du site (France 2,2%). Entre 2010 et 2014, les inscriptions en licence professionnelle ont chuté de - 13% alors que celles de la France métropolitaine ont augmenté de + 6%.

► **Une part importante d'inscrits en master Droit, Science politique, Sciences économiques, Gestion, AES**

Tableau 16 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : la répartition des effectifs étudiants inscrits en master en université et établissements assimilés en 2014-2015, par grande discipline (source Sies)

Grandes disciplines		Droit Sc. politique - Sc. éco. Gestion - AES	Lettres Arts- Langues- SHS	Sciences	STAPS	Santé	Total
Inscrits en Master	Effectifs Académie de Nice	3 248	2 879	956	206	73	7 362
	Proportion Académie de Nice	44,1%	39,1%	13,0%	2,8%	1,0%	100,0%
	Proportion France métropolitaine	34,8%	42,5%	19,5%	2,3%	1,0%	100,0%

Les 11 980 étudiants inscrits à l'université en niveau M représentent 33% des effectifs universitaires. Cette proportion est de 3 points plus faible que la moyenne nationale (36%). On observe entre 2010 et 2014 une hausse des effectifs moins marquée la tendance nationale (+ 1,6%, France + 7,0%).

► **Une proportion d'inscrits en doctorat Droit, Science politique, Sciences économiques, Gestion, AES plus forte que la moyenne nationale**

Tableau 17 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : la répartition des doctorants inscrits en université et établissements assimilés en 2014-2015, par grande discipline (source Sies)

Grandes discipline		Droit Sc. politique, Sc. éco. gestion, AES	Lettres Arts- Langues- Sc.humaines et sociales	Sciences, STAPS et santé	Total
Doctorants	Effectifs académie de Nice	463	378	669	1 510
	Proportion académie de Nice	30,7%	25,0%	44,3%	100,0%
	Proportion France métropolitaine	18,0%	33,9%	48,1%	100,0%

En cursus D, ce sont 1 543 étudiants qui se sont inscrits en université (effectifs inscrits en doctorat et HDR), soit 4,2% des effectifs universitaires (France 4,0%). La baisse des effectifs enregistrée entre 2010 et 2014 est plus faible que la tendance nationale (- 5,6%, France - 6,3%).

- **9 écoles doctorales**

Tableau 18 – Site du regroupement académique « Université Côte d’Azur » : les écoles doctorales et leurs établissements d’enseignement supérieur accrédités ou partenaires (source DGESIP)

Écoles doctorales	Établissements co-accrédités		Établissements partenaires
	délivrance partagée	délivrance conjointe	
Sciences et techniques de l’information et de la communication (STIC)	Université Côte d’Azur, PSL		
Sciences de la vie et de la santé (SVS)	Université Côte d’Azur		
Sociétés, Humanités, Art, Lettres (SHAL)	Université Côte d’Azur		
Sciences fondamentales et appliquées (SFA)	Université Côte d’Azur, PSL		
Droit et sciences politiques, économiques et de gestion (DESPEG)	Université Côte d’Azur		
Sciences du Mouvement Humain (SMH)	AMU, Université Côte d’Azur, Toulon, Montpellier		
Civilisations et sociétés euro-méditerranéennes et comparées	U. Toulon		
Mer et sciences	U. Toulon		
Droit et science politique	U. Montpellier, Toulon		

*L’offre de formation doctorale du site peut évoluer avec la procédure d’accréditation dans le cadre de la contractualisation*

Le site « université Côte d’Azur » compte actuellement 9 écoles doctorales dont 5 sont co-accréditées ou associées avec les universités d’Aix-Marseille, Paris 6, Montpellier et l’École nationale supérieure des mines de Paris :

- La ComUE Université Côte d’Azur, accréditée à délivrer le diplôme de doctorat, dispose de cinq Écoles Doctorales qui couvrent l’ensemble des grands domaines scientifiques et qui coordonnent leurs actions au sein du Collège des études doctorales (CED). Ce collège, mis en place par l’UNS pour coordonner les écoles doctorales, a été transféré à la ComUE L’insertion de la formation doctorale au sein de l’UCA a permis d’associer de nouveaux partenaires à celle-ci, notamment des écoles d’art et de commerce. Pour accueillir et accompagner les doctorants, Université Côte d’Azur a créé une Maison des Etudes Doctorales (MED) ;
- L’UTLN compte 2 ED en propre et est coaccrédité avec l’Université de Montpellier.

## ► Les diplômés de l'enseignement supérieur

Tableau 19- Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : la répartition des diplômés en 2014 dans l'enseignement supérieur pour les principaux diplômes (source Sies)

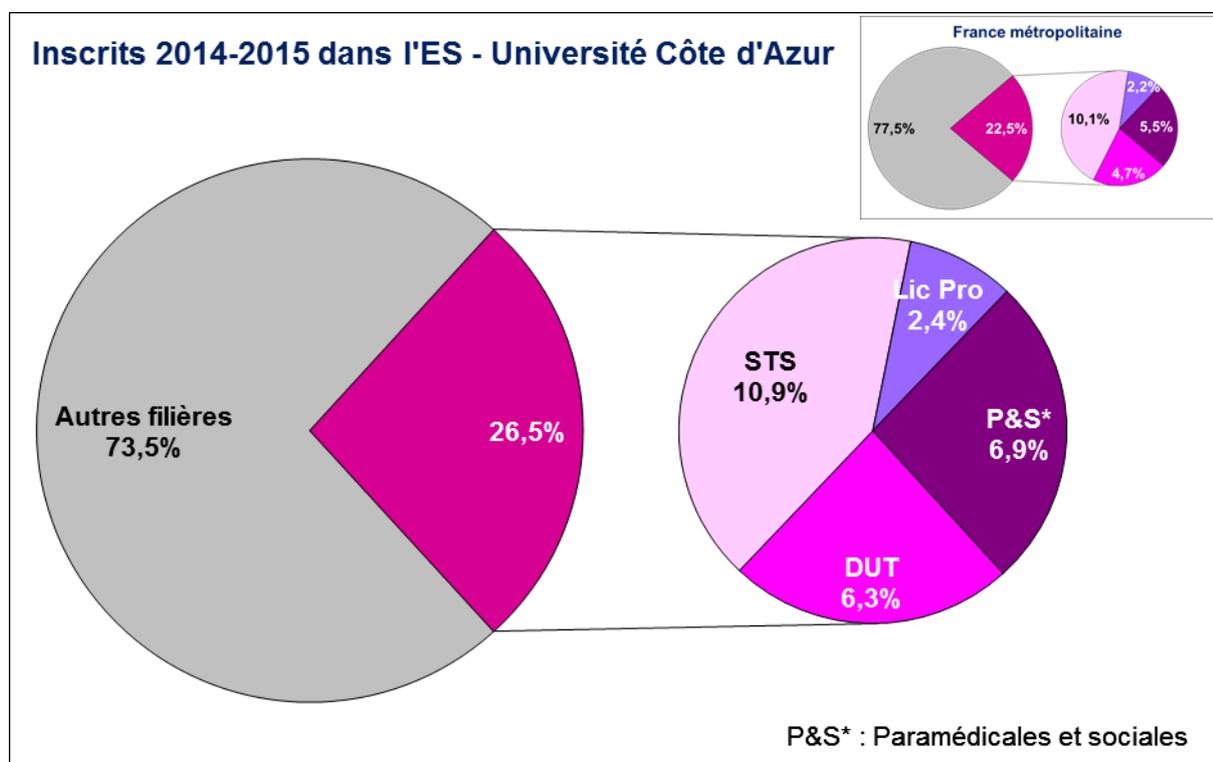
Type de diplôme	Licence générale	Licence professionnelle	Masters	Doctorat
Université Côte d'Azur	2 942	1 356	3 309	301
France métropolitaine	125 086	47 538	126 360	13 296
Poids national	2,4%	2,9%	2,6%	2,3%

En 2014, le site Université Côte d'Azur a délivré :

- 2 942 diplômes de licence générale dont environ 40% en Droit, sciences économique, AES (France 34,6%). Ils représentent 2,4% du poids national. La répartition des diplômés de licence en Lettres, langues, sciences humaines (34%) est inférieure de près de 7 points à la répartition nationale (40,7%).  
Entre 2010 et 2014, on observe une augmentation des effectifs de diplômés de licence plus forte que la tendance nationale (+ 10,8%, France + 7,4%) due essentiellement à la hausse de 84% des diplômés en STAPS (France + 52,4%) et de près de 24% des diplômés en LLSH (France + 9,3%).
- 1 356 diplômes de licence professionnelle, dont près des 2/3 en Droit, sciences économiques, AES (64%, France 45%). Le nombre de diplômés a diminué de - 5% (France + 8%), essentiellement en LLSH (- 16%, France + 5,5%) et en Sciences, sciences de l'ingénieur, santé et STAPS (- 21%, France + 3%).
- 3 309 diplômes de master (dont 325 masters enseignement) représentant 2,6% du poids national. Malgré une forte hausse en 2014 du nombre de diplômés de master par rapport à 2013 (+ 8,9%, France + 1,2), le nombre de diplômés, toutes disciplines confondues, augmente plus faiblement que la moyenne nationale entre 2010 et 2014 (+ 9,9%, France + 16,6%).
- 301 diplômes de doctorat en 2014 (2,3% du poids national). Entre 2010 et 2014, le nombre de doctorats délivrés augmente plus fortement que la moyenne nationale (+ 16,7%, France + 5,6%). La forte hausse des diplômés en Droit, sciences économique (+ 18%, France + 0,1%), et en Sciences, STAPS et santé (+ 33,6%, France + 8,3%) compense la forte baisse en LLSH (- 26,3%, France + 1,6%).

► **Un poids important des effectifs dans les sections de techniciens supérieurs et dans les formations paramédicales et sociales**

Graphique 11 – Site du regroupement académique « Université Côte d’Azur » : la répartition des effectifs étudiants de l’enseignement supérieur entre les formations générales et les formations professionnelles à bac+2 ou bac+3 en 2014-2015 (source Sies)



En 2014, les formations courtes accueillent une proportion d’étudiants plus élevée qu’au niveau national (26,5%, France : 23,2%) :

- 11% des effectifs du site (6 220 étudiants) sont inscrits dans les sections de techniciens supérieurs (France 10%). Entre 2010 et 2014, les effectifs des inscrits ont augmenté plus fortement que moyenne nationale (+ 13%, France + 5%) ;
- 7% des effectifs inscrits dans l’enseignement supérieur (3 950 étudiants) sont dans des écoles paramédicales et sociales (France 5,5%). Contrairement à la tendance nationale, les effectifs ont augmenté de + 3% (France – 1,5%) entre 2010 et 2014 ;
- 6% des effectifs de l’enseignement supérieur du site, soit 3 609 étudiants, sont inscrits dans des formations conduisant à l’obtention d’un DUT (France 5%). Les effectifs ont chuté de - 3% entre 2014 et 2015 (France + 0,5%).

## ► Une forte augmentation des effectifs en CPGE

Après une forte augmentation de ses effectifs entre 2010 et 2014 (+ 11%, France + 5%), le site accueille 2 520 étudiants en CPGE en 2014, soit 4% des effectifs du site (France 3%).

## ► Un poids des élèves-ingénieurs relativement faible

Tableau 20 – Site du regroupement académique « Université Côte d’Azur » : la répartition des effectifs d’élèves ingénieurs en 2014-2015 et des diplômés en 2014, selon le type d’établissement d’enseignement supérieur (source Sies)

Type d'établissement		Universités	INP/IP /UT	Autres établissements MESRI	Établissements autres ministères	Établissements privés	Total
Inscrits en formation d'ingénieur	Effectifs Académie de Nice	1 263	0	0	26	529	1 818
	Proportion Académie de Nice	69,5%	0,0%	0,0%	1,4%	29,1%	100%
	Proportion France métropolitaine	18,7%	10,8%	27,9%	13,8%	28,8%	100%
Diplômés Ingénieur	Effectifs Académie de Nice	301	0	0	0	82	383
	Proportion Académie de Nice	78,6%	0,0%	0,0%	0,0%	21,4%	100%
	Proportion France métropolitaine	19,8%	12,5%	25,4%	16,0%	26,3%	100%

En 2014, le site compte 1 820 étudiants dans les formations d’ingénieur (1,3% des effectifs nationaux), dont près de 70% sont en université.

Entre 2010 et 2014, l’augmentation des effectifs en formations d’ingénieur est identique à la tendance nationale (+ 12,2%, France +12,3%) mais, ce sont seulement 3,2% des inscrits dans l’enseignement supérieur du site qui sont dans des formations d’ingénieur (France 5,8%) :

- 2,2% en université (France 1,1%), soit 1 263 étudiants ;
- 1% en écoles d’ingénieurs (France 4,1%), soit 555 élèves-ingénieurs.

En 2014, 383 diplômes d’ingénieur ont été délivrés par les établissements de l’académie, dont environ 80% par les universités, soit 301 diplômés.

## ► Une proportion d’inscrits dans des écoles de commerce et de gestion supérieure à la moyenne nationale

En 2014, 5 670 étudiants sont inscrits dans des écoles de commerce, de gestion (soit 10% des effectifs du site). Cette proportion est supérieure de 4 points à la moyenne nationale (6%).

3,2% des effectifs régionaux (1 840 étudiants) sont inscrits dans des écoles d’art et de culture (France 6,8%).

## ► Les formations aux professions de santé

Tableau 21 : Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : les études de santé 2014-2015 (sources Sies)

	PACES	Étudiants de PACES autorisés à poursuivre leurs études en médecine, odontologie, sage-femme, ou pharmacie (fixés par arrêtés du 29 décembre 2014)				
		Médecine	Odontologie	Pharmacie	Sage-femme	Total
Effectifs académie de Nice	1 274	127	43	40	28	238
Poids national académie de Nice	2,3%	1,7%	3,7%	1,3%	3,0%	4,6%
Effectifs France métropolitaine	56 574	7 287	1 170	3 081	948	12 486

## ► La formation tout au long de la vie

### • Une proportion d'apprentis de niveau Bac + 5 supérieure à la moyenne nationale

En 2015-2016, sur les 10 961 apprentis tous niveaux confondus que compte l'académie de Nice, 2 259 sont inscrits dans l'enseignement supérieur (niveau I à III), soit 21% des apprentis (20% en 2014-2015 ; France 36%). Les apprentis du supérieur représentent 1,6% des effectifs nationaux. On constate une proportion d'apprentis de niveau I (Bac + 5) de 4 points supérieure à la moyenne nationale (36%, France 32%).

18 CFA et deux sections d'apprentissage sont habilités par l'académie de Nice. Ils proposent des formations très variées (Sciences et technologies industrielles (STI), Sciences biologiques et sciences sociales appliquées (SBSSA), Hôtellerie, Alimentation, etc.) dans 26 lieux de formation dans les Alpes Maritimes et 16 dans le Var.

Le centre de formation d'apprentis (CFA EPURE Méditerranée) gère l'ensemble des formations par apprentissage proposées par les universités. Ce CFA interuniversitaire de la région PACA est géré par FORMASUP, organisme gestionnaire, association loi 1901 composée des 4 Universités et des branches professionnelles de l'Union Patronale Régionale PACA.

### • 27% des effectifs régionaux en formation tout au long de la vie inscrits dans l'académie de Nice

En 2014, 4 327 stagiaires sont inscrits en formation continue dans les établissements d'enseignement supérieur publics du site (soit 27% des effectifs de la région PACA). Les 710 206 heures stagiaires génèrent un chiffre d'affaires de 4 020 343 €.

En 2014, les universités de l'académie ont délivré 944 diplômes nationaux dans le cadre de la formation continue, soit 0,6% du poids national. 66% des diplômes délivrés relèvent des niveaux de formation I et II (licence et au-delà).

Sur les 169 dossiers déposés dans les universités du site au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE), 78% ont été validés par le jury en 2015. Ils représentent 4,3% du poids national.

102 diplômes ont été délivrés au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Ils représentent 4,4% du poids national. Après une baisse entre 2011 et 2014 (- 7,3%, France + 2,7%), on observe une hausse du nombre de diplômes attribués de + 7,4% (France + 0,7%) entre 2014 et 2015.

## ► L'offre documentaire à destination des étudiants

Graphique 12 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : la dépense documentaire de formation (en €) par étudiant en 2014 (source : Enquête statistique générale des bibliothèques universitaires - ESGBU)

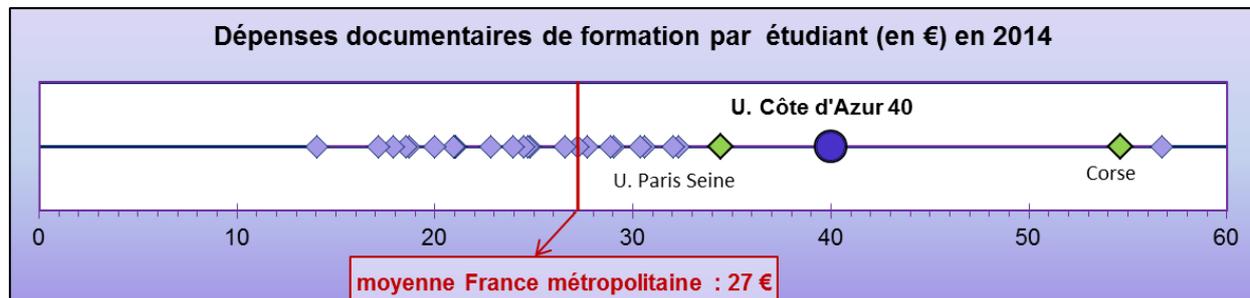


Tableau 22 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : les dépenses documentaires pour la formation et le pourcentage d'étudiants formés en documentation dans les cursus en 2014 (source : Enquête statistique générale des bibliothèques universitaires - ESGBU)

	Académie de Nice	Moyenne nationale	Maximum	Minimum
Dépenses d'acquisition de documentation pour la formation	994 728€	1 276 870€	2 989 062€	201 321€
Part des dépenses d'acquisition consacrées à la formation	83,0%	41,0%	83,0%	16,4%
Dépenses documentaires de formation / étudiant	40€	27€	57€	14€
Nombre d'étudiants formés à la documentation dans les cursus	2 565	8 429	26 310	500
Part des étudiants formés à la documentation dans les cursus	10,3%	16,6%	42,8%	3,9%

À l'inverse du schéma constaté dans la grande majorité des sites, la ComUE Côte d'Azur met l'accent sur l'acquisition de documentation à destination des étudiants. L'utilisation de son budget d'acquisition documentaire fait en effet apparaître un fort déséquilibre en faveur de la documentation de formation (83%) au détriment de la documentation de niveau recherche (17%). L'accent mis sur la documentation de formation permet au site d'obtenir de très bons résultats en ce qui concerne l'offre documentaire à destination des étudiants. La ComUE atteint ainsi le taux record de 40€ dépensés par étudiant et par an pour l'achat de documentation.

En revanche, le taux de formation des étudiants à la méthodologie documentaire est faible, avec seulement 10,3% des étudiants qui reçoivent une telle formation dans le cadre de leur cursus.

## L'ATTRACTIVITE DU SITE

### ► Un pourcentage d'étudiants provenant d'une autre région faible

Tableau 23 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : la répartition des étudiants en université selon leur origine géographique, en fonction de l'académie d'obtention du baccalauréat, en 2014-2015 (en %) (Source : SIES)

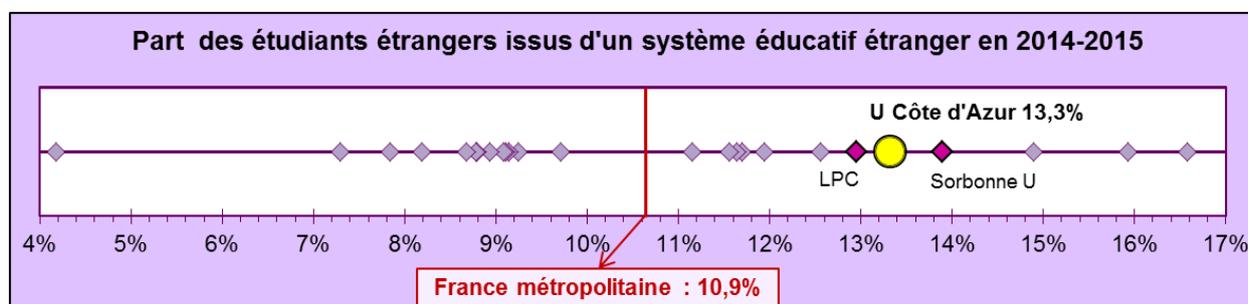
Répartition des effectifs étudiants	Issus de la même académie	Provenant d'une autre académie de la même région	Provenant d'une autre région	Bacs obtenus à l'étranger	Académie d'origine indéterminée	Total	Effectif total
Académie de Nice	62,6%	3,4%	14,4%	3,2%	16,4%	100,0%	36 400
France métropolitaine	51,9%	10,4%	22,3%	1,8%	13,5%	100,0%	1 504 017

Sur le site, en 2014, à peine 18% des étudiants inscrits en université proviennent d'une autre académie ou d'une autre région. Ce taux est inférieur de 15 points à la moyenne nationale (33%), quel que soit le cursus L, M ou D.

### ► L'attractivité internationale

- **Un taux d'étudiants étrangers à l'université supérieur à la moyenne nationale à tous les niveaux**

Graphique 13 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : le pourcentage d'étudiants de nationalité étrangère issus d'un système éducatif étranger en 2014-2015 dans les universités (Source Sies)



En 2014, tous cursus confondus, le pourcentage des étudiants issus de systèmes éducatifs étrangers inscrits dans les universités de l'académie est supérieur à la moyenne française (13,3%, France 10,9%). Entre 2010 et 2014, la part des étudiants étrangers a diminué de – 3% (France – 2,5%).

Quel que soit le niveau, la part des étudiants étrangers est supérieure à la moyenne nationale, surtout en M (20,9%, France 14,7%) et en D (45,7, France 37,7%) où l'attractivité est respectivement de 6 et 8 points supérieure à la moyenne nationale.

- **Le Maroc, premier pays d'origine des étrangers accueillis sur le site**

Graphique 14 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : la répartition territoriale et nationale par nationalité des étudiants de nationalité étrangère issus d'un système éducatif étranger en 2014-2015 dans les universités (Source Sies)

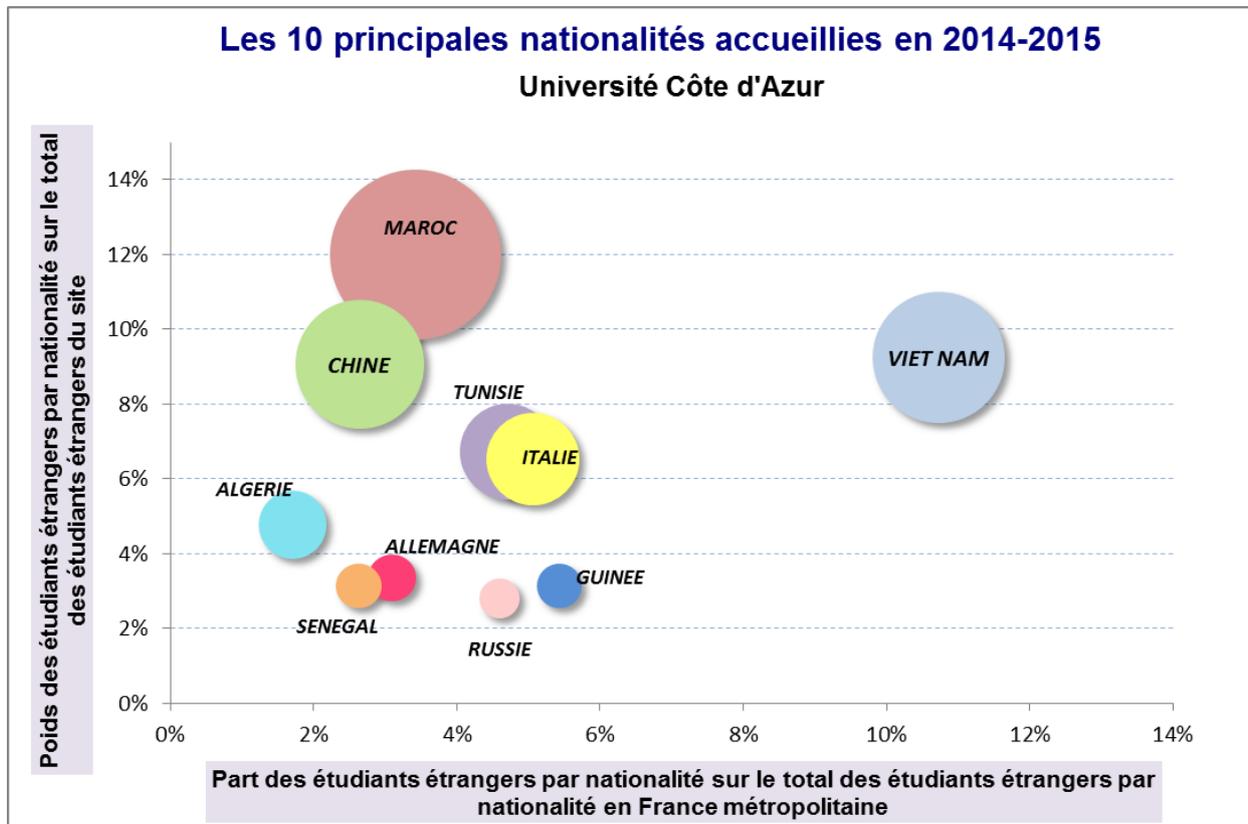


Tableau 24 – Site du regroupement académique « Université Côte d’Azur » : Les 10 premiers pays d’origine des étudiants de nationalité étrangère issus d’un système éducatif étranger en 2014-2015 dans les universités (Source Sies)

Pays d’origine des étudiants étrangers accueillis dans le site	Nombre d’étudiants	Poids au regard du nombre total d’étudiants étrangers accueillis dans les établissements du site	Rappel du rang national
Maroc	582	12,0%	1
Vietnam	448	9,2%	8
Chine	440	9,1%	2
Tunisie	326	6,7%	4
Italie	317	6,5%	5
Algérie	232	4,8%	3
Allemagne	163	3,4%	7
Sénégal	153	3,2%	6
Guinée	152	3,1%	16
Russie	136	2,8%	13

## LA VIE ETUDIANTE

### ► Un taux de boursiers sur critères sociaux aux échelons les plus élevés supérieur à la moyenne française

En 2015-2016, 27% des effectifs inscrits dans l’enseignement supérieur bénéficient d’une bourse sur critères sociaux, soit 16 250 étudiants. Bien que cette proportion soit identique à celle de la France métropolitaine (France 27%), on observe cependant une part de boursiers relevant des échelons 5, 6 et 7, correspondant à la situation sociale la plus fragile, supérieure à celle du niveau national (35%, France 31%).

Par ailleurs, 178 étudiants bénéficient d’une aide d’urgence annuelle dont 52% aux échelons 5, 6 et 7 (France 71%).

### ► Les capacités d’accueil des étudiants en matière de restauration et de logement

En 2015-2016, selon le CNOUS, l’académie de Nice dispose de 4 313 places en restaurants universitaires (2,3% du poids national), soit une proportion de 7 offres pour 100 étudiants (France 7 places pour 100 étudiants).

Elle compte 4 816 places en résidences CROUS (2,9% du poids national), soit 8 places pour 100 étudiants.

## ► L'accueil des étudiants handicapés

Tableau 25 – Site du regroupement académique « Université Côte d'azur » : la répartition (en %) des étudiants handicapés par filière dans les établissements publics d'enseignement supérieur et les lycées sous tutelle MESRI en 2014-2015 (source MESRI)

Étudiants handicapés	CPGE	STS	Niveau L	Niveau M	École d'ingénieurs	Autres	Effectif total
Académie de Nice	0,2%	8,4%	65,1%	18,3%	-	8,0%	464
France métropolitaine	0,3%	3,9%	65,4%	17,5%	2,1%	10,6%	19 864

Tableau 26 – Site du regroupement académique « Université Côte d'azur » : la répartition (en %) des étudiants handicapés à l'université par grand domaine disciplinaire en 2014-2015 (source MESRI)

Étudiants handicapés	Droit Sciences éco AES	ALLSH	Santé	Sciences	Formations d'ingénieurs	STAPS	Effectif Total
Académie de Nice	34,2%	31,9%	9,0%	18,2%	2,5%	4,2%	357
France métropolitaine	24,7%	40,1%	10,7%	19,5%	1,6%	3,5%	15 838

## LES ACTIONS LABELLISEES AU TITRE DU PIA

### ► 1 École universitaire de recherche (EUR) – 1ère vague

**UCA Digital Systems for Humans** (Systèmes numériques pour les humains - DS4H) est un projet qui contribuera à la conception de systèmes numériques futurs, à l'invention de nouvelles applications et à l'étude des liens entre des humains et le monde numérique.

Ce projet, porté par **UCA**, regroupe 4 membres : Université Nice Sophia Antipolis, Centre National de la Recherche Scientifique, SKEMA Business School - Campus Sophia Antipolis, Institut National de Recherche en Informatique et Automatique

### ► 2 Nouveaux cursus universitaire (NCU) – 1ère vague

Le projet **ECRI+** porté par l'Université ouverte des humanités et l'Université de Strasbourg, a pour objectif de développer un dispositif national d'évaluation, de formation et de certification des compétences d'expression et de compréhension écrites en français. Pour ce faire, ECRI+ propose la co-construction pluri-établissement d'un service en ligne partagé et la généralisation de formations dédiées dans chaque établissement. Ouvert et évolutif, il accueillera toutes les initiatives désireuses de contribuer, via le développement des compétences en français écrit, à la réussite des étudiants.

Le projet **L@UCA** (Licence à l'Université:Compétences et Adaptabilité), porté par la **ComUE UCA** est un projet de transformation du premier cycle qui s'articule autour de trois piliers intégrés : « orientation active dans une perspective -2/+3 », « diversité et flexibilité des parcours », « transformations pédagogiques ».

## ► 1 IDEFI et 3 IDEFI-N

### • 1 IDEFI

L'École Polytech' Nice-Sophia est impliquée dans un projet d'initiative d'excellence en formations innovantes : **AVOSTTI** (Accompagnement des vocations scientifiques et techniques vers le titre d'ingénieur). Ce projet collectif des 13 écoles d'ingénieurs internes aux universités (réseau Polytech) vise à ouvrir les formations d'ingénieurs à de nouveaux publics en mettant en place des parcours sécurisés et des passerelles vers le cycle d'ingénieurs.

### • 3 IDEFI-N dont 1 coordonnée par l'ISEN de Toulon

**FLIRT** (Formations libres et innovantes Réseaux & Télécom coordonné par l'Institut Mines-Télécom)  
Le projet FLIRT a pour ambition d'accélérer la transformation de la formation continue dans la filière « Réseaux et Télécom » et a pour objectif de développer, sur une durée de 4 ans, une collection de 10 MOOC, une offre de 3 parcours de formation fondée sur la collection de MOOC, des innovations destinées à améliorer l'efficacité pédagogique des MOOC. Il vise également à développer un écosystème et une communauté d'expertise française grâce à l'implication des partenaires, dont **EURECOM**, localisée sur la technopole scientifique de **Sophia Antipolis** et en tant qu'école associée de l'Institut Mines-Télécom, fait partie.

**FR2I** (Formation en réseau d'ingénieurs internationaux)

Ce projet, **coordonné par l'Institut supérieur de l'électronique et du numérique (ISEN) de Toulon**, est centré sur la formation des 3 premières années post-bac. Il vise à introduire de manière significative des contenus et outils numériques dans la formation des ingénieurs. Les approches et outils développés dans le cadre de ce projet pourront plus tard être étendus aux enseignements de l'ensemble de la formation d'ingénieurs sur 5 ans et aux formations en partenariat. Par ailleurs, il facilitera le développement à l'international à la fois en termes d'attractivité de la formation et en termes de facilité de déploiement de formations sur des sites distants.

**SONATE** (Solidarité numérique et attractivité territoriale)

Le projet vise l'insertion de publics défavorisés dans le système d'enseignement supérieur par des préparations au Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), basées sur l'utilisation du numérique et du tutorat à distance. Ce projet porté par la Fondation UNIT (Université numérique thématique ingénierie et technologie) compte parmi ses partenaires, Aix-Marseille Université et **Université Nice-Sophia Antipolis**.

## ► 1 projet Espaces de formation, de recherche et d'animation numérique (E-FRAN)

Le projet **LUDO**, porté par l'Unité de neuro-imagerie cognitive (INSER-CEA, NeuroSpin) a pour but de développer un logiciel open source pour l'apprentissage ludique des fondamentaux sur les nombres et la lecture en grande maternelle. Cette expérimentation, en grandeur réelle, s'effectue dans les académies de Poitiers et de **Nice**.

## ► 1 projet de Développement d'universités numériques expérimentales (DUNE)

Dans le cadre de l'appel à projet DUNE 2017, le projet **SIDES 3.0** a pour objectif de proposer aux étudiants en médecine des services numériques personnalisés à haute valeur ajoutée à partir de leurs traces d'apprentissages réalisées sur la plateforme SIDES, utilisée par tous les étudiants en France. Ce projet est porté par l'Université numérique francophone des sciences de la santé et du sport (UNF3S).

En tant que membre du GIP UNF3S, **l'université de Nice** participe au projet.

## ► 2 Campus étudiants-entreprises pour l'innovation de rupture par le numérique (Disrupt'campus)

Le projet **INVENT@UCA**, créé par l'**Université Nice Sophia Antipolis** et **SKEMA BS**, va permettre de déployer une véritable offre de service auprès des entreprises. INVENT@UCA réunira professionnels, universitaires et étudiants dans le but d'accompagner la transformation numérique des organisations tout en formant les étudiants à l'innovation et l'entrepreneuriat. Le démarrage est prévu en janvier 2018. Une expérimentation DEMOLA a déjà été réalisée à partir de cas réels d'innovation : cinq entreprises, 30 étudiants et 5 salariés co-crée avec l'appui d'un facilitateur.

Le projet « **Conjugaison** » est un programme de l'institut Mines-Télécom (IMT) pour soutenir la transformation numérique des entreprises grâce aux élèves.

L'IMT et ses écoles dont Eurecom (membre fondateur du Campus SophiaTech à Sophia Antipolis) ont présenté le programme « Conjugaison » dont l'objectif est de soutenir le développement des entreprises grâce à des formations au numérique, à l'innovation et à l'entrepreneuriat. L'originalité de ce programme est d'associer l'expertise académique reconnue de l'IMT dans le numérique, et les compétences et l'enthousiasme de ses élèves.

## ► La participation à 3 partenariats pour la formation professionnelle et l'emploi (PFPE)

Le projet **Défi&Co** propose des formations « instrumentées » de niveaux 3 à 1 dans 5 domaines professionnels à la fois fortement impactés par le numérique, délaissés par les femmes et présentant un fort déficit de compétences tels que les métiers liés au BIM (Building Information Modeling) ou à la performance énergétique de la construction. Le projet sera déployé dans les 25 centres du CESI (école d'ingénieurs) en France dont le **CESI Sophia Antipolis**.

Le projet **Innovance** consiste en la mise en place d'un pôle de référence nationale des compétences et de l'emploi dédié aux métiers de la fibre optique, des infrastructures et de ses usages numériques et prévoit de développer un centre de R&D métiers et compétences, une instance de coordination nationale des plans de formation et un réseau de pôles locaux de formation. Ce projet est porté par Manche Numérique avec le soutien et le partenariat actif des entreprises régionales et nationales de l'écosystème du numérique, des collectivités locales, départementales et régionales actionnaires de la SEML INNOVANCE dont le pôle territorial de référence **SICTIAM à Vallauris et l'entreprise CIRCET**.

Le projet **NET – Numérique, Emploi, Travail** vise à accompagner la transformation numérique des politiques du travail, par le développement d'outils pour orienter les carrières, réaliser des diagnostics territoriaux et cartographier les compétences à partir des mégadonnées (« Big Data ») pour guider le demandeur d'emploi dans sa recherche. Les formations sont labellisées « Grande école du numérique » qui est présente dans les 13 régions métropolitaines dont **Nice**.

## 3 CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS LABELLISEES

Dans le cadre des appels à projets de campus des métiers et des qualifications, lancés en 2013, 2015 et 2016, 3 campus des métiers et des qualifications ont été labellisés sur le site Université Côte d'Azur :

- le **campus des métiers et des qualifications du Tourisme, hôtellerie, restauration Côte d'Azur**, localisé sur les départements des Alpes-Maritimes et du Var. Ce campus est en lien avec trois pôles régionaux d'innovation et de développement économique solidaire (PRIDES), les pôles PASS, Mer et Provence - Côte d'Azur Events. Le campus THR est un point d'entrée vers les laboratoires de recherches universitaires. On peut citer des recherches en lien avec l'hôtellerie restauration : « Les effets de l'âge, de l'agression et des pathologies digestives sur l'état nutritionnel » et « la dénutrition hospitalière, technologie et pratique de la nutrition artificielle » (Laboratoires de recherche en nutrition **CHU de Nice** et Faculté de médecine de l'**UNS**).
- le **campus des métiers et des qualifications de la mer** labellisé en février 2017 et porté par l'**Université de Toulon (UTLN)** a pour objectif de créer un écosystème de formations (initiale, continue et en apprentissage) sur le continuum bac -3 / bac +8, au service de la lisibilité, de l'attractivité et d'une plus grande cohérence des filières de formation liées à la mer ;

- le **campus des métiers et des qualifications développement culturel** en région PACA, labellisé en février 2017, répond à une volonté des acteurs de la formation et des acteurs économiques, dans le domaine de la culture, de se regrouper pour consolider ou développer des liens dans une logique de synergie des dynamiques et des actions qu'ils mènent à destination des différentes catégories de publics et usagers de la formation professionnelle.

Le Campus se structure en pôles de compétences :

- ❖ Un cœur de campus sur Avignon et sa métropole : direction culturelle et communication, techniques du spectacle vivant, festivals, patrimoine, jeu vidéo,
- ❖ Sur Arles : photographie, animation 2D et 3D,
- ❖ Sur **Cannes** : audiovisuel,
- ❖ Sur Marseille : arts et industries graphiques, techniques du spectacle vivant et métiers de la mode pour le spectacle vivant.

### 3. LE POTENTIEL DE RECHERCHE

Le site « Université Côte d'Azur » est constitué d'acteurs très différents (en taille, statuts...) affichant des spécificités complémentaires en matière de recherche et de formation. La ComUE fédère les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche autour de l'objectif de devenir un site de réputation mondiale en recherche.

Différentes distinctions attestent de la qualité de la recherche sur le site : 13 enseignants-chercheurs sont membres de l'IUF sur la période 2013-2017, 31 bourses ERC ont été attribuées entre 2009 et 2018 et 6 médailles CNRS, dont 1 d'or, ont été décernées entre 2001 et 2017.

Sélectionné en janvier 2016 par le jury international du PIA2 - 1<sup>ère</sup> vague, le projet d>IDEX UCA<sup>JEDI</sup> porté par la ComUE a dynamisé la recherche d'excellence dans les domaines phares du site. Dans le cadre des investissements d'avenir, le site participe à 30 projets (8 laboratoires d'excellence dont 4 coordonnés par le site, 9 équipements d'excellence, 1 Bioinformatique, 2 Biotechnologies-bioressources, 1 cohorte, 5 infrastructures, 3 actions espace, 1 RSNR) dont :

- 3 en Sciences du numérique, informatique et mathématiques ;
- 5 en Sciences de la matière et ingénierie ;
- 9 en Sciences du vivant et de la santé ;
- 6 en Sciences de la terre, de l'univers et de l'espace ;
- 4 en Agronomie et écologie ;
- 3 en Sciences humaines et sociales.

L'analyse faite par l'OST - Hcéres sur les publications scientifiques, montrent :

- une part de production scientifique nationale importante en Informatique (3,8% en 2014-2016) ;
- une présence affirmée en Astronomie, Astrophysique ;
- une spécialisation marquée en Mathématiques et en informatique ;
- une bonne visibilité en Biologie appliquée-écologie et en Chimie ;
- un taux de copublications internationales supérieur à celui de la France en Sciences de l'univers et en Mathématiques ;
- une part de copublications européennes supérieure à la moyenne nationale en Biologie appliquée-écologie, en Sciences de l'univers, en Sciences pour l'ingénieur, en Informatique et en Mathématiques.

Le site fait preuve d'un dynamisme en termes de collaborations scientifiques internationales avec les États-Unis, l'Italie, l'Allemagne, et le Royaume-Uni.

## LES DEPENSES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT ET LES PERSONNELS DE RECHERCHE

Les données concernant les dépenses de recherche et développement (R&D, DIRD, CIR) n'étant pas disponibles pour le site du regroupement académique « Université Côte d'Azur », un rappel des données régionales est ci-dessous présenté.

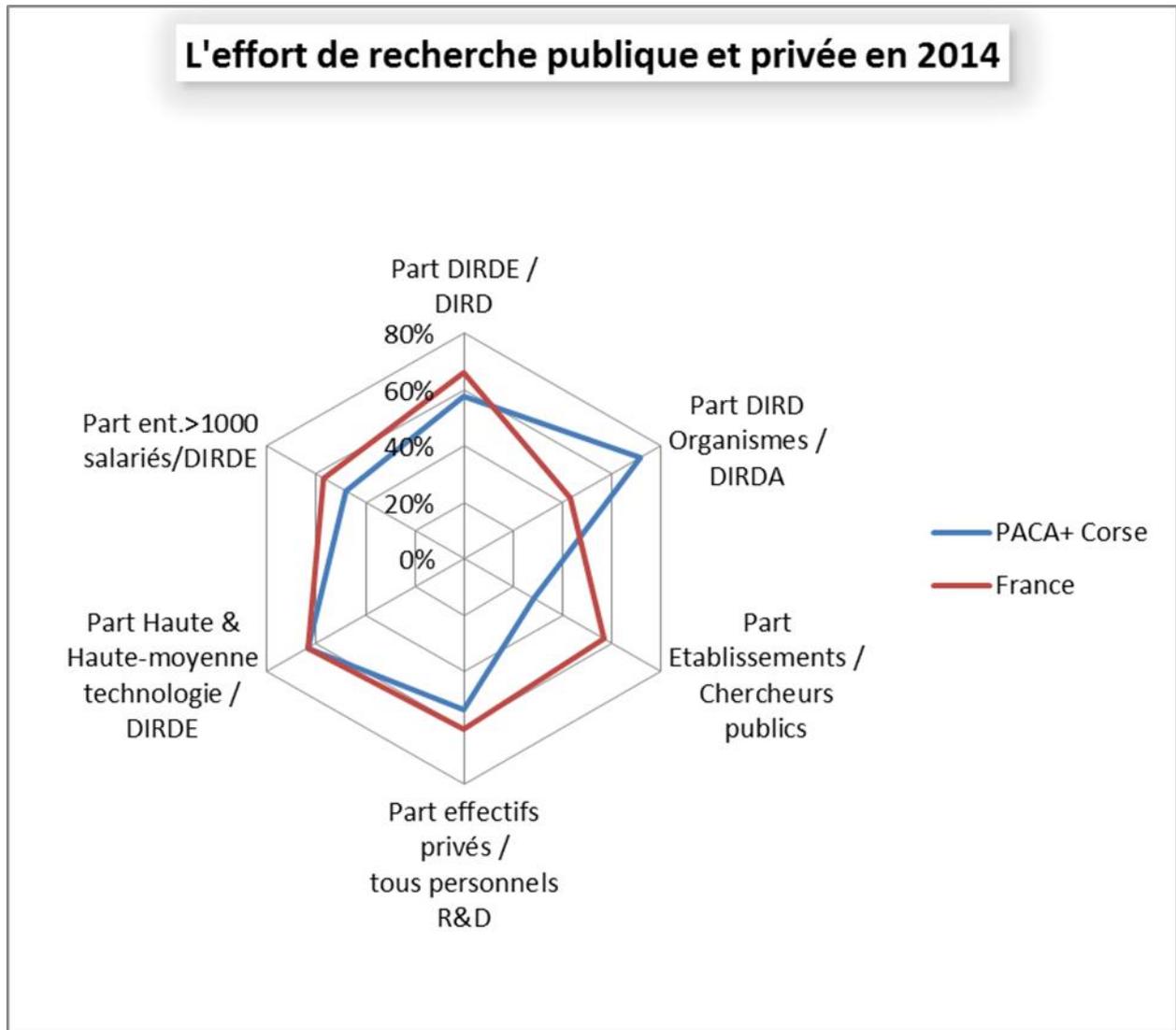
Tableau 27 – Rappel région Provence-Alpes-Côte d'Azur : les effectifs et les dépenses en recherche et développement (R&D) en 2008 et 2014 (Source : SIES)

Régions Paca et Corse	2008	2014	Poids national 2014	Évolution 2008-2014	Évolution France métropolitaine 2008-2014
Dépense intérieure en R&D ( M€)	2 674	3 440	7,3%	+ 28,7%	+ 19,1%
- dont entreprises ( M€)	1 511	1 984	6,4%	+ 31,3%	+ 20,8%
- dont administrations ( M€)	1 163	1 457	9,0%	+ 25,3%	+ 16,0%
Effectif total de R&D	26 244	29 663	7,2%	+ 13,0%	+ 9,0%
- dont entreprises	12 903	15 891	6,4%	+ 23,2%	+ 12,7%
- dont administrations	13 341	13 773	8,5%	+ 3,2%	+ 3,6%
Chercheurs Paca et Corse	16 894	19 681	7,5%	+ 16,5%	+ 17,4%
- dont entreprises	8 848	11 188	6,9%	+ 26,4%	+ 26,0%
- dont administrations	8 046	8 493	8,4%	+ 5,6%	+ 5,9%
Personnels de soutien	9 350	9 983	6,8%	+ 6,8%	- 3,5%
- dont entreprises	4 055	4 703	5,5%	+ 16,0%	- 5,9%
- dont administrations	5 295	5 280	8,7%	- 0,3%	+ 0,2%

En 2014, la région consacre 2,3% de son PIB aux dépenses de recherche et développement (France métropolitaine 2,2%).

## ► Les dépenses intérieures de recherche et de développement (DIRD)

Graphique 15 – Région Provence-Alpes-Côte d’Azur : les caractéristiques des dépenses de R&D en 2014 (source Sies)



## ► Le crédit d'impôt recherche (CIR)

En 2014, le montant du crédit d'impôt recherche s'élève à 452 M€ pour l'académie de Nice, ce qui représente 2,2% du montant national et 46% du montant régional.

En 2014, on dénombre 420 institutions bénéficiaires du CIR, représentant 2,7% des entreprises bénéficiaires au niveau national.

## ► L'offre documentaire à destination des chercheurs

Graphique 16 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : la dépense documentaire de recherche (en €) par enseignant-chercheur en 2014 (source : Enquête statistique générale des bibliothèques universitaires - ESGBU)

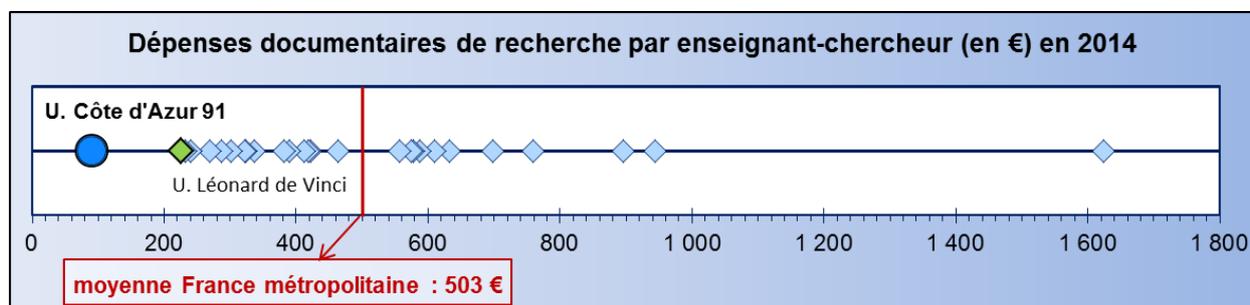


Tableau 28 – Site de regroupement académique « Université Côte d'Azur » : les dépenses documentaires pour la recherche en 2014 (source : Enquête statistique générale des bibliothèques universitaires - ESGBU)

	Académie de Nice	Moyenne nationale	Maximum	Minimum
Dépenses d'acquisition de documentation pour la recherche	203 740€	1 838 842€	4 751 750€	203 740€
Part des dépenses d'acquisition consacrées à la recherche	17,0%	59,0%	83,6%	17,0%
Dépenses documentaires de recherche / enseignant-chercheur	91€	503€	1 623€	91€

Les dépenses d'acquisition de documentation réalisées sur le site sont très largement consacrées à la documentation étudiante, par conséquent, la part de la documentation de niveau recherche est faible (17% des dépenses d'acquisition). La ComUE Côte d'Azur est le site qui consacre le moins de moyens à l'achat de documentation de niveau recherche, et se place en toute fin de classement sur ce sujet, avec une moyenne de seulement 91€ dépensés par enseignant-chercheur et par an.

## LA STRUCTURATION DE LA RECHERCHE SUR LE SITE

Constitué d'acteurs très différents (en taille, statuts...), le site affiche des spécificités complémentaires en matière de recherche. La ComUE fédère les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche autour de l'objectif de devenir un site de réputation mondiale en recherche dans le cadre de l'initiative d'excellence qu'elle porte.

L'IDEX UCA<sup>jedi</sup> a retenu 8 grands axes structurants de recherche. Ces programmes structurants ont pour objectif de faire émerger ou de consolider des champs de recherche transdisciplinaires susceptibles de devenir à 4 ans des axes forts de la recherche au sein d'UCA, à même d'adosser une offre de formation originale de qualité et de contribuer pour une très large part à l'attractivité internationale du site :

- Environnement, santé, citoyens
- Matière, lumière, interactions
- Système cognitif, normalité et pathologie du cerveau humain, neurosciences computationnelles
- Art et Science

- Risques en zone nord-méditerranéenne
- Modélisation, physique et mathématique du vivant
- Data Sciences
- Interactions sociales et dynamiques complexes

La pluricom pétence et la pluridisciplinarité permet de promouvoir sur le site une culture de la transdisciplinarité favorisant l'émergence de projets de formation et de recherche innovants. L'obtention de l'IDEX participe à la promotion de programmes de recherche et à l'élaboration de masters transdisciplinaires dans les domaines :

- • Sciences du numérique, informatique et mathématiques
- • Sciences, Ingénierie, Technologies et Environnement
- • Biologie, Santé, Sport
- • Agronomie, écologie
- • Sciences de la terre, de l'univers et de l'espace
- • Sciences de l'Homme et de la Société

30 projets Investissement d'avenir valorisent les domaines de recherche : 8 labex, 9 Equipex, 1 Bioinformatique, 2 Biotechnologies-bioressources, 1 cohorte, 5 infrastructures, 3 actions espace et 1 projet de recherche en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection.

### ► Le domaine des Sciences du Numérique, Informatique et Mathématiques : 4 actions du programme des investissements d'avenir

- **2 Labex** dont 1 coordonné par un établissement du site et 1 commun avec Aix-Marseille université (AMU)
  - CARMIN** (Centres d'Accueil et de Rencontres Mathématiques Internationales). Ce projet fédère les 4 instituts français de mathématiques. Il vise à construire des lieux de rencontres pour les mathématiciens où les compétences sont mises en commun afin de pouvoir résoudre les grandes questions scientifiques.
  - UNC@SOPHIA** (coordonné par l'université Nice Sophia Antipolis), réseau centré sur les services que l'internet de demain pourra offrir aux utilisateurs.
- **2 Equipex** dont 1 en réseau
  - ROBOTEX**, projet national en réseau composé de 15 laboratoires structurant la robotique autour de la robotique humanoïde, la robotique médicale, la robotique mobile, la micro et nanorobotique et la robotique de production.
  - FIT** (Future Internet of Thing). Le projet vise à constituer un réseau national matériel et logiciel afin de tester en grandeur réelle les futures technologies de l'internet. Il est composé de 10 sites autour de la métrologie des réseaux sans fil, avec sur le site d'UCA-INRIA, la salle anéchoïde R2Lab à Sophia Antipolis.

### ► Le domaine des Sciences de la matière et ingénierie : 4 actions PIA

- **2 Labex** dont 1 coordonné par un établissement du site
  - FIRST-TF** (Réseau Thématique pour la recherche, l'innovation, la formation, les services et le transfert en temps-fréquence).
  - GANEX** (Réseau national sur GaN). Ce projet, coordonné par le **CNRS Côte d'Azur**, vise à créer un réseau national public-privé sur la fabrication de composants électroniques à base de Nitrure de Gallium, dont les propriétés intrinsèques permettent la réalisation de composants électroniques et photoniques.
- **2 Equipex**
  - MIGA**, interféromètre pour l'observation du champ gravitationnel de la Terre.
  - REFIMEVE+** (Réseau fibre métrologique à vocation européenne +) est un nouveau concept de référence de fréquence à partir de la distribution d'une porteuse ultra stable provenant d'une source atomique en utilisant internet.

## ► Le domaine des Sciences de la vie et de la santé : 10 actions PIA

- **3 Labex** dont 2 coordonnés par un établissement du site  
**DISTALZ** (Développement de stratégies innovantes pour une approche transdisciplinaire de la maladie d'Alzheimer).  
**ICST** (Canaux ioniques d'intérêt thérapeutique), coordonné par le **CNRS Côte d'Azur**, est un réseau national dédié à la compréhension des processus de propagation des ions au travers des membranes cellulaires.  
**SIGNALIFE** (Réseau d'innovation sur les voies de signalisation en sciences de la vie). Ce projet, coordonné par l'**université Nice Sophia Antipolis**, vise à explorer en détail les principes de communication au niveau des cellules vivantes, processus déterminant dans le développement des maladies comme le cancer ou les maladies neurologiques.
- **1 projet bioinformatique**  
**RESET** (Éteindre et rallumer la machinerie d'expression génique chez les bactéries : de modèles mathématiques aux applications biotechnologiques) est un projet de recherche en ingénierie au service des filières biotechnologiques.
- **1 projet suivi de cohorte**  
Le CHU de Nice avec l'Assistance publique Hôpitaux de Marseille est partenaire du projet **HOPE-EPI** sur la recherche épidémiologique en hémato-oncologie pédiatrique.
- **4 Infrastructures**  
**Biobanques** : Infrastructure nationale de Biobanques infrastructure distribuée s'appuyant sur 64 biobanques et 6 collections microbiennes. Ce projet vise à intégrer à l'échelon national les capacités de recueil et de stockage des échantillons biologiques d'origine humaine et les collections microbiennes, d'assurer la qualité des collections et des annotations cliniques associées, et de faciliter l'accès à ces collections pour les projets de recherche.  
**FLI** France Life Imaging est une infrastructure nationale qui regroupe six grandes plateformes d'imagerie pour la recherche en imagerie préclinique et clinique incluant l'archivage et le traitement des images.  
**France-Génomique** vise à intégrer à l'échelon national les capacités d'analyse du génome et de traitement bioinformatique des données à haut débit ainsi générées.  
**France HADRON** (FrHA), infrastructure nationale, fédère les scientifiques engagés dans le programme national de recherche et de formation en hadronthérapie. La recherche en hadronthérapie touche aussi bien les champs de la médecine, de la biologie et de la physique des particules. L'UNS est partenaire du projet.
- **1 projet de recherche en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection (RSNR)**  
**PRIODAC** (Prophylaxie répétée par l'iode stable en situation accidentelle) (IRSN, AMU, UNSA). Ce projet de recherche propose de déterminer les modalités d'administrations répétées d'iode stable en situation de rejets radioactifs chroniques, d'évaluer les effets indésirables d'administrations répétées d'iode stable sur les grandes fonctions physiologiques de l'organisme, de mieux comprendre les mécanismes moléculaires de la régulation du métabolisme de l'iode ainsi que les phénomènes d'excrétion et de sécrétion de l'iode. Le projet a pour objet enfin de capitaliser sur les nouvelles connaissances acquises pour mettre au point des stratégies innovantes de protection contre des expositions répétées aux iodes radioactifs également adaptées aux personnes ayant déjà été préalablement contaminées. Le laboratoire Transport en imagerie et radiothérapie oncologique (TIRO) à Nice et à Marcoule est impliqué dans ce projet.

## ► Le domaine de l'Agronomie et de l'écologie : 4 actions PIA

- **1 Equipex**  
**XYLOFOREST** vise à constituer une plateforme de recherche multidisciplinaire s'intéressant à la question des ressources forestières dans tous ses aspects, notamment génomique des arbres, écologie des plantations forestières, chimie du bois...Ce projet est coordonné par l'INRA.
- **2 Projets biotechnologies et bioressources**  
**BFF** Biomass for Future.  
**OCEANOMICS** Biotechnologie et bioressources pour la valorisation des écosystèmes marins planctoniques. OCEANOMICS développe des recherches en amont du projet d'ITE Greenstars Génotypage et phénotypage haut débit / Biologie des systèmes.

- **1 infrastructure**

**EMBRC-France** Centre National de Ressources Biologiques Marines dont les trois partenaires sont la Station Biologique de Roscoff, le Laboratoire Arago de Banyuls et l'observatoire océanologique de Villefranche-sur-Mer.

► **Le domaine des Sciences de la terre, de l'univers et de l'espace : 6 actions PIA et 1 TGIR**

**6 actions PIA**

- **3 Equipex**

**CLIMCOR** Carottage PALEOclimatique : haute Résolution et Innovations a pour objectif de se doter de nouveaux moyens d'étude des archives climatiques.

**NAOS** (Novel Argo Ocean observing System) a pour objectif de consolider et d'améliorer la contribution française au réseau international Argo (Observatoire de Villefranche/mer).

**RESIF-CORE** (Réseau sismologique et géodésique français) dote la France d'un nouveau système d'instrumentation pour l'observation des déformations terrestres lentes par la mise en place d'un réseau de capteurs.

- **3 actions espace**

**Myriade Evolution** : en partenariat avec le CNES, le projet consiste à développer la nouvelle génération de plateforme, Myriade évolutions, pour des microsattellites (200 kg) et à réaliser, pour la mission franco-allemande de mesure du méthane atmosphérique (MERLIN), la première plateforme de cette filière.

**Satellites du futur** : par une approche conjointe entre Astrium et Thales Alenia Space, ce projet vise à concevoir et développer la nouvelle génération de plateformes pour les satellites géostationnaires de télécommunication de la gamme 3 à 6 tonnes.

**SWOT**, mené en collaboration avec la NASA pour mesurer les hauteurs d'eau des océans, des grands fleuves, des lacs et des zones inondées.

**1TGIR opérationnelle et 1 Laboratoire de recherche**

**La Flotte océanographique française (FOF)**

La recherche océanographique française dispose d'une flotte basée sur Brest et Toulon, composée de sept navires hauturiers, d'engins sous-marins profonds et de six navires de station, capables de réaliser des sorties de un à trois jours. En 2011, afin d'unifier la gouvernance de l'ensemble des moyens navals constituant la flotte océanographique française, les opérateurs (CNRS, IFREMER, IPEV, IRD) ont décidé de créer une unité mixte de service (UMS).

L'UMS FOF a pour objectifs d'élaborer la programmation des navires et des équipements lourds de ses quatre membres, prioritairement au service de la communauté scientifique tout en respectant les spécificités et engagements contractuels des partenaires, de coordonner les politiques d'investissement et anticiper le renouvellement de la flotte nationale et de prendre en compte la dimension européenne de la flotte.

Sur les thèmes scientifiques suivants :

- les ressources naturelles de l'océan et sa biodiversité ;
- les aléas sismique, volcanique, gravitaire, les tsunamis ;
- la structure et la dynamique de la Terre solide ;
- l'océan et la variabilité climatique ;
- les zones côtières et la plate-forme continentale.

**Le Laboratoire souterrain à bas bruit (LSBB)**

Le LSBB est un laboratoire de recherche bas-bruit unique au monde, ancré en pays d'Apt, qui résulte de la reconversion du poste de commandement de tirs du groupe de missiles stratégiques du plateau d'Albion situé à Rustrel (opération conduite par le Ministère de la Défense et par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche entre 1996 et 1998).

Au cœur du bassin d'alimentation de la plus grande source karstique d'Europe et dans le parc naturel régional du Luberon, le LSBB bénéficie d'un environnement naturel unique qui garantit un faible niveau de perturbations anthropiques. Il fournit un accès souterrain privilégié pour l'étude

de l'épikarst et de la zone non saturée. Il est l'analogue d'une plateforme carbonatée typique des champs pétrolifères du Moyen-Orient. Enfin il est devenu un observatoire international de l'environnement sismique, hydrogéologique, magnétique et radiatif en collaboration avec les partenaires de LBNL (Berkeley), UBC (Vancouver) et DUSEL (Sanford).

Le LSBB labellisé Site Instrumenté du CNRS-INSU en 2009, a été intégré en 2011 dans deux SOERE (Système d'observation et d'expérimentation pour la recherche en environnement - structures françaises labellisées par l'alliance AllEnvi mettant en réseaux des observatoires de l'environnement déployés sur des sites différents) : le SOERE H+ mettant en réseau des observatoires sur les aquifères et le SOERE Réseau de Bassins Versants. Il est par ailleurs intégré dans les SNO (Services nationaux d'observation du CNRS-INSU) Karst et RESIF depuis 2012. Par ailleurs, le LSBB est partie prenante dans la création du réseau international des laboratoires souterrains interdisciplinaires « URL network for International Interdisciplinary Innovation ».

Le laboratoire est un site pilote pour la métrologie haute sensibilité qui accueille les Equipex MIGA et CRITEX. Cette structure de transfert (vers les entreprises du territoire des Pays de Vaucluse et de la région PACA) vise à favoriser la création de nouvelles entreprises en les accueillant dans une pépinière en lien avec les thématiques de recherche développées au LSBB. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le LSBB est une « unité mixte de service » sous les tutelles de **l'université de Nice Sophia-Antipolis**, de l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV), du CNRS et les cotutelles d'Aix-Marseille université (AMU) et de **l'Observatoire de la Côte d'Azur**. Cette UMS propose un projet inter-régional qui repose sur les caractéristiques uniques « bas-bruit » de son environnement. En tant que plate-forme interdisciplinaire, le LSBB interagit avec les pôles de compétitivité SCS, Risques, Trimatec, Optitec, et Eau.

## ► Le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : 2 actions PIA

### • 1 Labex

**DRIHM / IRDHEI**, piloté par le CNRS, est un dispositif de recherche interdisciplinaire sur les Interactions Hommes-Milieus durable. L'UNS est partenaire du projet.

### • 1 Equipex

**Matrice Memory** à Nice. Ce Labex porté par HESAM a pour objectif de comprendre comment fonctionne la mémoire dans une approche transdisciplinaire (sciences humaines et sociales, sciences du vivant et de l'ingénierie).

Il faut noter le rôle majeur joué par la Maison des sciences humaines de Nice dans le processus de fédération des SHS.

## ► La qualité de la recherche

### • 13 enseignants-chercheurs membres de l'IUF

Sur la période 2013-2017, 13 enseignants-chercheurs sont membres de l'Institut universitaire de France (IUF) à l'université Nice Sophia-Antipolis. Ils représentent 2% du poids national.

Parmi les lauréats de l'IUF :

- 9 sont en Sciences ;
- 4 en SHS.

### • 31 bourses ERC

Entre 2009 et 2018, 31 bourses (13 starting grants, 11 advanced grants, 5 Consolidator Grants, 2 Proof of concept Grants) ont été attribuées par le Conseil européen de la recherche (European research council, ERC) à des chercheurs de l'académie.

Par ailleurs, 3 tremplins ERC ont été financés en 2016 et 3 en 2017.

- **6 médailles CNRS dont 1 d'or décernées entre 2001 et 2017**

En 2017, une médaille d'or du CNRS a été attribuée à un chercheur de l'Université Côte d'Azur qui a contribué au dynamisme et au rayonnement de la recherche en France dans le développement des grands interféromètres ayant conduit à la détection des ondes gravitationnelles.

► **3,8% de part nationale de production scientifique en Informatique**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, toutes les publications et productions issues des laboratoires, équipes de recherche ou de création d'Université Côte d'Azur doivent porter la signature commune des membres d'Université Côte d'Azur. L'usage de cette signature atteste de la présence de l'université dans les classements internationaux.

- **Une part de publications scientifiques importante en Astronomie, astrophysique (5,9%)**

Tableau 29 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : la part nationale des publications scientifiques, l'indice d'impact et l'indice de spécialisation en 2014-2016 par grande discipline scientifique (source OST)

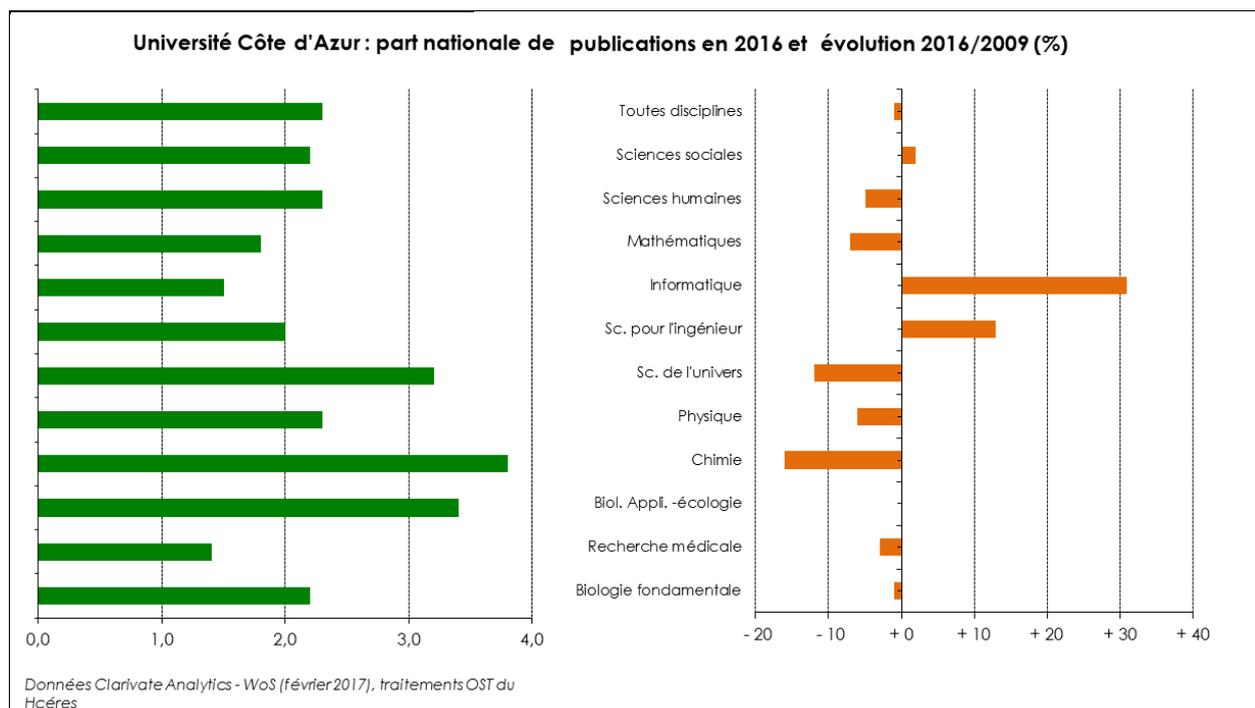
Grandes disciplines	Publication scientifique (part nationale en %)	Indice d'impact	Indice de spécialisation
Biologie fondamentale	2,2%	0,97	0,99
Recherche médicale	2,3%	0,99	1,01
Biologie appliquée Écologie	1,8%	1,24	0,63
Chimie	1,5%	1,20	0,57
Physique	2,0%	0,85	1,06
Sciences de l'univers	3,2%	1,10	1,67
Sciences pour l'ingénieur	2,3%	0,99	0,91
Informatique	3,8%	0,84	1,99
Mathématiques	3,4%	1,13	2,43
Sciences humaines	1,4%	0,49	0,56
<i>Sciences sociales*</i>	2,2%	0,86	0,54
Toutes disciplines	2,3%	0,99	1,00

Données en années lissées Clarivate Analytics - WoS (février 2017), traitements OST du Hcéres

\* En italique : indicateurs ayant moins de 40 publications.

(A noter qu'un certain nombre de travaux ne sont pas pris en compte : le CEA ne peut pas publier librement sur des sujets confidentiels financés par Areva ou d'autres).

Graphique 17 – Site du regroupement académique « Université Côte d’Azur » : la part nationale des publications scientifiques en 2014-2016 et l’évolution de 2009-2011 à 2014-2016 par grande discipline scientifique (source OST)



Données en années lissées

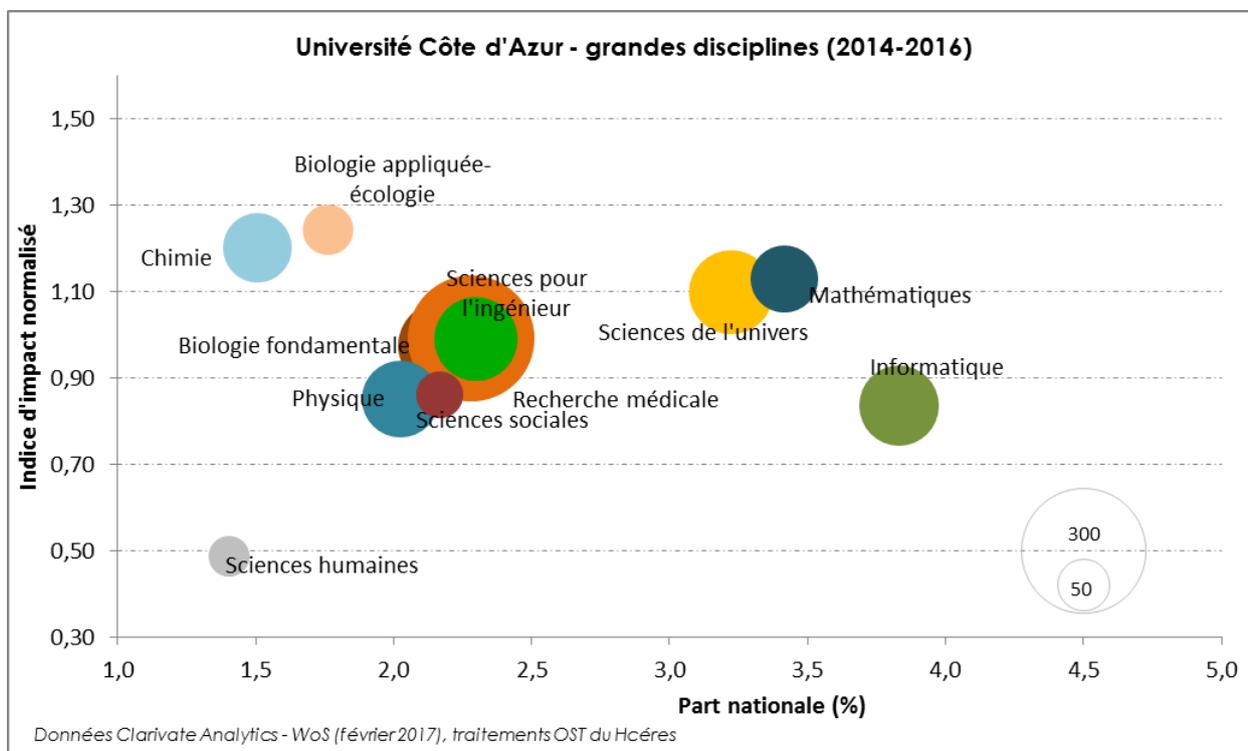
En 2014-2016, le site contribue à hauteur de 2,3% de part de production nationale. Les contributions les plus élevées sont observées en Informatique (3,8%), en Mathématiques (3,4%) et en Sciences de l'univers (3,2%).

Sur la période 2009-2016, toutes grandes disciplines confondues, la part nationale de publications du site reste stable. Cependant, on note une hausse importante de la production en Chimie (+ 31%), une progression plus modérée en Physique (+ 13%) et une baisse en Informatique (- 16%) et en Sciences de l'univers (- 12%).

Seulement 3 spécialités scientifiques sur 10 ont plus de 40 publications en 2016, dont l'Astronomie-astrophysique présente à hauteur de 5,9% dans l'académie.

- **Une bonne visibilité en Biologie appliquée-écologie et en Chimie**

Graphique 18 – Site du regroupement académique « Université Côte d’Azur » : la part nationale des publications scientifiques et l’indice d’impact en 2014-2016 par grande discipline scientifique (source OST)



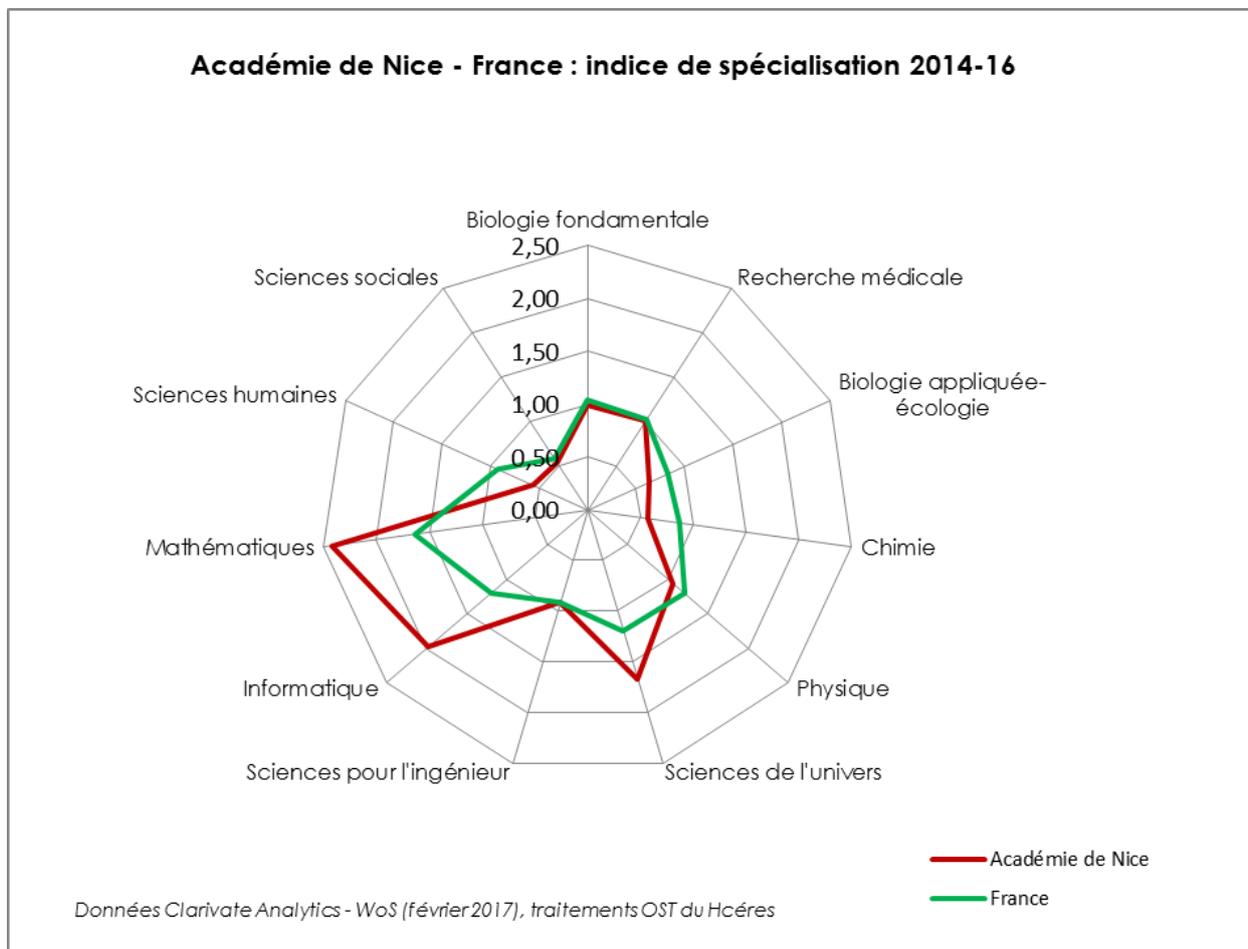
*Données en années lissées*

En 2014-2016, toutes disciplines confondues, le site a une visibilité scientifique mondiale de 0,99 inférieure à la moyenne française (1,05) et à la moyenne mondiale qui par convention est égale à 1. On observe une progression de sa visibilité entre 2009 et 2016 (+ 4%, France + 2%).

Malgré une perte de visibilité de – 13% entre 2009 et 2016, le site reste très visible en Biologie appliquée-écologie (1,24 ; France 1,33). Durant cette même période, on observe une forte progression de la visibilité en Chimie (+ 33%) qui atteint un indice d’impact de 1,20 (France 1,03). La visibilité en Mathématiques demeure stable (1,13 ; France 1,07).

- **Une spécialisation marquée en Mathématiques et en Informatique**

Graphique 19 – Site du regroupement académique « Université Côte d’Azur » : l’indice de spécialisation des publications scientifiques en référence mondiale par grande discipline scientifique en 2014-2016, en comparaison avec la France (source OST)



*Données en années lissées*

En 2014-2016, le site est très spécialisé en Mathématiques, avec un indice de 2,43, en Informatique (1,99) et dans une moindre mesure en Sciences de l’univers (1,67).

On retrouve cette spécialisation dans la sous-discipline Astronomie et astrophysique (4,07).

- **Des taux de copublications internationales et européennes en progression**

Tableau 30 – Site du regroupement académique « Université Côte d’Azur » : la part des publications scientifiques en collaboration scientifique internationale et européenne dans le total des publications du site en 2014-2016 par grande discipline et l’évolution entre 2009-2011 et 2014-2016 (source OST)

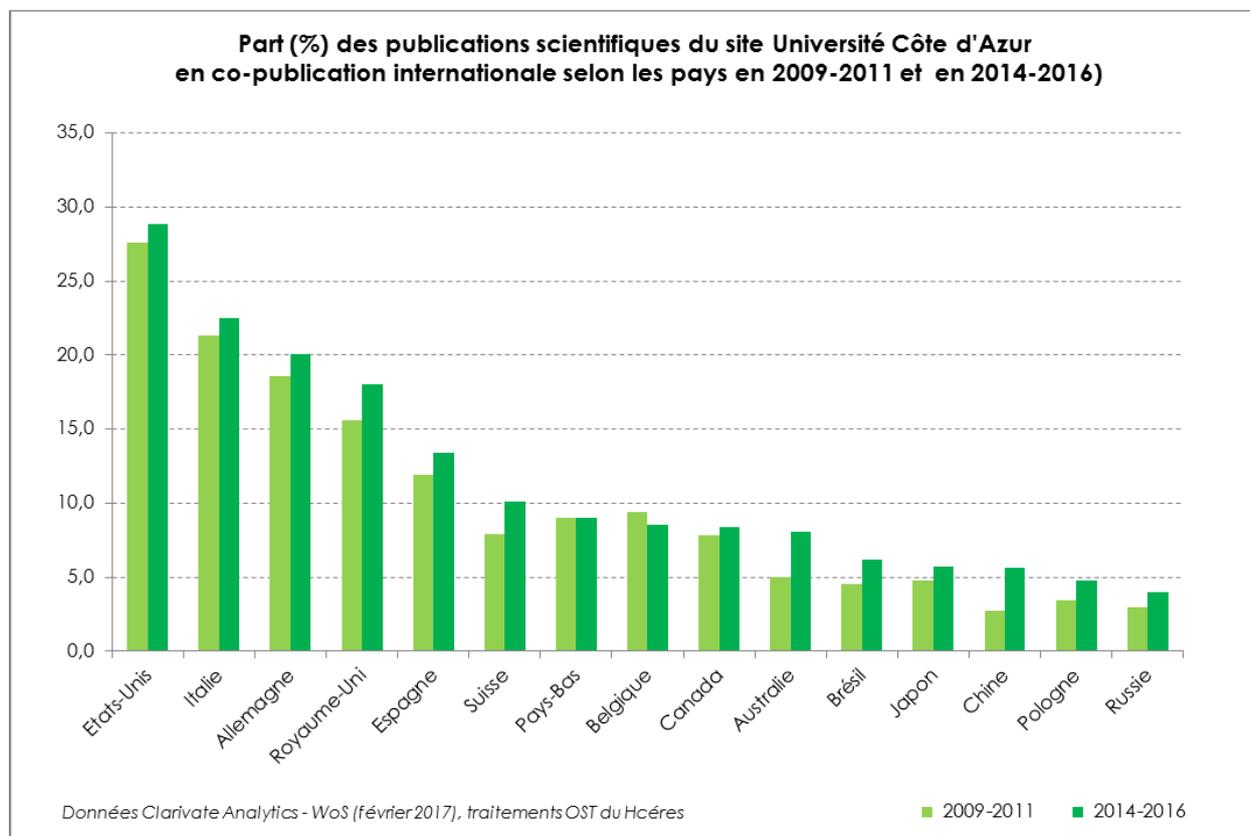
Grandes disciplines	Part du site collaboration internationale	Évolution du site	Part France	Évolution France	Part du site collaboration européenne	Évolution du site	Part France	Évolution France
Biologie fondamentale	54,7%	+ 18%	59,1%	+ 15%	33,4%	+ 15%	34,5%	+ 16%
Recherche médicale	39,6%	+ 20%	47,4%	+ 25%	24,6%	+ 24%	30,5%	+ 32%
Biologie appliquée Écologie	64,3%	+ 10%	66,7%	+ 17%	39,2%	+ 25%	36,1%	+ 22%
Chimie	44,5%	+ 11%	58,5%	+ 20%	23,5%	0%	30,2%	+ 14%
Physique	60,5%	+ 14%	63,5%	+ 17%	37,5%	+ 10%	38,4%	+ 16%
Sciences de l’univers	74,9%	+ 10%	73,5%	+ 15%	51,5%	+ 11%	46,2%	+ 15%
Sciences pour l’ingénieur	46,3%	+ 34%	51,6%	+ 41%	25,0%	+ 28%	24,0%	+ 37%
Informatique	50,6%	+ 56%	49,6%	+ 92%	30,1%	+ 80%	23,8%	+ 99%
Mathématiques	52,5%	+ 11%	55,5%	+ 19%	28,6%	+ 3%	26,7%	+ 21%
Sciences humaines	37,0%	+ 45%	35,7%	+ 39%	21,0%	+ 43%	21,1%	+ 46%
Sciences sociales	49,9%	+ 41%	54,0%	+ 23%	30,2%	+ 50%	31,6%	+ 31%
Toutes disciplines	53,5%	+ 18%	56,7%	+ 22%	32,9%	+ 18%	32,7%	+ 23%

Données en années lissées

En 2016, les parts de copublications internationales du site (53,5%) sont inférieures de 3 points à celles de la France (56,7%). Toutefois, ces parts sont plus élevées en Sciences de l’univers, en Informatique et en Sciences humaines.

Les parts de copublications européennes sont supérieures à la moyenne nationale en Biologie appliquée-écologie, en Sciences de l’univers, en Sciences pour l’ingénieur, en Informatique et en Mathématiques.

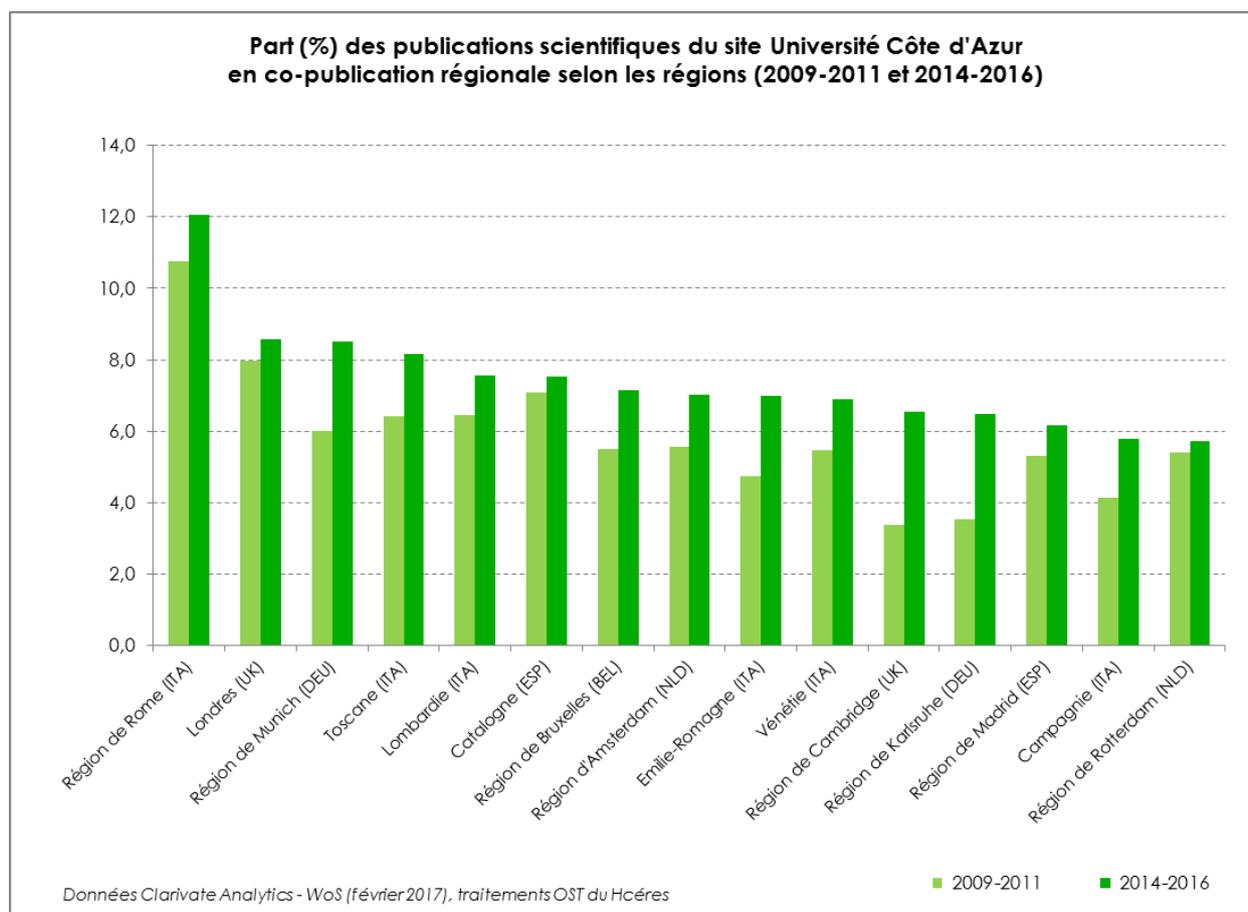
**Graphique 20 – Site du regroupement académique « Université Côte d’Azur » : la part des publications scientifiques en collaboration scientifique internationale selon les 15 premiers pays partenaires en 2009-2011 et en 2014-2016, toutes disciplines confondues (source OST)**



*Données en années lissées*

Entre 2009 et 2016, les collaborations scientifiques du site ont augmenté avec 14 des 15 premiers pays partenaires.

Graphique 21 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : la part des publications scientifiques en collaboration scientifique régionale en 2009-2011 et 2014-2016 selon les 15 premières régions européennes partenaires, toutes disciplines confondues (source OST)



*Données en années lissées*

Les collaborations scientifiques du site ont augmenté avec l'ensemble des 15 premiers pays partenaires entre 2009-2011 et 2014-2016, Les progressions les plus fortes s'observent avec les régions de Cambridge (+ 3,1 points), de Karlsruhe (+ 3%) et de Munich (+ 2,5%).



## 4. LE POTENTIEL D'INNOVATION

Le site dispose d'un dispositif dédié à l'innovation riche et varié avec notamment :

- 7 structures de recherche et de transfert (4 instituts Carnot dont 1 impliqué dans des projets labellisés « Investissements d'avenir », 1 centre de ressources technologiques (CRT), 2 plates-formes mutualisées d'innovation labellisées dans le cadre des investissements d'avenir) ;
- de nombreuses structures d'accompagnement à l'innovation :

La SATT Sud-Est regroupant les universités des régions PACA et Corse ainsi que l'École centrale de Marseille, le CNRS et l'INSERM autour des secteurs de l'oncologie, l'inféctiologie, les écotéchnologies, les énergies, le multimédia et les communications sécurisées. L'Assistance publique-Hôpitaux de Marseille et le CHU de Nice sont également associés à ce projet en tant que partenaires fondateurs non actionnaires. La SATT a repris les activités de ValorPACA, dispositif mutualisé de valorisation qui associait les universités de la région et quelques organismes (IRD, Inria, AP-HM, CHU de Nice...).

Les 2 incubateurs, l'un généraliste et l'autre spécialisé dans le multimédia et les STIC situés en plein cœur de Sophia Antipolis.

Le Pôle étudiant(e)s pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat – PEPITE PACA Est.

Les 2 technopôles, Sophia-Antipolis dans le domaine des TIC et Toulon Var Technologies dans les Technologies maritimes.

Les 10 pôles de compétitivité dont 1 mondial (SCS) et 2 à vocation mondiale (Mer Méditerranée en réseau avec le pôle Mer Bretagne Atlantique et le pôle Aqua Valley inter-régional). Le pôle SCS a obtenu en janvier 2014 le label « gold » attribué dans le cadre de l'initiative européenne pour l'excellence des clusters.

Le site contribue à hauteur de 2,8% de la production technologique nationale et présente une spécialisation assez nette en Électronique-électricité (1,44, France 0,70), domaine dans lequel la production technologique est la plus forte (4,7% de la part nationale).

### ► La stratégie régionale de l'innovation 2014-2020

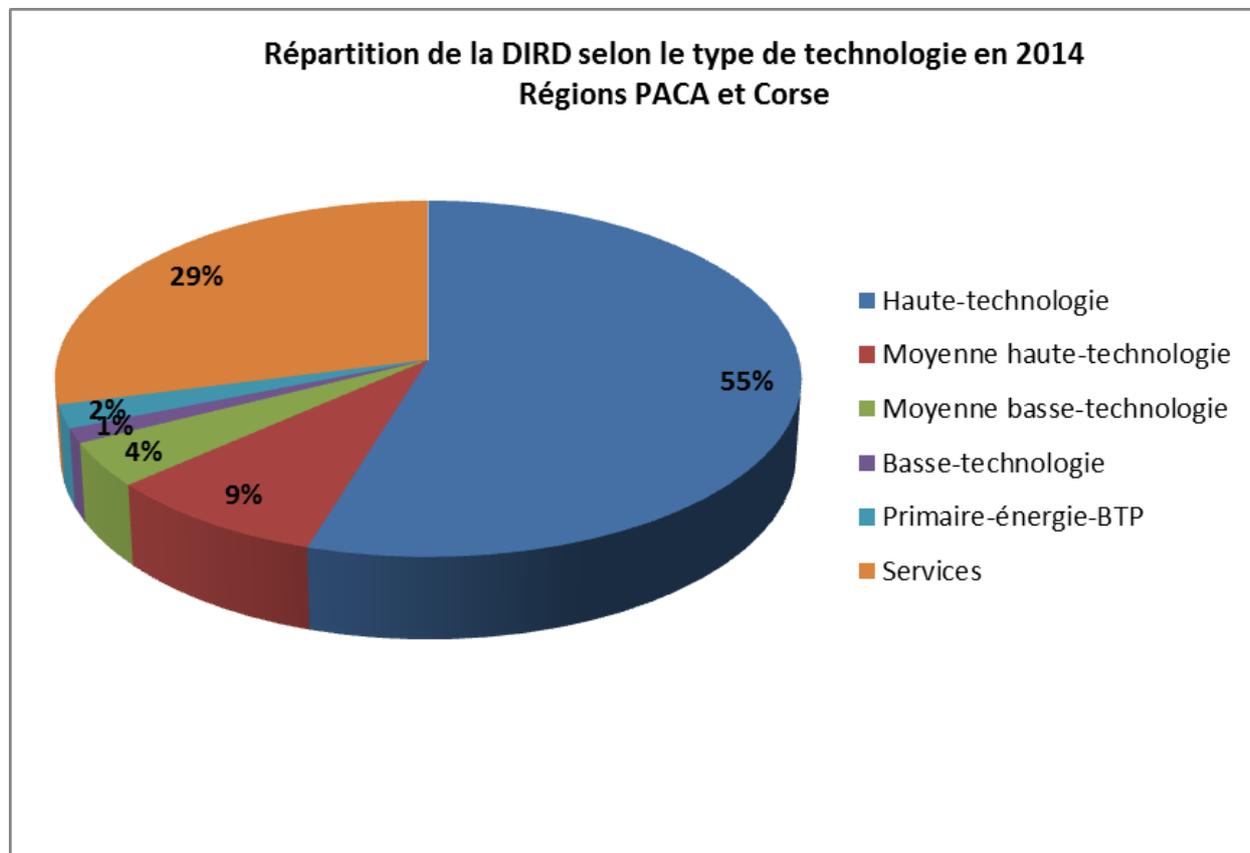
« Cinq grands domaines croisant des grands enjeux sociétaux et environnementaux avec des entreprises émergentes ont été retenus :

- Transition et efficacité énergétique pour augmenter la production d'énergies renouvelables (éoliennes flottantes) et réduire la consommation d'énergie par une meilleure isolation thermique de l'habitat et la mise en place de réseaux intelligents ;
- Risques - Sécurité – Sûreté pour protéger des risques naturels, (inondations, incendies...) et industriels ; assurer la sécurité maritime (base navale de Toulon) ;
- Santé - Alimentation afin de faire face au vieillissement de la population, et contribuer à la réduction des inégalités territoriales en matière de soins ; d'améliorer la prise en charge des patients et le dépistage précoce ; de prévenir les maladies par une alimentation saine et équilibrée ; de protéger la sécurité des personnes et les biens.
- Mobilité intelligente et durable pour réduire la pollution atmosphérique et faciliter le déplacement « propre » des personnes et des marchandises ; créer des infrastructures portuaires et aéroportuaires économes en énergie ; renforcer la compétitivité industrielle régionale en inventant les véhicules du futur (navire, dirigeable et hélicoptère) ; favoriser la maintenance navale, la déconstruction et la valorisation des déchets des bateaux en fin de vie ;
- Tourisme - Industries culturelles et contenus numériques pour développer l'offre touristique et accroître la clientèle internationale (portails internet, cartographie, circuits touristiques, centrales de réservations en ligne, applications numériques sur smartphones). »

## ► La répartition de la DIRD par type de technologie

Les données concernant la répartition de la DIRD selon le type de technologies n'étant pas disponibles pour le site du regroupement académique « Université Côte d'Azur », un rappel des données régionales est ci-dessous présenté.

Graphique 22 – Régions PACA et Corse : la part des dépenses selon le type de technologie en 2014 (source Sies)



## ► Le crédit impôt innovation (CII)

En 2014, le montant du crédit impôt innovation s'élève à 18,1 M€ pour l'académie de Nice, ce qui représente 19,6% du montant national et 38% du montant régional.

En 2014, on dénombre 148 institutions bénéficiaires du CII, représentant 3% des entreprises bénéficiaires au niveau national.

## ► Les structures de recherche partenariale et de transfert

- **4 instituts de recherche Carnot dont 1 impliqué dans des projets labellisés « Investissements d'avenir »**

**CSTB** (Centre scientifique et technique du bâtiment) promeut et facilite l'innovation pour les différents acteurs de la construction en s'appuyant sur les laboratoires et grands équipements de recherche du CSTB dont la salle immersive Le Corbusier à Sophia Antipolis.

**ICI** (Inria Carnot institute) dans le domaine des sciences et technologies du numérique. Inria est implanté à Paris, Rennes, Nantes, Nancy, Bordeaux, Lille, Lyon, Grenoble, Sophia Antipolis, Saclay.

**M.I.N.E.S.** (Méthodes innovantes pour l'entreprise et la société). Cet institut Carnot en réseau est rattaché à l'école des mines Paris Tech à Sophia Antipolis. M.I.N.E.S. est impliqué dans le projet AvenePME retenu au titre de l'appel à projets « Carnot PME » du programme investissements d'avenir. AVENE PME est conduit par les instituts Carnot M.I.N.E.S et Énergies du futur pour accroître la compétitivité des PME et des ETI dans le domaine des énergies d'avenir en permettant l'accès à une offre technologique et de service adaptée.

**Telecom et société numérique** (Développer les technologies de l'information et leurs applications pour la société numérique). Les composantes de l'institut Carnot Télécom & Société numérique sont l'institut Télécom (Télécom ParisTech, Télécom Bretagne, Télécom SudParis et Télécom École de Management, Eurecom (filiale de l'institut Télécom à Sophia Antipolis), l'ENSPS et Télécom Saint-Étienne (écoles associées à l'Institut Télécom), Polytechnique et Strate Collège.

- **1 structure labellisée de développement technologique**

**Le centre de ressources technologiques (CRT) Carma** (Centre d'animation régional des matériaux avancés) installé à Valbonne, œuvre dans le domaine des matériaux. En 2010, Carma a été labellisé par le ministère en tant que « grappe d'entreprises » pour sa filière Profil'alu.

- **2 plates-formes mutualisées d'innovation labellisées dans le cadre des investissements d'avenir**

Les 2 plates-formes mutualisées d'innovation, labellisées dans le cadre du programme des investissements d'avenir, permettent aux PME et ETI de la région PACA d'accéder à des équipements de haute technologie pour mener à bien, en lien avec les pôles de compétitivité, leurs projets de recherche et de développement ainsi que leurs projets d'innovation. Il s'agit de la plate-forme « **ID-IP** » sur l'identification numérique, coordonnée par l'entreprise Gemalto et de la plate-forme « **Inovsys** » sur l'ingénierie des procédés avancés de la mécanique à haute valeur fonctionnelle, coordonnée par l'association du même nom.

## ► Les structures d'accompagnement à l'innovation

- **La société d'accélération du transfert de technologie (SATT) Sud-Est**

Les transferts de technologies sont améliorés et renouvelés grâce notamment à la **SATT Sud-Est**, dans un souci de coopération renforcée avec les entreprises privées et avec le soutien d'un fonds de transfert dédié.

Dans les secteurs prioritaires de l'oncologie, l'infectiologie, les écotechnologies, les énergies, le multimédia et les communications sécurisées, la SATT Sud-Est a pour missions de financer les phases de maturation de projets et d'effectuer des prestations de services de valorisation principalement au profit de ses actionnaires locaux (détection des innovations valorisables, gestion et commercialisation de la propriété intellectuelle, veille, etc.). Elle regroupe l'ensemble des équipes de valorisation des laboratoires publics des universités d'Aix-Marseille, de Toulon, de Nice Sophia Antipolis, d'Avignon et de la Corse ainsi que celles du CNRS, de l'INSERM et de l'école centrale de Marseille.

La SATT Sud-Est s'est associée à deux incubateurs de la région : l'incubateur PACA-Est pour accélérer la création d'entreprises innovantes et l'incubateur Belle de Mai pour favoriser la création d'entreprises numériques issues de la recherche publique.

- **Les 2 incubateurs** (1 incubateur interuniversitaire généraliste, multisectoriel et 1 incubateur spécialisé dans le multimédia et les STIC)

L'incubateur **Paca-Est** est situé à Sophia Antipolis et dispose de deux antennes, à Toulon et à Nice, et héberge les projets dans les pépinières publiques de ces trois villes ainsi qu'à Cannes et à Grasse. Fondé par les deux universités de Nice Sophia Antipolis et Toulon, ainsi qu'Inria, l'incubateur Paca-Est compte également parmi ses membres le CNRS, l'INRA, l'INSERM, le CHU de Nice et MinesParisTech ainsi que les métropoles et agglomérations du territoire. Ses dominantes sont les TIC, les Sciences pour l'ingénieur et les Biotechnologies. Depuis sa création, l'incubateur bénéficie du label et du financement du MESRI et a accueilli plus de 180 projets ayant abouti à la création de 125 sociétés en activité (85% de survie) qui ont créé plus de 860 emplois directs régionaux en 2016. La totalité des projets est issue ou liée à la recherche publique et plus de 55 d'entre eux ont été lauréats du Concours i-Lab.

En plus de cette activité prioritaire, l'incubateur a été labellisé, avec ses partenaires, pour les programmes ESA BIC Sud France (spatial), FrenchTech Ticket (international) et Pépite Paca-Est (Entrepreneuriat Etudiant).

Situé au cœur de Sophia Antipolis, et à proximité d'Eurécom, l'incubateur **Telecom ParisTech Eurécom Entrepreneurs** spécialisé dans l'accompagnement de projets innovants dans les TIC, s'adresse aux étudiants, doctorants et diplômés de Télécom ParisTech et d'Eurécom qui choisissent de développer leur projet sur cette technopole, mais aussi plus largement aux porteurs de tout projet

innovant dans le domaine des technologies de l'information. Bien implanté dans son milieu, cet incubateur travaille en harmonie avec l'incubateur PACA Est.

- **Les structures d'animation des 2 technopôles**

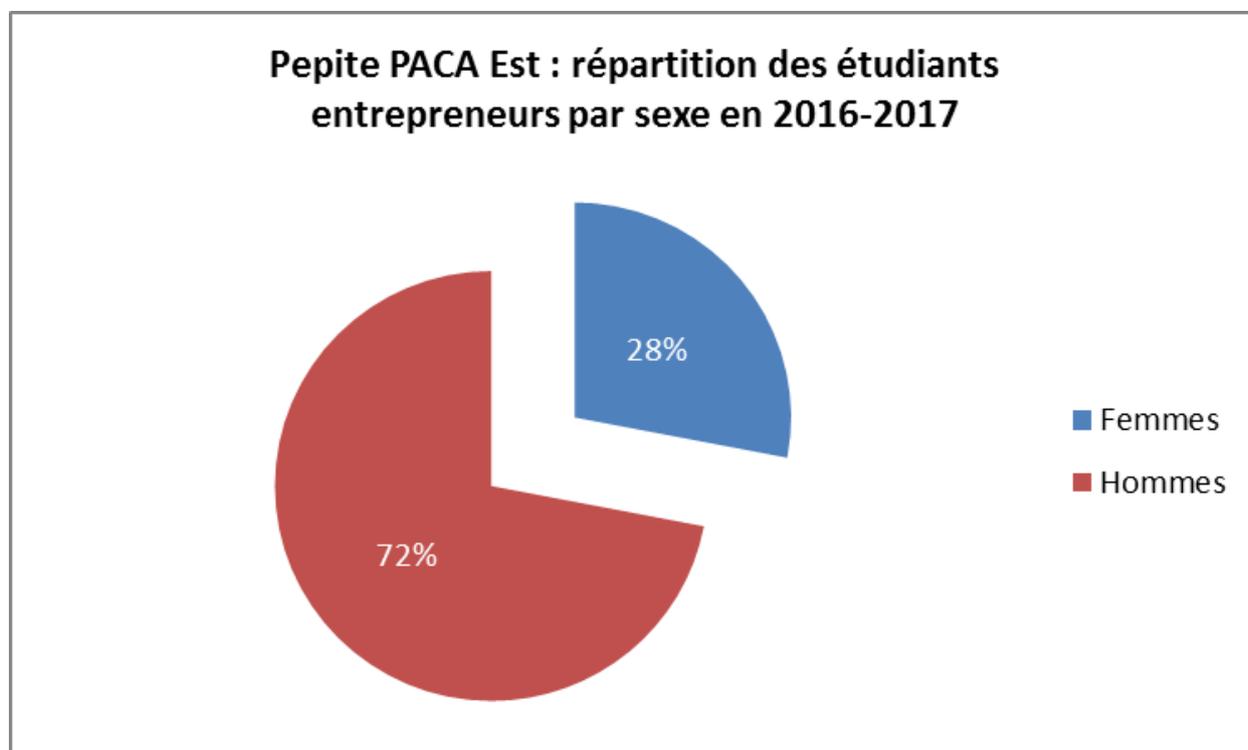
Le plus souvent de type associatif, ces structures s'appuient sur des thématiques développées par les parcs scientifiques et technologiques.

**Sophia-Antipolis** : la technopôle regroupe plus de 1 400 entreprises du monde entier et près de 30 000 emplois directs en recherche scientifique de pointe dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), du multimédia, des sciences de la vie (médecine et biochimie), de l'énergie, de la gestion de l'eau, des risques et du développement durable .

**Toulon Var Technologies** : Technologies marines, activités liées à la Défense et l'offshore. Sur cette technopole est implanté le pôle Mer Méditerranée.

- **Le Pôle étudiant(e)s pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat – PEPITE PACA Est**

Graphique 23 – Pepite PACA Est : la répartition des étudiants entrepreneurs par sexe en 2016-2017 (Source DGESIP)



Afin de généraliser la culture entrepreneuriale et d'innovation auprès des étudiants et jeunes diplômés désireux d'entreprendre, le MESRI a labellisé le projet **Cré@tude PACA-EST**, piloté par l'Université Nice Sophia Antipolis, comme Pôle étudiant(e)s pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE). En 2016-2017, le site compte 46 étudiants entrepreneurs dont 13 femmes.

Deux candidats en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été récompensés à l'édition 2017 du prix PEPITE, concours i-LAB : Tremplin pour l'entrepreneuriat étudiant, pour les projets technologiques suivants :

**PANDA Orthopedics** est une genouillère connectée qui a pour objectif d'accélérer et d'améliorer la qualité de la rééducation du genou.

**TCHEK** est un dispositif permettant de scanner les véhicules de location à leurs passages entre deux bornes dotées de caméras visant à automatiser et fiabiliser l'état des lieux des loueurs de véhicules.

## ► Les 10 pôles de compétitivité

**Capénergies**, situé à la Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée à Aix en Provence, est centré sur les énergies du futur, non génératrices de gaz à effet de serre, permettant de répondre aux besoins tout en préservant l'environnement et le climat. Le périmètre du pôle couvre 7 domaines : la maîtrise de la demande en énergie, le solaire, l'éolien, l'hydraulique, la biomasse et l'hydrogène, la fission, la fusion.

**Eurobiomed**, fondé en 2009 par l'ensemble des acteurs de la filière santé des régions Provence Alpes Côte d'Azur et Occitanie, est né de trois associations : le pôle de compétitivité Orphème, Bioméditerranée et Holobiosud. Il a hérité du label "pôle de compétitivité" du pôle Orphème. Il intervient dans 4 domaines : les maladies infectieuses et tropicales, le traitement des maladies neurologiques rares ou liées au vieillissement, le diagnostic et l'immunothérapie des cancers rares, les dispositifs médicaux et la bio-ingénierie. Son siège est à Marseille.

**Mer Méditerranée** situé à la Seyne-sur-Mer, est un pôle dans les thématiques Énergie, TIC, Transports. Il tend à devenir un référent pour la maîtrise du développement durable et de la sécurité en Méditerranée. Mer Méditerranée a une bonne complémentarité avec le pôle Mer Bretagne Atlantique.

Le pôle de compétitivité **Optitec** est aujourd'hui un cluster photonique reconnu et moteur de la filière photonique du sud de la France qui regroupe des PME très innovantes, des grands groupes intégrateurs et des partenaires académiques. L'ambition du pôle est d'être un levier incontournable de création de valeur de la filière photonique, via une transformation de la R&D en débouchés économiques et industriels pour les entreprises.

**Pass** (Parfums, arômes, senteurs, saveurs) à Grasse, est un pôle interrégional avec Auvergne Rhône-Alpes dans le domaine des Biens de consommation, des Bioressources et de la Chimie. Il compte l'ensemble des acteurs de la filière, des cultivateurs en plantes aromatiques aux producteurs de cosmétologie. Les principaux membres sont Arkopharma, Bayer Cropscience spécialisé dans la conception de produits phytosanitaires, Galderma, Malongo, négociateur et torréfacteur de cafés, etc.

**Safe Cluster**, né de la fusion des pôles Pégase et Risques, est le seul pôle positionné sur le domaine de la sécurité globale en France. Il intervient notamment pour la gestion des infrastructures critiques, la protection des populations (forces de sécurité) et de l'environnement, la résilience des territoires. Il imagine et construit collectivement des solutions innovantes au service de la population et de l'environnement pour des missions de surveillance, sauvegarde, protection au moyen de vecteurs aériens tels que les drones, satellites, dirigeables, hélicoptères. Le siège est au Domaine du petit Arbois, à Aix en Provence

**SCS** à Sophia Antipolis (Solutions communicantes sécurisées) regroupe l'ensemble des entreprises de la région du secteur de la micro-électronique, des logiciels, de la télécommunication, des multimédia et des services et usages des TIC. Les principales industries et entreprises concernées sont Altran technologies, IBM, Orange, Texas Instrument, STMicroelectronics, Gemalto, Atmel, etc.

Le pôle de compétitivité SCS a obtenu en janvier 2014 le label « gold » attribué par l'organisation « Européen Cluster Excellence », sur la base de 31 critères relatifs à la structure, la gouvernance, la stratégie et aux financements, services et résultats obtenus.

**Terralia** est le pôle de compétitivité des filières végétales, agricoles et alimentaires du grand Sud Est. Il s'inscrit dans une logique « filière intégrée de la semence à l'assiette » sur les trois filières traitées : semences et plants, production agricole, industrie agro-alimentaire de première et seconde transformation, distribution avec la présence leaders européens et mondiaux à tous les stades de la chaîne de valeur.

Par ailleurs, le site est associé à 2 pôles externes :

**Aqua-valley** (ex pôle Eau), labellisé en 2010 dont les thématiques portent sur la ressource en eau : localisation, extraction, gestion rationnelle des usages et assainissement pour une utilisation sécurisée. Ce pôle est partagé avec la région Occitanie.

**Trimatec** (Tricastin Marcoule Technologies). Basé en Occitanie, ce pôle interrégional rassemble, sur la thématique « Energie-ingénierie, services », les régions PACA, Occitanie et Auvergne Rhône-Alpes autour d'un projet à vocation écologique. TRIMATEC a pour but la valorisation des technologies issues du nucléaire et du génie des procédés sur la logique de technologies propres.

Tableau 31 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur » : les pôles de compétitivité en 2013 (source DGCIS, recensement auprès des pôles – Insee)

Pôles de compétitivité	Territoires des pôles	Domaines	Nombre d'établissements, d'entreprises membres du pôle Total	Nombre de salariés	Montants des financements publics projets de R&D en 2013		Dont financement ANR 2013	
					en k€	Nb de projets	en k€	Nb de projets
Aqua-Valley	Occitanie PACA	Écotecnologies / Environnement	78	6 819	3 002	3	1 360	2
Capénergies	PACA Île-de-France Corse	Énergies	265	11 447	18 928	13	5 623	9
Eurobiomed	PACA Occitanie	Biotechnologies Santé	159	6 620	19 210	8	3 350	6
Mer Méditerranée	PACA Île-de-France Occitanie	Énergie TIC Transports	279	20 600	3 464	6	2 100	5
Optitec	PACA Île-de-France Occitanie	Optique / photonique	117	6 545	1 830	3	1 830	3
Pass	PACA Auvergne Rhône-Alpes Île-de-France	Biens de consommation Bioressources Chimie	118	5 681	310	1	310	1
Safe Cluster	PACA Île-de-France Occitanie Auvergne Rhône-Alpes	Aéronautique Espace Ingénierie Services	186	20 609	7 751	5	0	0
SCS	PACA Île-de-France Occitanie	TIC	213	17 264	21 848	9	2 360	3
Terralia	PACA Auvergne Rhône Alpes Occitanie	Agriculture / Agroalimentaire	156	9 371	0	0	0	0
Trimatec (LR, RA)	Languedoc- Roussillon Rhône-Alpes PACA	Énergie Ingénierie / services	107	8 163	3 690	5	3 690	5

- **Le réseau régional de l'innovation (structure non labellisée par le MESRI)**

Afin de clarifier l'offre de services aux entreprises, les structures publiques intervenant dans le champ de l'innovation se sont rassemblées au sein du Réseau régional de l'innovation (RRI) : organismes incubateurs, CEEI et pépinières d'entreprises, CRITT, plateformes technologiques, agences d'innovation territoriales généralistes, services de valorisation de la recherche publique, pôles de compétitivité et pôles régionaux d'innovation et de développement économique solidaires (Prides)...

Association à vocation régionale, **Méditerranée Technologies** est une structure d'interface entre le tissu économique et les dispositifs de transfert de technologies et de valorisation de la recherche au service d'une politique régionale de l'innovation. Méditerranée Technologies, dont les missions sont celles d'une agence régionale de l'innovation (ARDI), assure l'animation du réseau régional de l'innovation.

- **8 grappes d'entreprises labellisées par le Commissariat général à l'égalité des territoires au niveau régional**

**Pôle Industries culturelles et patrimoines** à Arles : valorisation, restauration, préservation et diffusion des patrimoines et de la culture.

**Horticole Var Méditerranée** (horticulture ornementale fleurs coupées dans le grand bassin de Hyères) ;

**Pôle Services à la personne** a pour objectif de consolider et de soutenir la croissance des entreprises, de promouvoir les logiques de diversification de services et d'innovation... ;

**Riviera Yachting Network** concerne la réparation et les services aux yachts de 24m (Structuration de la filière, promotion des savoir-faire et des territoires, concurrence internationale) ;

**CARMA Profil Alu** dans les secteurs et thématiques d'activité Aéronautique, Bâtiment, Emballage, Électronique, Énergies, Médical, Nautisme, Matériaux et environnement, Assemblage par collage et soudage, Résines de surmoulage, Matériaux isolants ou conducteurs électriques, phoniques, acoustiques, thermiques ;

**Pôle régional de l'image, du multimédia et de l'internet** (PRIMI) implanté à Marseille en production et création de contenu (cinéma, audiovisuel, animation, jeux vidéo, web, ludo-éducatif) et conceptions d'applications multimédia ;

**Cluster PACA logistique** à Marseille dans les domaines du développement durable, de l'aménagement du territoire, de la performance multimodale et des TIC ;

**UREI PACA** : soutien à la création d'entreprises d'insertion et suivi post création, conseil techniques aux entreprises d'insertion et animation du réseau des entreprises de l'insertion par l'activité économique sur tout le territoire.

- **Les trois campus**

Trois campus du pôle Enseignement Supérieur Nice Côte d'Azur-Sophia Antipolis intègrent des activités de R & D, tissant des liens étroits entre eux ainsi qu'avec les autres acteurs économiques du territoire (entreprises, pôles de compétitivité, institutions, centres de formation) pour accroître leur capacité de recherche et d'innovation :

**Le campus de l'université de Nice Sophia Antipolis** qui accueille 1 351 doctorants et 52 unités de recherche : CNRS, INSERM, INRA, CEA, IRD...

**Le campus STIC** qui développe en synergie avec les activités du pôle santé niçois et de l'éco-campus-plaine du Var des plates-formes et programmes de recherche TIC.

Lauréate du programme 2009 « campus prometteur » du MESRI, l'Université de Nice-Sophia Antipolis est à l'initiative du projet ambitieux « **Eco-Campus** », qui réunit autour de thématiques communes le Campus STIC (Sophia Antipolis), le projet Pasteur « Cancer et vieillissement », la Maison de l'Étudiant (SJA) et l'IMREDD dans la Plaine du Var.

Véritable laboratoire d'expérimentations innovantes, l'éco-campus devrait accueillir 1600 étudiants et doctorants spécialisés dans les géosciences de l'environnement et le développement durable. Ce campus a pour vocation de favoriser la croissance de la filière éco-activités qui regroupe aujourd'hui environ 400 entreprises dans les Alpes-Maritimes dans les secteurs des énergies renouvelables, du traitement des déchets, de l'eau, des transports et du conseil.

## ► Les résultats

- **La labellisation « French Tech » de la métropole Nice Côte d'Azur et les déploiements du « CEA Tech » à Nice et d'« INRIA Tech » à Sophia Antipolis**

En juin 2015, lors de la deuxième vague de labellisation, la métropole Nice Côte d'Azur (réunissant Nice, Cannes, Grasse et Sophia-Antipolis) a été labellisée « **French Tech Côte d'Azur** ». Ce projet est piloté par Team Côte d'Azur et soutenu par le collectif d'entrepreneurs high-tech French Riviera Tech.

En partenariat avec le conseil régional et la métropole Nice Côte d'Azur, une équipe « **CEA Tech** » sera déployée à Nice. Cette antenne sera constituée de personnels CEA en charge d'élaborer des partenariats de R&D avec des entreprises locales et de déployer des plates-formes sur les thématiques des « smart grids », de la « smart city » et de la « e-santé ».

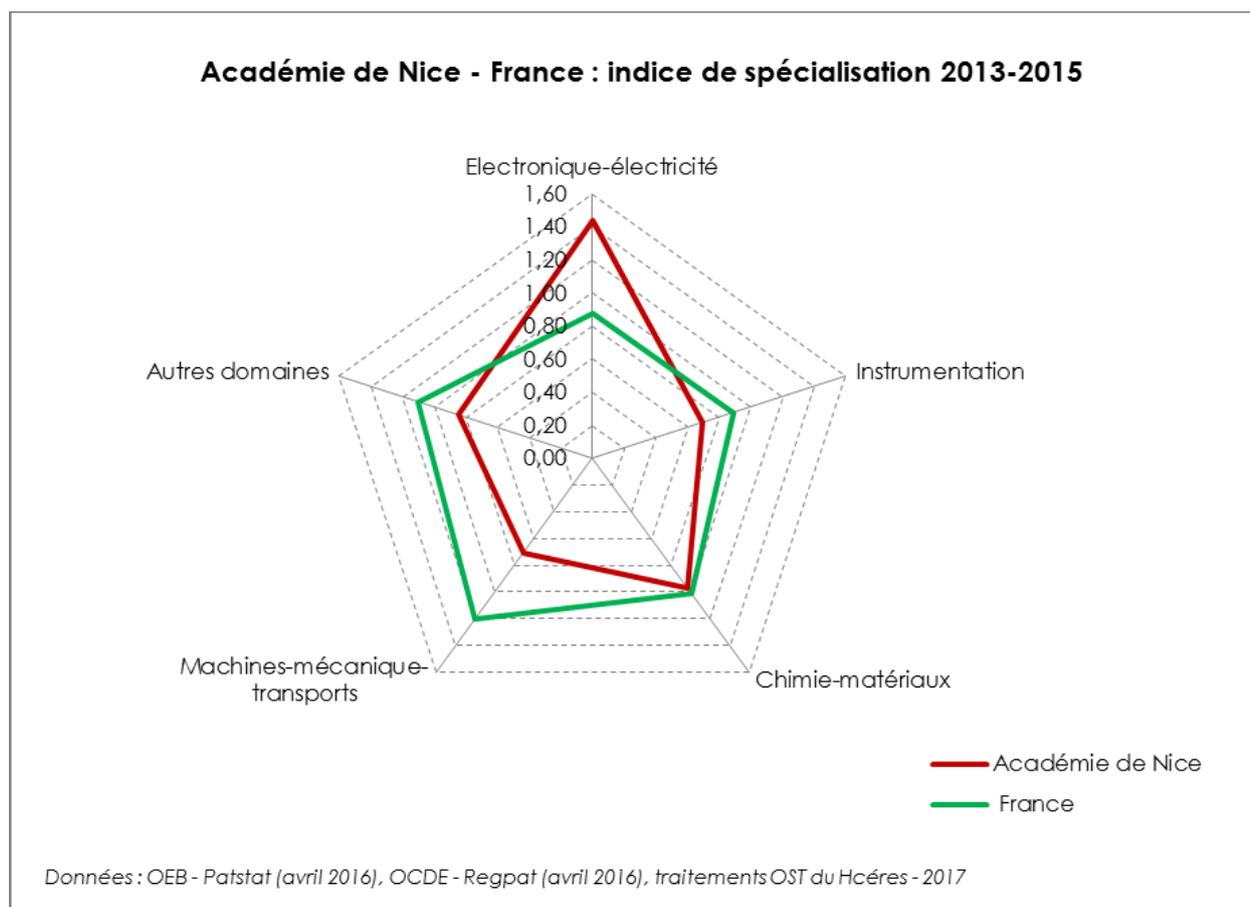
Par ailleurs dès 2018, une équipe « **INRIA Tech** », jusqu'à 15 personnes, sera adossée au centre de référence « Défis du Numérique » de l'IDEX UCA<sup>JEDI</sup> en partenariat avec la communauté d'agglomération de Sophia Antipolis (CASA) et le conseil régional PACA.

- **La production technologique : une spécialisation assez nette en Électronique-électricité**

Tableau 32 – Site du regroupement académique « Université Côte d'Azur », demandes de brevet à l'office européen : la part nationale en 2013 et 2015 et l'évolution entre 2008-2010 et 2013-2015 par domaine technologique (source OST)

Domaines	Part nationale 2008-2010	Part nationale 2013-2015	Évolution entre 2008-2010 et 2013-2015
Électronique-électricité	5,0%	4,7%	- 6%
Instrumentation	3,3%	2,2%	- 34%
Chimie-matériaux	3,2%	2,7%	-14%
Machines-mécanique-transports	2,0%	1,7%	- 16%
Autres domaines	3,0%	2,2%	- 27%
Tous domaines	3,0%	2,8%	- 14%

Graphique 24 – Académie de Nice, les demandes de brevet à l’office européen : l’indice de spécialisation en référence mondiale en 2013-2015 par domaine technologique en comparaison avec la France (source OST)



En terme de production technologique, le site « Université Côte d’Azur » contribue à hauteur de 2,8% de la production technologique nationale (demandes de brevet européen déposées auprès de l’office européen des brevets - OEB).

Le site est caractérisé par une spécialisation technologique assez nette en Électronique-électricité (1,44), domaine dans lequel sa contribution à la production technologique française en brevets européens est la plus significative (4,7%).



## 5. LES DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES

*Les informations socio-économiques proviennent principalement de l'Insee.*

Les caractéristiques principales du site sont les suivantes :

- une attractivité plus élevée que la moyenne nationale, surtout dans le département du Var, dû essentiellement au solde migratoire positif ;
- un taux de scolarisation des 18-24 ans inférieur à la moyenne nationale ;
- un taux de chômage supérieur à la France métropolitaine ;
- une proportion de seniors plus élevée que la moyenne nationale et une part de jeunes plus faible ;
- une part de cadres et d'ouvriers faible et à contrario un pourcentage de retraités, d'employés et de commerçants/artisans plus important ;
- une économie assez peu industrielle et un poids prépondérant du secteur tertiaire.

### ► Un site à forte densité démographique surtout dans les Alpes-Maritimes

#### • Les grands chiffres

Tableau 33 – Académie de Nice : les grands chiffres (source Insee)

	Territoire en km <sup>2</sup>	Population 2001	Population 2014**	Évolution 2014/2001	Densité 2014	Taux de chômage*
Alpes-Maritimes	4 299	1 026 455	1 083 312	+ 5,5%	252	10,6%
Var	5 973	921 032	1 038 212	+ 12,7%	174	11,1%
Académie de Nice	10 272	1 947 487	2 121 524	+ 8,9%	204,5	-
Paca	31 400	4 584 379	4 983 438	+ 8,7%	158,7	11,3%
France métropolitaine	543 965	59 266 344	64 027 784	+ 7,8%	117	9,7%

\* : 4<sup>e</sup> trimestre 2016

\*\* : données 2014 (semi définitives)

Le site se compose de deux départements avec chacun une grande métropole : Nice et Toulon.

Il représente 3,4% de la population française dont 52% vivent dans le département des Alpes maritimes. C'est une académie contrastée : fort peuplement et urbanisation de la frange littorale, peuplement accéléré de l'arrière-pays varois et du pays de Grasse. À l'inverse, la population se raréfie dans le pays montagnard.

- **Un solde migratoire supérieur à la moyenne nationale dans le Var**

Tableau 34 – Académie de Nice : les variations annuelles moyennes de la population sur la période 2009-2016 et les soldes (Source : Insee)

	Estimation de la population au 1er janvier 2016	Variation annuelle moyenne (%) 2009-2016		
		totale	due au solde naturel	due au solde apparent des entrées et des sorties
Alpes-Maritimes	1 083 835	0,1%	0,1%	0,0%
Var	1 054 210	0,7%	0,0%	0,7%
France métropolitaine	64 604 599	0,5%	0,4%	0,1%

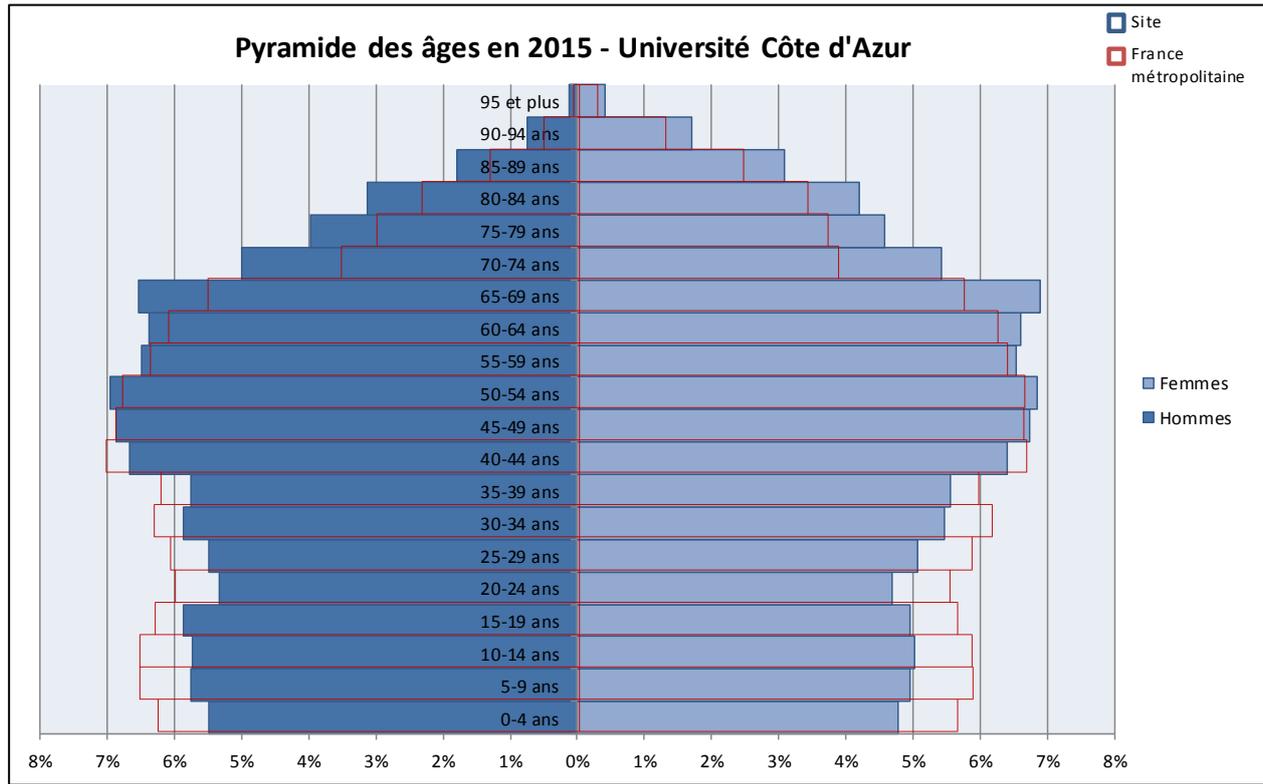
- **Une proportion des plus de 60 ans supérieure à la moyenne nationale**

Tableau 35 – Académie de Nice : la répartition par tranche d'âge de la population en 2015 (source Insee)

Tranches d'âge	0 à 19 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans et +
Alpes-Maritimes	21%	22%	27%	17%	12%
Var	21%	21%	27%	19%	12%
Académie de Nice	21%	22%	27%	18%	12%
France métropolitaine	24%	24%	27%	16%	9%

L'académie de Nice est caractérisée par un taux de seniors (plus de 60 ans) supérieur à la moyenne nationale et par un nombre de jeunes proportionnellement plus faible.

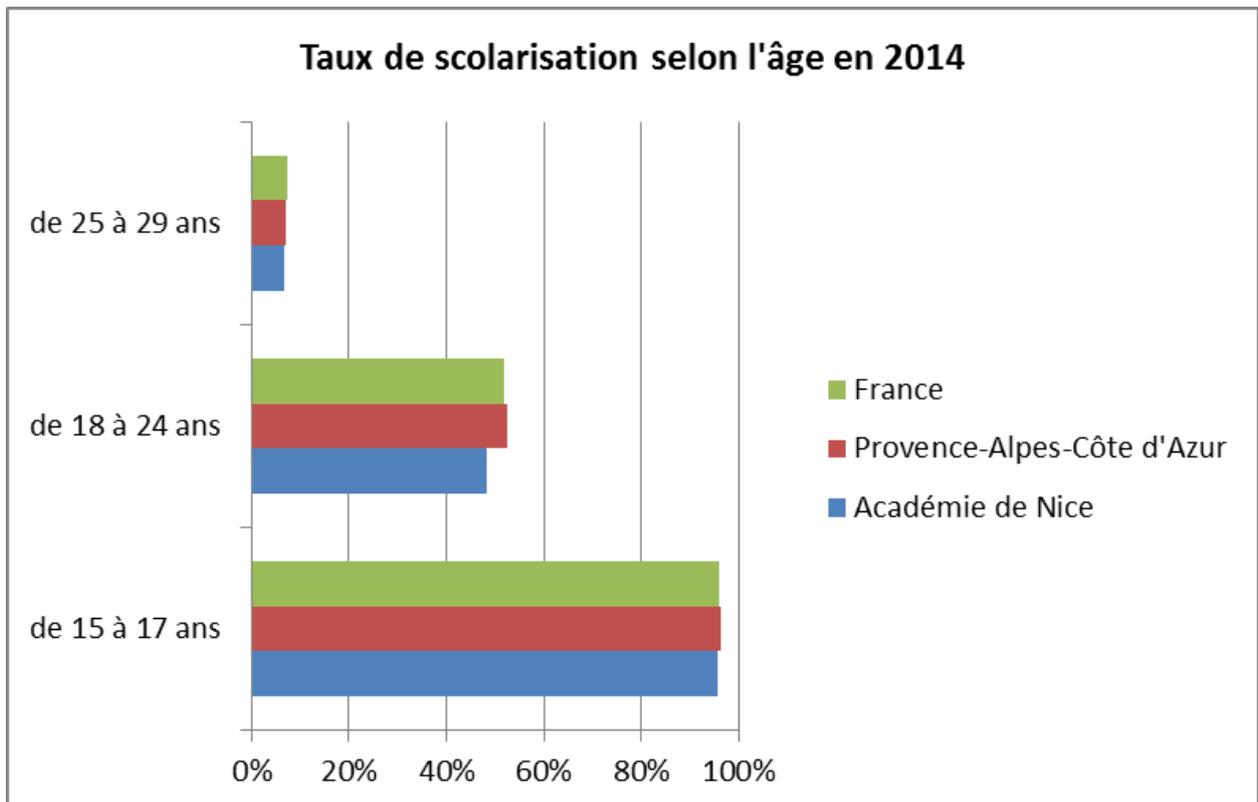
Graphique 25 – Académie de Nice : la pyramide des âges en 2015 (source Insee, traitement : Service de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche)



► **La scolarisation des jeunes et les diplômés de la population**

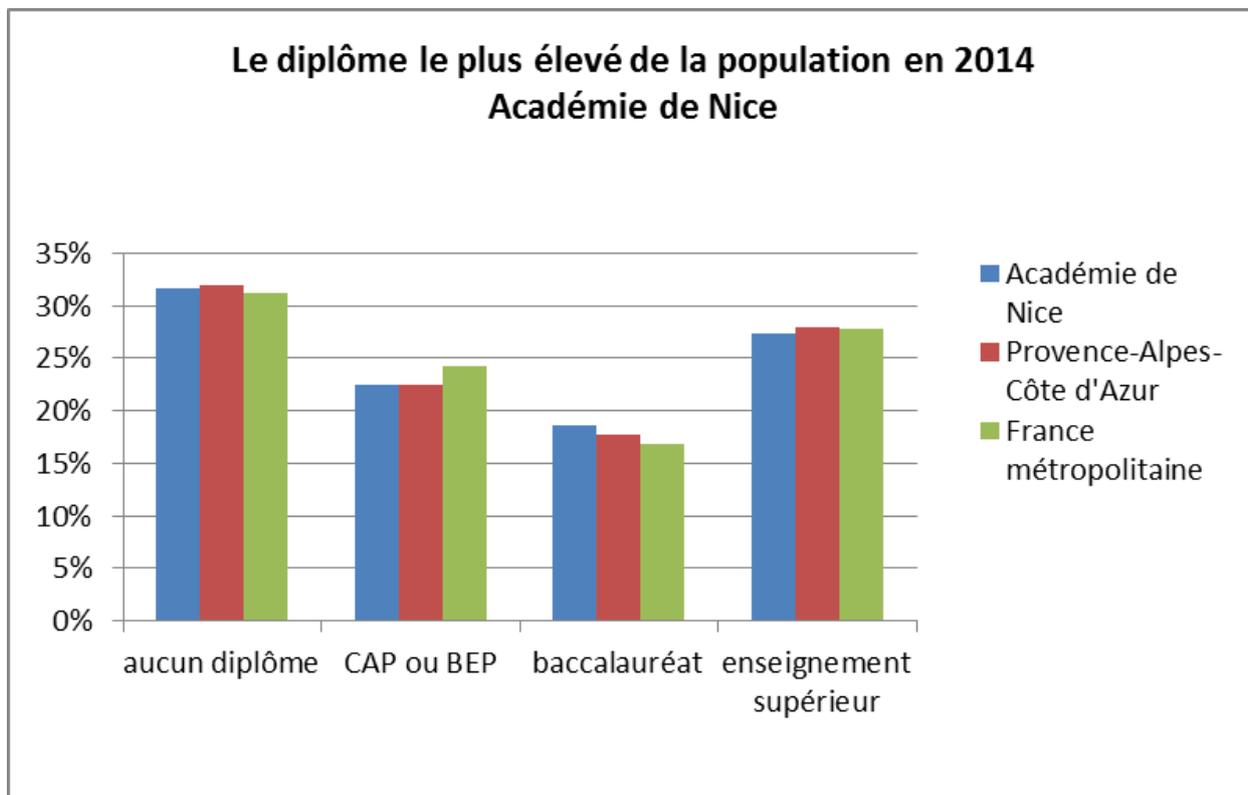
- *Un taux de scolarisation des 18-24 ans inférieur à la moyenne nationale*

Graphique 26 - Académie de Nice : le taux de scolarisation selon l'âge en 2014 (source : Insee)



- **Les diplômés de la population**

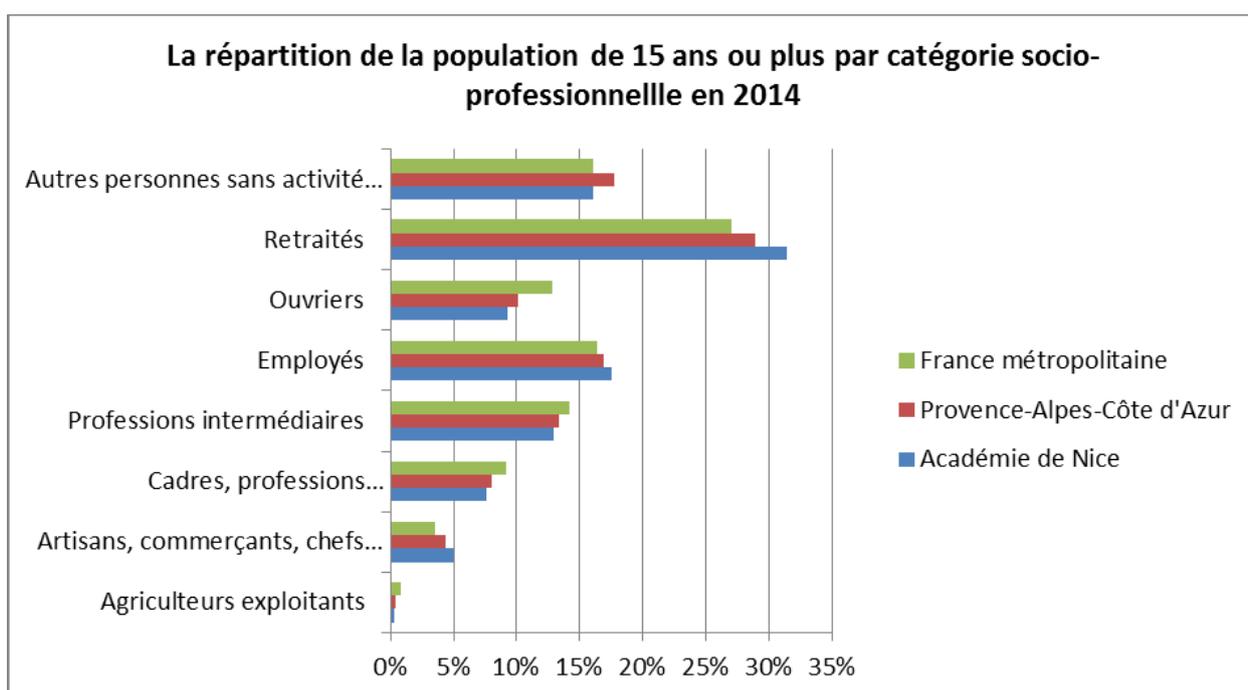
Graphique 27 - Académie de Nice : le diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus en 2014 (Source Insee)



► **La situation économique**

- **Une proportion de cadres inférieure à la moyenne française**

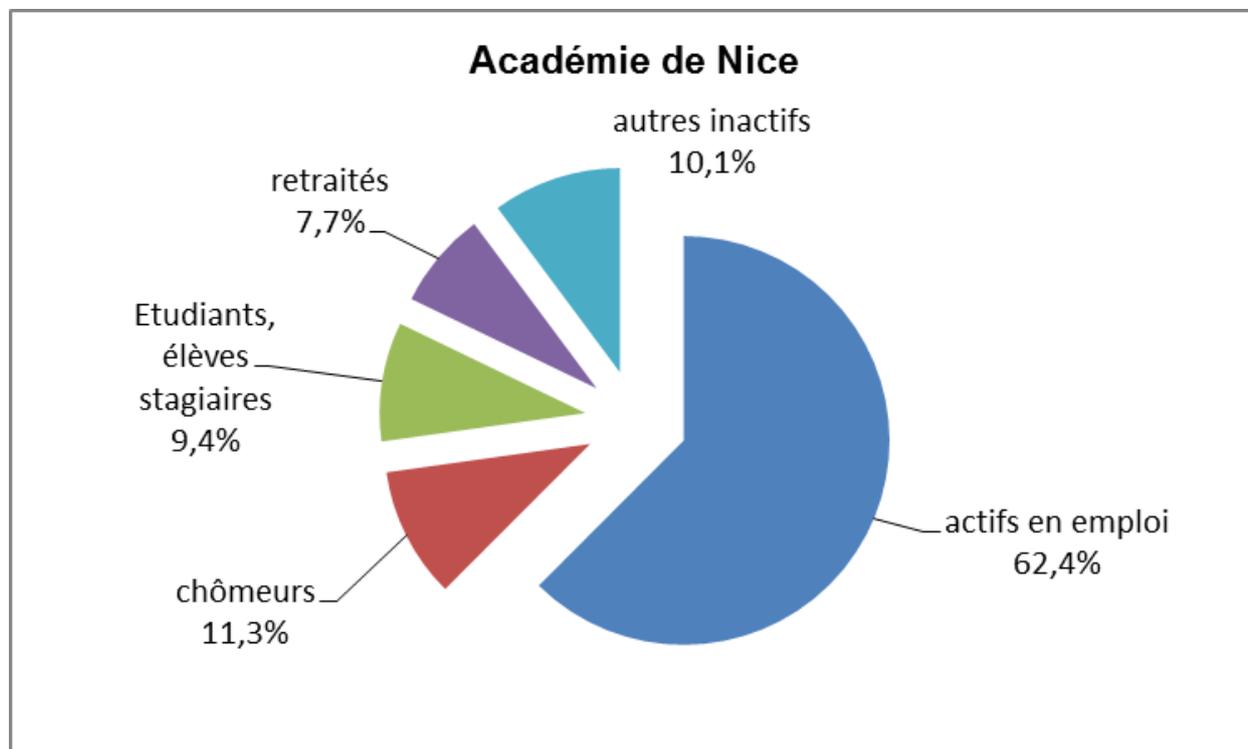
Graphique 28 – Académie de Nice : la population selon la catégorie socioprofessionnelle en 2014 (Source : Insee)



On note une part d'ouvriers, de professions intermédiaires, de cadres plus faible que la tendance nationale et à l'inverse, une part de retraités, d'employés et de commerçants plus importante que la moyenne française.

- **Une proportion d'actifs en emploi légèrement inférieure à la tendance nationale**

Graphique 29 – Académie de Nice : la population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2014 (Source Insee)



Les parts des actifs en emploi (62,4%) et des étudiants/élèves/stagiaires (9,4%) sont plus faibles que la moyenne nationale (France respectivement 63,7% ; 10,3%) ; celles des chômeurs (11,3%) et des autres inactifs (10,1%) sont plus élevées (France 9,9% ; 8,4%).

- **Une augmentation de l'emploi salarié plus faible que la moyenne française**

Tableau 36 – Académie de Nice : l'évolution de l'emploi entre 2010 et 2015 par département (Source Insee)

	Emploi total			Dont emploi salarié		
	2010	2015	Évolution 2015/2010 en %	2010	2015	Évolution 2015/2010 en %
Alpes-Maritimes	448 215	455 078	+ 1,5%	389 396	389 982	+ 0,2%
Var	366 577	373 730	+ 1,9%	314 507	314 471	0,01%
Université Côte d'Azur	814 792	828 808	+ 1,7%	703 903	704 453	0,1%
France métropolitaine	26 285 300	26 741 016	+ 1,7%	23 785 299	23 973 546	+ 0,8%

Entre 2010 et 2014, l'augmentation du volume des emplois salariés est plus faible que la tendance nationale (+ 0,1%, France + 0,8%). Cette hausse de l'emploi salarié se matérialise dans les secteurs tertiaires marchands et non marchands, tout comme en France métropolitaine. Le secteur de la construction quant à lui enregistre une perte de l'emploi salarié de - 14% (France - 9,2%).

- **Un taux de chômage plus élevé que la moyenne nationale**

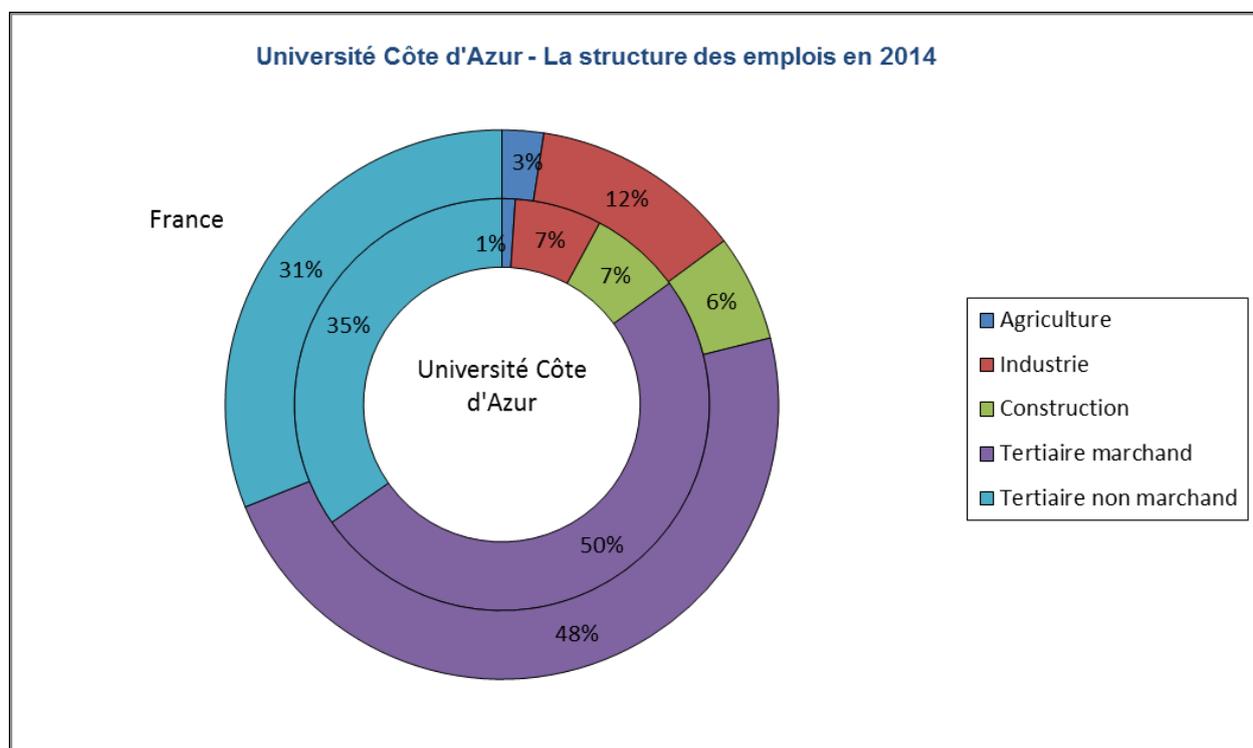
Au 4<sup>e</sup> trimestre 2016, le taux de chômage s'élève à 10,6% dans les Alpes-Maritimes et à 11,1% dans le Var (France 9,7%).

► **Le secteur d'activité tertiaire marchand prépondérant**

Tableau 37 – Académie de Nice : le nombre d'emploi total par grand secteur d'activité au 31 décembre 2014 (source Insee)

Secteurs d'activités	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	Industrie	Construction	Agriculture
Alpes maritimes	246 359	139 560	32 819	30 535	1 857
Var	169 282	146 981	23 222	28 630	6 683
Université Côte d'Azur	415 641	286 541	56 041	59 165	8 540
France métropolitaine	12 732 425	8 277 042	3 303 444	1 668 377	647 899

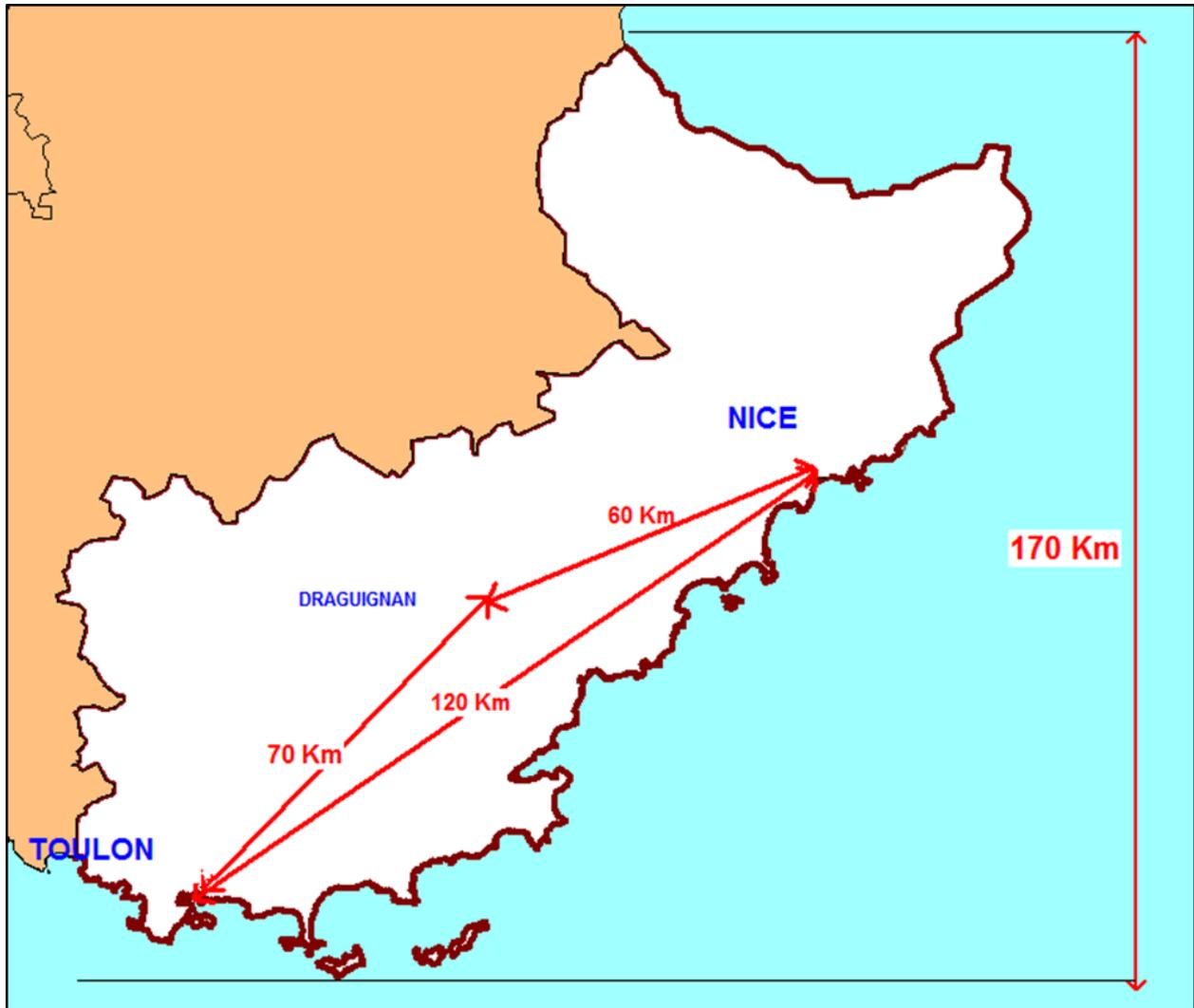
Graphique 30 – Académie de Nice : la répartition des emplois par grand secteur d'activité au 31 décembre 2015 (source Insee)



► Un site urbanisé à ses 2 extrémités

- *Les distances*

Carte 4 – Académie de Nice : les distances entre les principales villes



- **Les 2 métropoles**

**Nice Côte d'Azur : 1<sup>ère</sup> métropole fondée en France**

Carte 5 – Académie de Nice : la métropole Nice Côte d'Azur



Créée en janvier 2012, la première en France, la métropole de Nice Côte d'Azur (NCA) rassemble 49 communes. Cette nouvelle forme d'organisation regroupe ainsi la communauté urbaine Nice Côte d'Azur, les trois communautés de Communes de la Vésubie, de la Tinée et des stations du Mercantour et la commune de la Tour-sur-Tinée.

Très orientée vers le tourisme, cette métropole s'étend entre mer et montagne sur un tiers du département des Alpes-Maritimes. Forte de 539 000 habitants en 2014 sur un territoire d'environ 1 400 km<sup>2</sup>, elle doit faire face au vieillissement de sa population.

Autrefois attractive, NCA perd ces dernières années de la population, notamment au profit des territoires limitrophes. Cette périurbanisation à l'œuvre en périphérie mais aussi en son sein révèle des parcours résidentiels vers un foncier plus adapté et sans doute plus abordable. Ce phénomène contribue à augmenter les déplacements domicile-travail. Peu dotée en emplois « stratégiques », marqueurs des espaces métropolitains, défavorisée par le faible niveau de diplôme de ses jeunes, NCA fait face de plus à de fortes disparités sociales. Logement, transport, part de l'emploi des cadres,

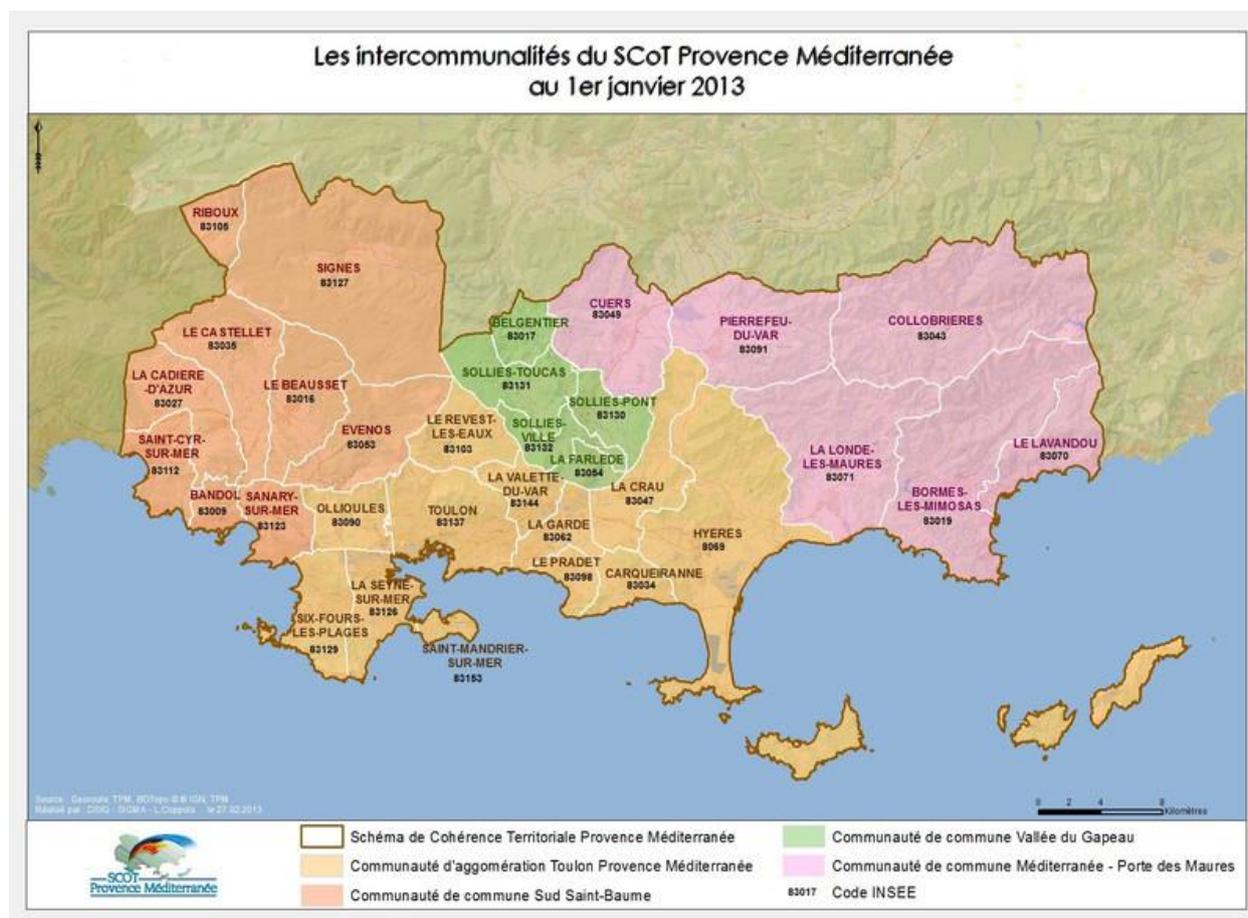
enseignement supérieur, vieillissement sont pour Nice Côte d'Azur autant d'enjeux, en tenant compte des intercommunalités voisines, pour regagner en attractivité et asseoir son statut de métropole.

En 2014, la métropole compte 76 000 établissements actifs dont près de 70% dans le secteur commercial, qui génèrent 200 000 emplois (dont 83,5 % emplois salariés).

Le taux de chômage s'élève à 13,9%.

### Toulon Provence Méditerranée, une métropole en devenir

Carte 6 : la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée



Communauté d'agglomération, située dans le département du Var et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur autour de la ville de Toulon, Toulon Provence Méditerranée (TPM) rassemble douze communes. Elle compte 427 000 habitants au 1er janvier 2014, soit 43% de la population varoise, pour un territoire d'une superficie de 36 654 hectares dont 200 km de littoral (incluant les îles d'Hyères). TPM est la communauté d'agglomération la plus peuplée de France avec celle de Rouen-Elbeuf-Austreberthe en métropole et le troisième pôle urbain de la façade méditerranéenne, après la métropole Nice Côte d'Azur et la métropole d'Aix-Marseille-Provence. Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, TPM prendra le statut de métropole.

Le territoire dispose d'une des plus grandes rades d'Europe, la rade de Toulon, qui constitue aujourd'hui le premier support de développement des domaines d'excellence économique de TPM et le lieu de renforcement de ses fonctions métropolitaines.

L'aire toulonnaise accueille des entreprises innovantes et des laboratoires de recherche. Les pôles de compétitivité « Mer Méditerranée », « SCS », « Safe cluster », « Optitec » et « Capnergies » y sont installés. Le Technopôle de la Mer est la réponse concrète de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée aux attentes des entreprises de haute technologie pour leur développement ou leur nouvelle implantation au bord de la Méditerranée. Plusieurs parcs d'activité, bien desservis, offrent aux entreprises désireuses de déployer leur compétitivité, proximité et synergie avec les écoles supérieures, laboratoires, centres de transfert, pépinières, équipements mutualisés et accès à la mer.

Les terres agricoles de l'agglomération se localisent principalement à l'est de l'agglomération (soit 93 % des terres agricoles). L'activité viticole, horticole et maraîchère est importante. Cependant, le secteur apparaît fragilisé (44 % des espaces agricoles ont été perdus à la suite de la pression urbaine). Situé entre la mer et la montagne, l'offre touristique de TPM est importante tout au long de l'année (activités de pleine nature, culturelles, sportives et loisirs nautiques). Tournée vers la Méditerranée, Toulon Provence Méditerranée s'est inscrite pleinement dans sa vocation maritime.

## C. ANNEXES

### LEXIQUE

#### Aides à la mobilité internationale

L'aide à la mobilité internationale du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation s'adresse à l'étudiant qui souhaite suivre une formation supérieure à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échanges ou effectuer un stage international. Elle est accordée aux boursiers sur critères sociaux ou aux bénéficiaires d'une aide d'urgence annuelle qui prépare un diplôme national relevant du MESRI. La durée du séjour à l'étranger aidé doit être d'au moins 2 mois (consécutifs). Il ne peut pas dépasser 9 mois consécutifs.

#### Aides spécifiques en faveur des étudiants

Dans le souci de répondre au mieux aux situations particulières de certains étudiants, des aides spécifiques peuvent être allouées. Ces aides peuvent revêtir deux formes : soit une allocation annuelle accordée à l'étudiant qui se trouve en situation d'autonomie avérée ou qui rencontre des difficultés pérennes, soit une aide ponctuelle en faveur de l'étudiant qui rencontre momentanément de graves difficultés et qui constitue un outil privilégié permettant d'apporter rapidement une aide financière personnalisée.

Pour pouvoir bénéficier d'une aide spécifique, l'étudiant doit être âgé de moins de 35 ans au 1<sup>er</sup> septembre de l'année de formation supérieure pour laquelle l'aide est demandée. Cette limite d'âge n'est pas opposable aux étudiants atteints d'un handicap reconnu par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.

L'étudiant doit faire la demande d'aide auprès du CROUS de son académie. C'est le directeur du CROUS qui décide, sur la base de critères nationaux, de l'attribution et du montant de l'aide d'urgence après avis d'une commission.

#### Apprentissage

L'apprentissage (Code du Travail - 6<sup>e</sup> partie - Livre II) est une forme d'éducation alternée qui a pour but de donner à des jeunes de 16 à 25 ans une formation générale, théorique et pratique en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications professionnelles.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier, à durée déterminée, conclu entre l'apprenti et l'employeur.

#### BIATSS

Les personnels de la filière ouvrière des BIATSS des établissements d'enseignement supérieur ont été pour une majeure partie décentralisés et leur gestion transférée aux conseils régionaux, tandis qu'une autre partie a glissé dans le corps des ITRF (catégories B et C). Cela peut expliquer leur nombre aussi faible dans les établissements d'enseignement supérieur

#### Bourses Erasmus+

Les bourses Erasmus+ sont ouvertes aux étudiants qui ont achevé une première année d'études dans un établissement d'enseignement supérieur délivrant un diplôme national et qui choisissent d'étudier pendant trois mois et jusqu'à un an dans un établissement partenaire à l'étranger. Durant sa mobilité, l'étudiant reste inscrit dans son établissement d'origine en France. Les mobilités étudiantes peuvent aussi s'effectuer sous la forme d'un stage dans une entreprise dans un autre pays européen. Les bourses Erasmus ne sont pas les seules aides à la mobilité des étudiants inscrits dans un établissement français mais constituent un indicateur de la mobilité sortante permettant des comparaisons entre territoires.

#### Bourses sur critères sociaux

Les bourses sur critères sociaux sont calculées en tenant compte des ressources et des charges des familles d'étudiants. Elles comprennent 9 échelons (de 0 à 7), l'échelon 0 donnait jusqu'en 2015-2016 uniquement droit à l'exonération des droits d'inscription et de sécurité sociale alors qu'une aide financière était accordée aux boursiers à l'échelon suivant 0bis. En 2016-2017, les deux échelons ont fusionné. Les données sont celles du CNOUS.

## Campus des métiers et des qualifications

Les campus des métiers et des qualifications sont des réseaux d'établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur. Ils sont construits autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à un enjeu économique national ou régional soutenu par la collectivité et les entreprises. Créés par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, ils associent un ensemble d'acteurs (rectorat, région, organismes de recherche, acteurs économiques et pôles de compétitivité locaux, etc.) dans le but de valoriser l'enseignement professionnel et de faciliter l'insertion des jeunes dans un secteur d'emplois. Il s'agit d'adapter l'offre de formation professionnelle aux besoins des territoires en proposant une gamme de formations générales, technologiques et professionnelles à un public varié (scolaire, étudiant, apprenti, en formation continue). Les projets de campus font l'objet d'une labellisation pour une durée de quatre ans, renouvelable. Trois appels à projets ont été organisés dont les résultats font l'objet d'une publication au journal officiel (arrêté et décision du 9 mars 2015, arrêté du 28 janvier 2016, arrêté du 9 février 2017).

## Centre de formation d'apprentis

Les centres de formation d'apprentis (CFA) dispensent une formation générale, technologique et pratique. En contact étroit avec le monde professionnel, ils sont le lieu privilégié d'une pédagogie spécifique à l'apprentissage de chaque métier.

## Chercheurs : voir personnels de recherche et opérateurs de la recherche publique

### CIFRE

Le dispositif CIFRE (conventions industrielles de formation par la recherche) subventionne toute entreprise de droit français qui embauche un doctorant pour le placer au cœur d'une collaboration de recherche avec un laboratoire public. Les travaux aboutiront à la soutenance d'une thèse en trois ans.

### Crédit d'impôt recherche et crédit d'impôt innovation

Le crédit impôt recherche (CIR) est une mesure fiscale créée en 1983, pérennisée et améliorée par la loi de finances 2004 et à nouveau modifiée par la loi de finances 2008. Il s'agit d'une aide publique qui permet de soutenir l'effort des entreprises en matière de R&D (recherche fondamentale, recherche appliquée, développement expérimental) et en matière d'innovation (dépenses de réalisation de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, il consiste pour les entreprises industrielles, commerciales et agricoles en un crédit d'impôt de 30% des dépenses de R&D jusqu'à 100 millions d'euros et 5% au-delà de ce montant. Concernant les activités d'innovation des PME, les dépenses entrent dans la base de calcul du CIR dans la limite globale de 400 000 euros par an. Le taux du crédit d'impôt est de 20%.

### CRT, CDT, PFT

La labellisation des structures de transfert et de diffusion de technologies à destination des PME permet aux délégués régionaux à la recherche et à la technologie (DRRT) d'apporter un soutien financier à 3 types de structures :

- le label « centre de ressources technologiques » (CRT) pour les centres prestataires ; les CRT peuvent réaliser pour les PME des prestations technologiques de routine (analyses, essais, caractérisations...) ou sur mesure (recherche, études de faisabilité, aide à la conception, études de modélisation, mise en place d'une technologie, étude de préindustrialisation, prototypage, développement expérimental) ;
- le label « cellule de diffusion technologique » (CDT) pour les centres interface ; les CDT ont essentiellement des activités de diagnostic et de conseil ;
- le label « Plate-forme technologique » (PFT) ; les PFT regroupent des établissements d'enseignement (lycées d'enseignement général et technologique, lycées professionnels, établissements d'enseignement supérieur) et des structures publiques ou privées disposant de plateaux techniques identifiés autour d'une thématique commune afin de proposer des prestations techniques et/ou technologiques.

### Cursus LMD

Pour la présentation des effectifs d'inscrits en universités par cursus, les formations prises en compte dans le cursus L (licence) sont les DUT, les licences, les licences professionnelles, la PACES (première année commune aux études de santé), la plupart des formations paramédicales, les DAEU et la capacité en droit, les DEUST, le DCG (diplôme de comptabilité et de gestion) ainsi que les préparations aux concours et DU de niveau 3 ou 4.

Pour le cursus M (master), sont regroupés les masters (y compris enseignement), les formations d'ingénieurs (y compris les préparations intégrées), les formations de santé, les diplômes d'IEP, d'œnologie, de commerce, le DSCG (diplôme supérieur de comptabilité et de gestion) ainsi que les préparations aux concours et DU de niveau 1 ou 2

Les formations du cursus D (doctorat) comprennent le doctorat et l'habilitation à diriger les recherches.

### Demandses de brevets européens (OST)

Les indicateurs sur les brevets sont considérés comme une bonne approche pour mesurer la capacité et la position technologiques des régions. L'office européen des brevets (OEB) établit un système unifié de dépôt et de délivrance de brevets pour les pays européens signataires de la convention de Munich, produisant dans chaque État désigné par le déposant les mêmes effets qu'un brevet national déposé dans plusieurs pays. Toute demande européenne est automatiquement publiée dix-huit mois après son premier dépôt, la délivrance du brevet ne pouvant intervenir qu'ultérieurement. Ce système est entré en vigueur en 1978 et près de 150 000 demandes de dépôts sont faites chaque année.

Le brevet permet de mesurer, soit l'activité d'invention, soit la propriété de l'invention. La distinction se fait en s'intéressant, soit à l'inventeur, soit au déposant qui revendique la propriété. Les indicateurs construits à partir des informations relatives à l'inventeur sont utilisés comme un signal de la capacité inventive d'un acteur (pays, région, entreprise, institution de recherche...). Les indicateurs construits à partir des informations relatives au déposant sont utilisés comme un signal de la propriété, ou du contrôle, de l'invention par l'acteur. Pour Strater a été retenue la méthode qui consiste à recenser les demandes déposées par les inventeurs au niveau européen.

#### Nomenclature "OST-Inpi-Fhg-ISI" des domaines technologiques

L'OST utilise une nomenclature technologique constituée de 5 domaines et 35 sous-domaines proposée par le Fraunhofer *Institute for Systems and Innovation Research* allemand (Fhg-ISI) à la demande de l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

Domaines technologiques	Sous-domaines technologiques	
1. Électronique-électricité	1. Énergie – machines électriques 3. Télécommunications  5. Circuits électroniques fondamentaux 7. Méthodes de traitement de données pour le management	2. Audiovisuel 4. Transmission d'informations numériques 6. Informatique 8. Semi-conducteurs
2. Instrumentation	9. Optique 11. Analyse biologique 13. Technologies médicales	10. Mesure 12. Contrôle
3. Chimie-matériaux	14. Chimie organique fine 16. Pharmacie 18. Produits agricoles et alimentaires 20. Matériaux, métallurgie 22. Nanotechnologies et microstructures 24. Technologies de l'environnement	15. Biotechnologies 17. Chimie macromoléculaire 19. Chimie de base 21. Traitement de surface 23. Ingénierie chimique
4. Machines-mécanique-transports	25. Outillage 27. Moteurs-pompes-turbines  29. Autres machines spécialisées 31. Composants mécaniques	26. Machines-Outils 28. Machines pour textile et papeterie 30. Procédés thermiques 32. Transports
5. Autres	33. Ameublement, jeux  35. BTP	34. Autres biens de consommation

L'indice de spécialisation technologique en référence mondiale exprime l'importance relative d'un domaine technologique dans le « portefeuille technologique » du site en comparaison de celui du monde. Il est défini par la part mondiale de demandes de brevet à l'OEB du site dans un domaine normalisé par le même ratio pour le monde.

La valeur neutre de l'indice de spécialisation est 1. Lorsque l'indice est significativement supérieur à 1, le site est spécialisé dans le domaine par rapport au monde. Il est non spécialisé pour les domaines dans lesquels cette même valeur est significativement inférieure à 1.

Le compte fractionnaire est utilisé pour les deux dimensions : géographique et technologique.

Pour atténuer les fluctuations annuelles non significatives de la mesure, les indicateurs sont construits sur la moyenne des demandes de brevet de 3 années. Dans Strater, ils sont fournis pour 2008-2010 et 2013-2015 ainsi que leur évolution entre ces deux années lissées.

## **Diplômés**

Le périmètre retenu pour les diplômés est le plus complet possible (enseignement supérieur) avec une part significative d'établissements publics relevant du MEN et du MESRI (remontée Sise principalement).

## **DIRD, DIRDA, DIRDE (Insee)**

La dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) correspond aux travaux de recherche et développement (R&D) exécutés sur le territoire national quelle que soit l'origine des fonds. Une partie est exécutée par les administrations (DIRDA), l'autre par les entreprises (DIRDE). Elle comprend les dépenses courantes (masse salariale des personnels de R&D et dépenses de fonctionnement) et les dépenses en capital (achats d'équipements nécessaires à la réalisation des travaux internes à la R&D et opérations immobilières réalisées dans l'année).

Les résultats sont issus des enquêtes réalisées par le SIES auprès des entreprises (privées ou publiques) et des administrations.

L'enquête DIRDE est réalisée auprès d'environ 11 000 entreprises exécutant des travaux de R&D sur le territoire français. Elle est exhaustive pour les entreprises ayant des dépenses de R&D supérieures à 0,4 M€ et échantillonnée pour une partie des petites et moyennes entreprises.

Les chercheurs pris en compte sont les chercheurs et ingénieurs de R&D travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes ou de systèmes nouveaux. Sont inclus les doctorants financés (dont les bénéficiaires d'une convention Cifre) et les personnels de haut niveau ayant des responsabilités d'animation des équipes de chercheurs.

Les données présentées dans le document correspondent aux chiffres semi-définitifs 2014 qui diffèrent sensiblement des données définitives. Une meilleure prise en compte des personnels de R&D des CHU et CHRU (centres hospitaliers universitaires et centres hospitaliers régionaux universitaires) a conduit à comptabiliser 7 500 personnels de R&D supplémentaires en équivalent temps plein par rapport aux données semi-définitives, entraînant une hausse des dépenses courantes (notamment des rémunérations). Ces personnels correspondent notamment aux personnels non exclusivement rémunérés par les hôpitaux ou n'effectuant pas exclusivement des travaux de R&D (professeurs d'université – praticiens hospitaliers, infirmiers...). Les dépenses intérieures de R&D des administrations (DIRDA) révisées augmentent ainsi de 0,9 Md€ pour atteindre 17,8 Md€ (16,8 Md€ avant révision). Les dépenses intérieures de R&D totales s'établissent alors à 48,9 Md€ (47,9 Md€ avant révision) et représentent 2,28% du PIB en 2014 (2,23% avant révision).

## **DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques)**

La DREES est une direction de l'administration centrale des ministères sociaux (affaires sociales, santé, droits des femmes, travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social).

La DREES fait partie du service statistique public. Sa vocation est de fournir aux décideurs publics, aux citoyens, et aux responsables économiques et sociaux des informations fiables et des analyses sur les populations et les politiques sanitaires et sociales.

## **Développement d'universités numériques expérimentales (DUNE)**

Lancé en octobre 2016 et doté de 8 M€, l'appel à projets « développement d'universités numériques expérimentales (DUNE) » s'inscrit dans la lignée de la démarche proposée par le Conseil national du numérique, sur laquelle il prend appui. Il répond au double objectif d'inciter les établissements à se saisir du numérique comme levier stratégique de changement et à accélérer la fédération d'un réseau d'initiatives et d'innovateurs.

Les projets lauréats ont été retenus par un jury indépendant à l'issue d'un processus comprenant une phase de présélection sur dossier (8 projets présélectionnés sur 24 déposés) et une phase d'audition des porteurs, ayant permis la sélection finale de 5 projets. La durée des projets est de deux à trois ans.

Conformément à l'esprit visé par l'appel, ces projets ont vocation à mobiliser le numérique au service d'une transformation des cursus et de la pédagogie, mais comportent aussi un potentiel d'impact sur les autres dimensions identifiées par le CNNum : gouvernance, lieux d'apprentissage, recherche sur l'éducation, services numériques et modèles économiques.

### Écoles doctorales

Les établissements d'enseignement supérieur en capacité de délivrer des diplômes nationaux peuvent être **accrédités** dans le cadre d'une école doctorale reconnue par le ministère chargé de l'enseignement supérieur s'ils participent « de façon significative à son animation scientifique et pédagogique » et disposent « de capacités de recherche et d'un potentiel d'encadrement doctoral suffisant » dans les champs scientifiques couverts par l'école doctorale.

Plusieurs établissements peuvent s'accorder pour porter, ensemble, une école doctorale, auquel cas ils bénéficient, de la part du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, d'une **co-accréditation**. Chacun d'entre eux peut, dans ce cadre, inscrire des doctorants et délivrer, seul, le diplôme de doctorat. On parle alors de **délivrance partagée** entre les établissements co-accrédités.

Des établissements d'enseignement supérieur peuvent participer à une école doctorale en accueillant des doctorants de cette école au sein d'unités ou d'équipes de recherche reconnues à la suite d'une évaluation nationale. Jusqu'en mai 2016, ces établissements ont la qualité « **d'établissements associés** ». Certains établissements associés, si leurs statuts le prévoient, ont la possibilité de délivrer le diplôme de doctorat conjointement avec un établissement accrédité.

À compter de mai 2016\*, cette catégorie d'« établissements associés » est scindée en deux catégories : d'une part, les établissements **accrédités en délivrance conjointe** qui peuvent inscrire des doctorants et délivrer le diplôme conjointement avec un établissement accrédité ou co-accrédité en délivrance partagée ; d'autre part, les **établissements partenaires** qui n'inscrivent pas de doctorants et ne délivrent pas le doctorat.

*\*La nouvelle classification en 3 catégories a été initiée en cours de vague A (Lyon, Grenoble) et se poursuit au fil des vagues.*

Avant mai 2016	Établissement accrédité ou Établissements co-accrédités en délivrance partagée	Établissement(s) associé(s)	
A partir de mai 2016	Établissement accrédité ou Établissements co-accrédités en délivrance partagée	Établissement(s) accrédité(s) en délivrance conjointe	Établissement(s) partenaire(s)

### E-FRAN

L'appel à projets e-FRAN a été lancé dans le cadre du PIA afin de mobiliser les acteurs de terrain dans le développement d'une culture partagée autour des enjeux de l'éducation à la société numérique. Il s'agit non seulement de qualifier et de valider des pratiques d'enseignement et d'apprentissage avec le numérique, mais aussi de poser les problèmes que pose la transition numérique de l'École, dans des termes tels qu'ils puissent être scientifiquement traités. L'action e-FRAN vise, dans ce contexte, à identifier et définir les conditions d'une utilisation efficace du numérique dans « l'enseigner » et « l'apprendre », au service de la réussite scolaire de tous les élèves. La démarche suivie permet de valoriser des initiatives de terrain, en encourageant, sur une zone déterminée, des innovations significatives introduites par les enseignants avec leurs élèves, les inspecteurs, et les chefs d'établissement, en partenariat avec les collectivités territoriales, les entreprises du numérique et tous ceux qui s'engagent dans des évolutions et innovations pédagogiques adossées au numérique.

### Endorecrutement

Se dit d'un maître de conférences (MCF) ayant obtenu son doctorat dans l'établissement qui le recrute ou d'un professeur des universités (PR) exerçant, immédiatement avant sa promotion à ce grade, des fonctions de maître de conférences dans le même établissement. Les données intègrent les détachements et les mutations et portent sur la période 2011-2016. Cette méthode était celle qui avait été retenue pour le Strater 2014 (recrutements 2007-2011) alors que les données du Strater 2011

portaient uniquement sur les PR et MCF nouvellement recrutés (n'intégraient pas les détachements et les mutations) et la période de référence était 2004-2010.

## **ERC**

L'ERC (conseil européen de la recherche) octroie des bourses de recherche pour une durée de 5 ans à des chercheurs. Les critères de sélection sont l'excellence scientifique du projet et du chercheur qui le porte. Le programme ERC propose quatre types de bourses individuelles : les bourses « starting grants » pour les jeunes chercheurs, avec deux catégories « starting grants » (2 à 7 ans après la thèse) et « consolidator grants » (7 à 12 ans après la thèse), les bourses « advanced grants » ouvertes à des scientifiques expérimentés reconnus dans leur domaine et les bourses « proof of concept » destinées aux lauréats d'une bourse ERC pour financer l'innovation issue de leur recherche. Sont comptabilisées les bourses obtenues sur la période 2009-2017.

Pour l'Île-de-France, une même bourse a pu être comptabilisée dans plusieurs regroupements si l'enseignant-chercheur ou le chercheur distingué exerce son activité dans une unité mixte de recherche rattachée à des établissements qui relèvent de regroupements différents.

## **Espé**

Créées par la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013, les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) forment les conseillers principaux d'éducation (CPE) et les futurs enseignants de la maternelle au supérieur à compter de la rentrée 2013, remplaçant les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Ces écoles organisent les formations du master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) dédié aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation qui préparent aux concours de recrutement.

## **Établissement (d'après l'Insee)**

Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante d'une entreprise ou d'un établissement public. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, un commerce, un centre hospitalier, un centre administratif, un centre de recherche ou de formation, etc.

L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie : la population des établissements étant relativement stable dans le temps elle est moins affectée par les mouvements de restructuration juridique et financière que celle des entreprises.

Certains établissements peuvent donc apparaître plusieurs fois en fonction de leurs communes d'implantation.

## **Étudiants étrangers**

Sont considérés comme étudiants étrangers les étudiants de nationalités étrangères titulaires d'un baccalauréat international ou d'un diplôme étranger admis en équivalence pour s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur. Cette notion permet de distinguer les étudiants de nationalité étrangère des étudiants de nationalité étrangère issus de systèmes éducatifs étrangers et donc d'approcher la capacité des établissements à attirer des étudiants. Le graphique « Répartition régionale et nationale par nationalité des étudiants de nationalité étrangère issus d'un système éducatif étranger » précise le poids des étudiants de 10 premières nationalités au regard du nombre total d'étudiants étrangers accueillis dans les universités de la région et du nombre total d'étrangers de la nationalité accueillis en France métropolitaine.

## **Étudiants en situation de handicap**

Dans les établissements d'enseignement supérieur, sont recensés les étudiants qui se sont déclarés en situation de handicap et dans les lycées (STS, CPGE), les élèves qui bénéficient d'un projet personnalisé de scolarisation. Le choix a été fait de ne pas indiquer le nombre d'étudiants handicapés en doctorat qui représente une très faible proportion d'étudiants même si elle est probablement sous-estimée. En effet, les doctorants en situation de handicap, sous contrat doctoral, qui relèvent des directions des ressources humaines ne sont pas systématiquement recensés par les services étudiants qui répondent à l'enquête annuelle réalisée par le ministère auprès des établissements d'enseignement supérieur et des rectorats. Ils ont été comptabilisés dans la rubrique « Autres » avec les diplômés d'université notamment.

## **Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur et étudiants inscrits en université**

Les étudiants inscrits sont présentés selon 2 périmètres. L'un, le plus complet possible, dit « dans l'enseignement supérieur » correspond aux effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements (et les formations) de l'enseignement supérieur, publics ou privés quel que soit leur ministère de tutelle. Ces

effectifs sont recensés dans les systèmes d'information et enquêtes du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du ministère de l'Éducation Nationale et des ministères en charge de l'Agriculture, de la Culture, de la Santé et des Sports.

L'autre, beaucoup plus restreint, dit « en universités » correspond aux inscriptions principales dans les universités (y compris l'université de Lorraine), les CUFR et les COMUE Paris-Est et Grenoble-Alpes ainsi que dans les Espé (Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation) connues au travers de l'enquête SISE-Universités.

Il est à noter que les universités de technologie et les I(N)P ne sont pas compris dans ce périmètre sauf indications contraires ou tableaux spécifiques (dans ce cas on parlera d'établissements assimilés aux universités).

### **École universitaire de recherche (EUR)**

Cette action, dotée de 300 M€, vise à offrir aux sites universitaires la possibilité de renforcer l'impact et l'attractivité internationale de leur recherche et de leur formation dans un ou plusieurs domaine(s) scientifique(s) en rassemblant des formations de master et de doctorat adossées à un ou plusieurs laboratoires de recherche de haut niveau.

Il s'agit de promouvoir en France le modèle reconnu internationalement des *Graduate Schools*, associant pleinement les organismes de recherche, comportant une forte dimension internationale et entretenant dans la mesure du possible des liens étroits avec les acteurs économiques.

### **Formation tout au long de la vie**

La formation tout au long de la vie recouvre la formation par apprentissage, la formation continue et la validation des acquis de l'expérience.

### **Formation continue**

La formation continue s'adresse (1) aux personnes (salariés, demandeurs d'emploi, professions libérales, etc.) ayant interrompu leurs études et désireuses d'acquérir ou de développer une qualification, de valoriser leur expérience professionnelle ; (2) aux employeurs (privés ou publics) souhaitant développer les compétences de leurs salariés.

Les données présentées concernent les universités (y compris les IUT et écoles internes), les écoles d'ingénieurs associées et indépendantes (UT, INP, INSA, ENI, écoles centrales, ENSAM) et les autres établissements (CUFR Albi, Paris Dauphine, IEP Paris, INALCO, EPHE, ENS, ENS Lumière, ENSATT et ENSSIB). Les formations proposées par le Cnam sont comptabilisées séparément.

### **Formation des infirmiers**

La réforme de la formation des infirmiers engagée à partir de 2009 donne accès au grade de licence aux titulaires du diplôme d'infirmier formés selon la nouvelle réglementation. Les IFSI (instituts de formation en soins infirmiers) ou établissements de santé support des IFSI ont passé des conventions avec les universités et les régions, notamment pour déterminer la participation des universités aux instances pédagogiques et leurs contributions aux enseignements et aux jurys d'examen.

### **French Tech**

La « French Tech » désigne tous ceux qui travaillent dans ou pour les start-up françaises en France ou à l'étranger : les entrepreneurs en premier lieu, mais aussi les investisseurs, ingénieurs, designers, développeurs, grands groupes, associations, medias, opérateurs publics, instituts de recherche... qui s'engagent pour la croissance des start-up d'une part et leur rayonnement international d'autre part.

Le Gouvernement a créé l'Initiative French Tech fin 2013 en vue de favoriser en France l'émergence de start-up à succès pour générer de la valeur économique et des emplois. C'est une ambition partagée, impulsée par l'État mais portée et construite avec tous les acteurs.

Les financements de l'Initiative French Tech dédiés aux accélérateurs (200 M€) et à l'attractivité internationale (15 M€) s'inscrivent dans le programme d'investissements d'avenir. Dans ce cadre, l'opérateur est la Caisse des dépôts qui s'appuie sur Bpifrance pour l'investissement dans les accélérateurs et sur Business France pour les investissements internationaux pour la promotion internationale.

Localement, les métropoles French Tech fédèrent les acteurs pour permettre aux Startups d'accéder aux ressources dont elles ont besoin à proximité : accélérateur, Business angel, collaborateur, client...

## Grappes d'entreprises (ou clusters)

Un appel à projets pour le soutien à la dynamique des grappes d'entreprises a été lancé par la DATAR (devenue Commissariat général à l'égalité des territoires) en 2009 et 2010. Les 126 clusters reconnus par l'État ont été accompagnés financièrement pendant trois ans. 121 étaient toujours en activité en 2014. Les grappes d'entreprises sont des réseaux d'acteurs économiques, fortement ancrés territorialement, composés, selon les contextes, principalement de TPE/PME, de grandes entreprises et d'acteurs de la formation, de la recherche et de l'innovation. Elles sont un levier de structuration des écosystèmes territoriaux économiques à l'instar des autres types de « clusters ». Elles apportent des services concrets aux entreprises, en particulier pour les aider à asseoir leur stratégie sur leurs marchés et à améliorer leur compétitivité. Elles favorisent les coopérations avec les autres acteurs publics et privés, notamment de la formation, de la gestion de l'emploi et des compétences et de l'innovation.

## Incubateurs publics

La spécificité des incubateurs soutenus par le ministère chargé de la recherche est que ces incubateurs accueillent en priorité des projets d'entreprise innovante issus ou liés à la recherche publique, et qu'ils sont situés dans ou à proximité d'un site scientifique afin de maintenir des relations étroites avec les laboratoires. Ils ont été créés principalement par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche (EPSCP et EPST) dans le cadre des dispositions de la loi sur l'innovation et la recherche de 1999.

Vingt-quatre incubateurs de la recherche publique (dont deux abrités par une SATT) sont soutenus par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Deux sociétés d'accélération du transfert de technologies (SATT) assurent une activité d'incubation en sur sein. Pulsalys à Lyon et Linksum à Grenoble.

Les incubateurs de la recherche publique sont pour la plupart multisectoriels, avec le plus souvent, deux ou trois secteurs dominants. Trois incubateurs interviennent dans des domaines spécialisés : Paris Biotech Santé à Paris, Eurasanté en Nord-Pas-de-Calais accompagnent des projets du secteur de la Santé ; Belle-de-Mai de Marseille quant à lui, est spécialisé dans l'incubation de projet du domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) et leurs usages.

## Indicateurs de production scientifique

La base de données utilisée est le Web of Science® (WoS) de Clarivate Analytics (ex. Thomson Reuters) qui est l'une des bases de référence pour la bibliométrie. Elle privilégie les publications académiques et recense les revues scientifiques et les actes de colloques les plus influents au niveau international. Elle est ainsi représentative pour les disciplines bien internationalisées. Sa représentativité est généralement moins bonne dans les disciplines appliquées, de « terrain », à forte tradition nationale, ou encore dont la taille de la communauté est faible. La base WoS est ainsi assez faiblement représentative pour différentes disciplines des sciences pour l'ingénieur et des sciences humaines et sociales. Néanmoins, la couverture de la base évolue et de nombreuses nouvelles revues y sont intégrées chaque année suivant le processus de sélection mis en place par Clarivate Analytics.

Le repérage des publications est effectué sur l'ensemble de la base WoS (SCIE-Science Citation Index Expanded, SSCI-Social Sciences Citation Index, A&HCI-Arts & Humanities Citation Index, CPCI-Conference Proceedings Citation Index (S et SS)) en retenant les types de documents suivants : articles originaux (y compris ceux issus des comptes rendus de conférences), lettres, articles de synthèse (Reviews)). Les documents pour lesquels manque une partie des informations (spécialités, code pays, clé de lien de citations...) ne sont pas pris en compte.

La classification en grandes disciplines a été établie par agrégation des spécialités scientifiques (environ 255) qui sont définies par Clarivate Analytics au niveau des revues. Les onze grandes disciplines et les spécialités qui les composent sont détaillées à la rubrique **Nomenclature OST des disciplines pour les publications**. L'informatique a été individualisée par regroupement de spécialités du WoS rattachées précédemment à d'autres grandes disciplines (voir la partie IV).

Pour atténuer les fluctuations annuelles non significatives de la mesure, les indicateurs sont en général moyennés (« lissés ») sur trois ans (moyenne triennale glissante) ; dans les tableaux, la dernière année du lissage peut être utilisée pour dater l'indicateur : 2016 pour la moyenne des années 2014 à 2016. L'année correspond à la date de publication des articles.

L'année de publication la plus récente disponible est 2016 pour laquelle les données sont incomplètes à 15/20% (actualisation février 2017). De ce fait, le nombre de publications pris en compte pour la dernière année peut être inférieur à celui des années précédentes et les indicateurs sont provisoires pour la période 2014-2016.

La part nationale de production exprime le poids de la production du site dans celle de la France.

### **Indice d'impact observé (OST)**

L'indice d'impact observé à 2 ans en référence mondiale est défini par la part mondiale de citations reçues par les publications du site, dans une discipline, rapportée à la part mondiale de ses publications dans cette discipline.

L'indice est normalisé par les spécialités composant les grandes disciplines afin de tenir compte de la structure par spécialité du site dans chaque discipline.

Un indice d'impact observé à 2 ans de 1 indique que l'impact moyen des publications de l'académie ou du site dans une discipline est égal à celui obtenu en moyenne par toutes les publications du monde dans cette discipline. Lorsque l'indice est supérieur à 1, les publications de l'établissement ont en moyenne un impact supérieur au monde. A contrario, un indice d'impact observé inférieur à 1 implique que les publications de l'établissement ont en moyenne un impact plus faible que la moyenne de celles de l'ensemble du monde.

### **Indice de spécialisation scientifique (OST)**

L'indice de spécialisation scientifique en référence mondiale exprime l'importance relative d'une grande discipline dans le « portefeuille disciplinaire » du site en comparaison de celui du monde.

Il est défini par la part mondiale de publications du site dans une discipline, normalisé par le même ratio dans le monde.

La valeur neutre de l'indice de spécialisation est 1 (normalisation). Lorsque l'indice est significativement supérieur à 1, le site est spécialisé dans la discipline par rapport au monde. Il est non spécialisé pour les disciplines dans lesquelles cette même valeur est significativement inférieure à 1.

### **Infrastructures de recherche**

Les infrastructures de recherche présentées dans ce diagnostic sont celles qui ont été retenues dans le cadre de la feuille de route nationale des Infrastructures de recherche. La feuille de route est un outil de pilotage stratégique du gouvernement qui est remis à jour tous les quatre ans selon un processus impliquant les alliances, organismes ou établissements tutelles, à l'issue duquel l'inscription peut être recommandée comme infrastructure ou comme projet. La feuille de route nationale 2016 a retenu 95 infrastructures, dont les formes et les contenus sont extrêmement variés. Elles ne se limitent pas aux seuls grands appareils implantés sur un seul site, mais prennent également des formes distribuées pour être au plus près des communautés scientifiques. Elles sont également, à des degrés divers, influencées par les nouvelles capacités issues des technologies de l'information et de la communication. Elles traduisent enfin des modes d'organisation fortement dépendants des communautés thématiques et des techniques qu'elles partagent. Quatre formes peuvent être identifiées :

- sur un seul site : les infrastructures localisées, le plus souvent du fait d'une instrumentation de grande taille nécessitant un programme immobilier spécifique ;
- distribuée : les flottes, les réseaux de sites instrumentés ou de plateformes, les collections, archives et bibliothèques scientifiques ;
- dématérialisée : les infrastructures de recherche virtuelles, les bases de données ;
- les infrastructures à la base de réseaux humains (cohortes, experts, etc).

La feuille de route française a été construite autour de quatre catégories d'infrastructures de recherche, selon leur caractère national ou multinational, leur mode de gouvernance et leur soutien budgétaire : les Organisations Internationales (O.I.), les Très Grandes Infrastructures de Recherche (T.G.I.R.), les Infrastructures de Recherche (I.R.) et les projets.

### **Ingénieur de recherche**

Les effectifs d'ingénieurs de recherche mentionnés dans la rubrique « Personnels » sont issus de la base de données de la DGRH. Il s'agit des ingénieurs de recherche exerçant en 2015 dans un établissement sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Ces personnels relèvent de branches d'activités professionnelles (BAP) regroupant un ensemble de métiers sous une thématique commune. Ils sont regroupés dans 5 BAP scientifiques : Sciences du vivant ; Sciences chimiques sciences des matériaux ; Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique ; Sciences humaines et sociales ; Informatique, statistique et calcul scientifique.

## Initiative d'excellence en formations innovantes numériques

L'appel à projets IDEFI-N prolonge l'effort entrepris avec l'appel à projets « Initiatives d'excellence en formations innovantes » (IDEFI). Il a vocation à accélérer la création de MOOC (cours en ligne ouverts à tous) et de dispositifs de formation numérique de qualité, afin de développer l'attractivité internationale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, de promouvoir des dispositifs pédagogiques innovants par le numérique et de conforter une dynamique de formations universitaires tout au long de la vie. Il vise également à favoriser les associations entre établissements d'enseignement supérieur et entreprises de l'économie numérique.

## Instituts Carnot et Tremplin Carnot

Créé en 2006, le dispositif Carnot vise à constituer, au sein de la recherche publique, un réseau de « champions » du partenariat industriel. 34 instituts ont obtenu le label Carnot 2 en 2011. Le dispositif a été consolidé dans le cadre du programme des investissements d'avenir réservé aux instituts nouvellement labellisés. C'est ainsi qu'ont été lancés, en mars 2011, 2 appels à projets destinés à renforcer les liens des instituts Carnot avec les PME et leur développement à l'international. Les quatre projets sélectionnés en février 2012 impliquent 13 instituts Carnot. Dans le cadre de l'appel à candidatures Carnot 3, une nouvelle catégorie, les « tremplins Carnot », a été créée. Elle est destinée aux unités de recherche désireuses d'accroître leurs compétences dans la construction de la relation contractuelle avec les entreprises, qui ne sont pas encore aguerries dans ce domaine, avec un objectif d'obtention du label Carnot à un horizon de 3 ans. Le réseau comprend, en 2017, 29 instituts Carnot et 9 Tremplin Carnot implantés dans toutes les régions.

## Instituts Convergences

L'ambition de l'action « Instituts Convergences » est d'initier une nouvelle démarche visant à structurer quelques centres rassemblant des forces scientifiques pluridisciplinaires de grande ampleur et de forte visibilité pour mieux répondre à des enjeux majeurs, à la croisée des défis sociétaux et économiques et des questionnements de la communauté scientifique.

## IUF

L'institut universitaire de France a pour mission de favoriser le développement de la recherche de haut niveau dans les universités et de renforcer l'interdisciplinarité.

Chaque année des enseignants-chercheurs, juniors ou seniors, sont nommés à l'IUF, pour une période de 5 ans, par le ministre chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, sur proposition de deux jurys internationaux distincts. Les membres de l'IUF, ainsi nommés, continuent à exercer leur activité dans leur université d'appartenance, en bénéficiant d'un allègement de leur service d'enseignement et de crédits de recherche spécifiques.

Les données prises en compte correspondent aux membres de l'IUF « en activité » sur la période 2013 à 2017.

## Médailles CNRS

Pour l'Île-de-France, une même médaille CNRS a pu être comptabilisée dans plusieurs regroupements si l'enseignant-chercheur ou le chercheur distingué exerce son activité dans une unité mixte de recherche rattachée à des établissements qui relèvent de regroupements différents.

## Nomenclatures

Les nomenclatures disciplinaires ou scientifiques ne recouvrent pas toujours les mêmes périmètres.

## Nomenclature OST des disciplines pour les publications

Les 11 grandes disciplines scientifiques et les spécialités qui les composent sont détaillées dans le tableau qui suit.

BIOLOGIE FONDAMENTALE	Anatomie – morphologie, Biochimie, biologie moléculaire, Biologie computationnelle, Biologie du développement, Biologie moléculaire et cellulaire, Biomatériaux, Biométhodes, Biophysique, Biotechnologie et microbiologie appliquée, Embryologie, Génétique – hérédité, Génie biomédical, Génie cellulaire, Microbiologie, Microscopie, Neuro-imagerie, Neurosciences, Nutrition, diététique, Parasitologie, Physiologie, Psychologie, Sciences comportementales, Systèmes reproducteurs, Techniques du laboratoire, Virologie
RECHERCHE MEDICALE	Allergologie, Andrologie, Anesthésiologie, Audiologie et pathologie de la parole, Cancérologie, Chimie clinique et médecine, Chirurgie, Dermatologie, vénérologie, Endocrinologie, Ethique médicale, Gastroentérologie, Gériatrie et gérontologie, Gynécologie, obstétrique, Hématologie, Immunologie, Maladies infectieuses, Médecine cardiovasculaire, Médecine de famille, Médecine de la dépendance, Médecine du sport, Médecine d'urgence, Médecine expérimentale, Médecine intégrative et

	complément, Médecine interne générale, Médecine légale, Médecine tropicale, Médecine vétérinaire, Neurologie clinique, Odontologie, Ophtalmologie, Orthopédie, Otorhinolaryngologie, Pathologie, Pédiatrie, Pharmacologie – pharmacie, Pneumologie, Psychiatrie, Radiologie, médecine nucléaire, Réhabilitation, Rhumatologie, Santé publique et environnement, Services et politiques de la santé publique, Soins infirmiers, Soins intensifs, Toxicologie, Transplantations, Urologie - néphrologie
BIOLOGIE APPLIQUÉE-ÉCOLOGIE	Agriculture, Agriculture multidisciplinaire, Agronomie générale, Biodiversité, conservation, Biologie générale, Biologie autres, Bois et textiles, Botanique, biologie végétale, Ecologie, Economie rurale, Entomologie, Génie agricole, Horticulture, Mycologie, Ornithologie, Sciences des productions animales, Sciences et techniques agro-alimentaires, Sciences et techniques des pêches, Sylviculture, Zoologie générale
CHIMIE	Chimie analytique, Chimie appliquée, Chimie générale, Chimie minérale et nucléaire, Chimie organique, Chimie physique, Cristallographie, Electrochimie, Matériaux composites, Matériaux/analyse, Nanosciences et nanotechnologie, Science des matériaux, Science des matériaux - bois, papier, Science des matériaux – céramiques, Science des polymères, Traitements de surface
PHYSIQUE	Acoustique, Instrumentation, Optique, Physico-chimie, Physique appliquée, Physique des fluides et plasmas, Physique des particules, Physique du solide, Physique générale, Physique mathématique, Physique nucléaire, Spectroscopie
SCIENCE DE L'UNIVERS	Astronomie et astrophysique, Biologie marine – hydrobiologie, Div, géophysique-géochimie, Géographie physique, Géologie, Géosciences, Géotechnique, Limnologie, Météorologie, Minéralogie, Océanographie, Paléontologie, Ressources en eau, Sciences de l'environnement, Technologies de l'environnement
SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR	Automatique et systèmes de contrôle, Composants, Energie et carburants, Génie aérospatial, Génie chimique, Génie chimique et thermodynamique, Génie civil, Génie de la construction, Génie électrique et électronique, Génie industriel, Génie maritime, Génie mécanique, Génie minier, Génie pétrolier, Ingénierie/systèmes, Mécanique, Métallurgie, Science et technologie verte et durable, Photographie, imagerie, Recherche opérationnelle, Science - technologie nucléaires, Sciences et techniques des transports, Systémique, Technologies marines, Télédétection et télécontrôle
INFORMATIQUE	Intelligence artificielle, Biocybernétique, Informatique/applications, Informatique/imagerie, Informatique/matériels et infrastructures, Informatique/théorie et systèmes, Bioingénierie, Logique, Robotique, Sciences de l'information, Télécommunications
MATHÉMATIQUES	Mathématiques, Mathématiques appliquées, Mathématiques autres, Statistique et probabilités
SCIENCES HUMAINES	Anthropologie, Archéologie, Architecture, Art et traditions populaires, Biopsychologie, Cinéma et audiovisuel, Communication, Danse et chorégraphie, Démographie, Ethique, Etudes asiatiques, Etudes ethniques, Etudes géopolitiques, Expression artistique-Histoire de l'Art, Muséographie, Géographie, Histoire, Histoire des sciences sociales, Histoire du Moyen-Age et de la Renaissance, Histoire et philosophie des sciences, Histoire et sociologie des religions, Langage et linguistique, Linguistique, Littérature, Littérature africaine-australienne-canadienne, Littérature américaine, Littérature anglaise, Littérature antique, Littérature germanique-néerlandaise-scandinave, Littérature romane, Littérature slave, Méthodes mathématiques en psychologie, Musique et musicologie, Œuvres littéraires, Philosophie, Poésie, Psychanalyse, Psychiatrie, Psychologie appliquée, Psychologie clinique, Psychologie de l'éducation, Psychologie du développement, Psychologie expérimentale, Psychologie multidisciplinaire, Psychologie sociale et psychosociologie, Sciences humaines multidisciplinaires, Théâtre, Théorie et critique littéraire
SCIENCES SOCIALES	Administration publique, Assistance sociale, Commerce-Organisation-Management, Criminologie et sociologie du droit pénal, Cultural Studies, Développement : stratégie et conduite de projets, Droit, Economie, Education spécialisée, Ergonomie, Etudes environnementales, Etudes sur la femme, Finance, Gériatrie, Loisirs-Sports et tourisme, Management, Médecine de la dépendance, Méthodes mathématiques en sciences sociales, Problèmes sociétaux et études de genre, Réhabilitation, Relations internationales, Sciences de l'éducation, Sciences documentaires-Infométrie et scientométrie, Sciences politiques, Sciences sociales appliquées à la biomédecine, Sciences sociales appliquées à la famille, Sciences sociales interdisciplinaires, Services et politiques de la santé publique, Sociologie, Sociologie de la ville et urbanisme, Sociologie industrielle et sociologie du travail, Soins et santé, Soins infirmiers, Transport
CATÉGORIE MULTIDISCIPLINAIRE	Éducation, discipline scientifique multidisciplinaire

## Nouveaux Coursus à l'Université (NCU)

L'appel à projets « Nouveaux cursus à l'université », doté de 250 M€, a pour objectif de soutenir les universités, les écoles et les regroupements d'établissements qui souhaitent faire évoluer leur offre de formation afin de répondre aux enjeux auxquels est confronté le système français d'enseignement supérieur.

La création de ces nouveaux cursus vise en premier lieu à assurer une meilleure réussite des étudiants par une diversification et un décloisonnement des formations au sein du premier cycle des études supérieures.

L'appel à projets de la 1<sup>ère</sup> vague portait également sur la formation continue et l'adaptation de l'offre de formation universitaire aux besoins des personnes engagées dans la vie professionnelle et sur l'évolution des formations supérieures induite par la révolution numérique.

### **Offre documentaire**

Les indicateurs documentaires présentés dans les diagnostics Strater ont été élaborés à partir des données 2014 de l'enquête statistique générale des bibliothèques universitaires (ESGBU). Les données ESGBU utilisées concernent les bibliothèques des universités, des principales grandes écoles et des grands établissements. Quelques organismes de recherche ont été intégrés dans l'ESGBU mais leur participation n'est pas encore complète et il n'est pas possible de disposer du détail de leur activité au niveau régional : ces données n'ont donc pas pu être exploitées. De plus, il faut noter que les bibliothèques de laboratoires échappent généralement à ces statistiques.

Enfin, le fait que l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne soit sortie de la ComUE hésam, sans pour autant avoir rejoint à ce jour un autre regroupement, implique que les bibliothèques qui lui sont rattachées ne sont pas comptabilisées dans les statistiques présentées ici : cela concerne les bibliothèques relevant de son service commun de documentation, mais également les deux bibliothèques interuniversitaires qui lui sont rattachées administrativement, à savoir la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS) et la Bibliothèque interuniversitaire Cujas.

Seuls les étudiants et enseignants-chercheurs relevant des établissements considérés pour cette étude sont pris en compte. Les étudiants comprennent les inscrits en licence, master, IUT, écoles... Le terme « enseignants-chercheurs » englobe les enseignants-chercheurs et les doctorants.

Le choix des indicateurs a évolué. La partie relative à la documentation recherche n'est pas complète en raison de la collecte partielle des données concernant les organismes de recherche.

L'indicateur de disponibilité des places de travail, qui avait été supprimé dans le Strater 2015, a été réintroduit cette année mais avec un système de calcul légèrement différent. Le nombre de places assises de bibliothèques disponibles sur un site est multiplié par le nombre total d'heures d'ouvertures puis rapporté au nombre d'étudiants concernés. Seules les bibliothèques de plus de 100 places sont prises en compte dans le calcul de cet indicateur.

Dans les tableaux d'indicateurs, les colonnes relatives aux moyennes, maximums et minimums nationaux prennent en compte les 26 regroupements métropolitains ainsi que la Corse. Les tableaux concernant les départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM) mentionnent les chiffres métropolitains pour information et mise en perspective uniquement.

### **Opérateurs de la recherche publique**

Le service du ministère en charge des systèmes d'information et des études statistiques (SIES) a fait évoluer les catégories de répartition des ETP chercheurs des opérateurs de la recherche publique. Il est donc impossible de comparer les chiffres des années 2008 et 2009. Les chercheurs des universités, des CHU, des CLCC ainsi que les doctorants MAE sont présentés ensemble. La rubrique « Autres » comprend les effectifs des ministères (hors MAEE), d'OSEO, des organismes dont les effectifs régionaux sont inférieurs à 10.

### **PACES**

La première année commune aux études de santé (médecine, odontologie, pharmacie, sage-femme) remplace l'ancien système du P.C.E.M.1 et P.C.E.P.1 et a été mise en place à la rentrée 2010.

Les chiffres figurant dans le tableau, qui correspondent aux quotas alloués à chaque université comportant une UFR de médecine, d'odontologie, de pharmacie ou une structure de formation en maïeutique dépendant ou pas d'un CHU, ne tiennent pas compte des places supplémentaires (environ 600) offertes en application des arrêtés du 29 décembre 2014 relatifs respectivement au numerus clausus spécifique aux paramédicaux et aux procédures d'accès direct ouvertes en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année aux titulaires de certains diplômes (« passerelles »).

### **Part de copublications en collaboration internationale**

Les indicateurs de copublication d'un site sont calculés en compte de présence qui reflète la participation de l'acteur à la publication qu'il copublice avec d'autres acteurs.

Les parts des publications du site produites en copublication internationale permettent d'apprécier les collaborations du site avec différents espaces géographiques mondiaux. Sont présentés les parts de

copublication européenne (uniquement UE28) et internationale (dont UE28). L'indicateur, exprimé en pourcentage, est défini par le nombre de publications du site copubliées avec au moins une structure de recherche d'un autre pays (copublications internationales) ou d'un autre pays européen (copublications européennes) rapporté au nombre total des publications du site. Ces définitions impliquent qu'une copublication avec une institution américaine et une institution allemande par exemple sera comptabilisée d'une part comme copublication internationale et d'autre part comme copublication européenne.

Les premiers pays partenaires scientifiques sont définis par la valeur décroissante de la part des copublications du site avec ces pays.

La part des publications d'un site produites en copublication avec un pays permet de mesurer les collaborations du site avec au moins une structure de recherche d'un autre pays. L'indicateur, exprimé en pourcentage, est défini par le nombre de publications du site copubliées avec au moins un laboratoire d'un autre pays, rapporté au nombre total des copublications internationales du site.

## PCRD

Les programmes cadres de recherche & développement (PCRD) sont utilisés par la Commission européenne pour développer la recherche européenne. Ils se déclinent en un certain nombre de programmes, sous-programmes, actions qui se traduisent par des appels d'offres spécifiques publiés au Journal officiel de la Commission européenne (CE).

Pour être soumis, un projet nécessite la constitution d'un consortium de partenaires provenant de plusieurs États membres ou associés et la désignation d'un coordinateur. Après la clôture de l'appel à propositions, débute la phase d'évaluation puis de sélection des propositions déposées. Chaque proposition est évaluée et notée par un panel d'experts indépendants. Le panel d'experts attribue une note à chaque proposition par rapport à une liste de critères. C'est sur cette base que les meilleures propositions sont sélectionnées en vue d'un financement.

Succédant au 7<sup>e</sup> PCRD (2007-2013), le 8<sup>e</sup> programme-cadre ou Horizon 2020 (H2020) a été mis en place en 2014 pour sept ans et est le programme phare du financement des activités de R&D en Europe. Doté de 79 milliards d'euros et fortement axé sur l'innovation, H2020 regroupe désormais tous les instruments de financement de la R&D mis en œuvre par la Commission européenne, ses agences et ses partenariats publics-privés. La participation à Horizon 2020 est ouverte aux chercheurs du monde entier.

H2020 est basé sur un programme, divisé en 3 piliers ou priorités, qui dépend des objectifs, de la portée et de la maturité de la recherche proposée. Ils sont définis de la façon suivante :

- l'« Excellence scientifique » : ce pilier concerne les activités destinées à soutenir la recherche fondamentale, fournir un meilleur accès aux infrastructures européennes et ouvrir de nouveaux champs d'innovation via les technologies futures et émergentes ;
- la « Primauté industrielle » : ce pilier est conçu pour soutenir l'innovation dans les secteurs des technologies TIC, biotechnologies, nanotechnologies..., les partenariats public-privé, ainsi que les PME innovantes et l'accès au financement à risque ;
- les "Défis sociétaux" : ce pilier favorise les projets interdisciplinaires auxquels l'Europe est confrontée via des programmes de travail de 2 ans avec des thèmes définis (santé, agriculture durable, climat, transports, énergies, etc.).

À ces trois priorités, s'ajoutent quatre programmes transverses :

- la diffusion de l'excellence et l'élargissement de la participation ;
- la science pour et avec la société ;
- l'Institut européen d'innovation et de technologie ;
- le centre commun de recherche.

Les données relatives à H2020 ont été récupérées, (jusqu'à l'actualisation de novembre 2016) à partir du site internet e-Corda d'accès restreint mis en place par la Commission européenne pour fournir aux États membres toutes les informations relatives au programme-cadre.

La base e-Corda est régionalisée par la Commission européenne à partir des ville/codes postaux indiqués par les participants. Au niveau régional, seules les adresses des sièges des participants sont disponibles et non les adresses des laboratoires, car dans cette version de la base, la Commission ne livre plus les adresses des laboratoires, contrairement au 7<sup>e</sup> PCRD. Seules les adresses des sièges sociaux des participants sont disponibles.

Pour comparer les participations aux différents PCRD, l'OST a effectué un travail de rationalisation et d'enrichissement, qui consiste notamment en un reclassement des programmes des PCRD et des thématiques de H2020 selon une nomenclature thématique des projets, commune à l'ensemble des programmes-cadres, qu'il construit à partir de la description thématique des appels à projets. Quelques différences doivent cependant être mentionnées par rapport aux données du 7<sup>e</sup> PCRD :

- la structure de H2020 est très différente de celle du 7<sup>e</sup> PCRD. L'OST a néanmoins tenté de garder la nomenclature en domaines thématiques, mais a dû la modifier à la marge. Les domaines: « ERC » et « transversal » ont été ajoutés, ils correspondent respectivement au domaine « Programme IDÉES (FP7) sans priorités thématiques définies » et aux « JTI ».
- la nouvelle structure implique également que des projets peuvent être classés dans plusieurs domaines ce qui n'était pas le cas lors du 7<sup>e</sup> PCRD.

Les domaines thématiques sont les suivants : Biomédecine, santé, biotechnologies pour la santé ; Agronomie, biotechnologies agro-alimentaires et ressources vivantes ; Sciences et technologies de l'information et de la communication ; Procédés de production, matériaux, nanotechnologies, capteurs ; Aéronautique et espace ; Énergie ; Environnement et urbanisme ; Transports terrestres et intermodalités ; Sciences économiques, humaines et sociales ; Coopération internationale, accès aux infrastructures et coordination ; Nucléaire ; Innovation et transfert technologique ; ERC ; Marie Curie.

Le taux de participation exprimé en pourcentage (%), est défini par le nombre de participations de l'acteur (une institution, un pays...) rapporté au nombre total des participations aux projets du PCRI.

Le taux de projets exprimé en pourcentage (%), est défini par le nombre de projets de l'acteur (une institution, un pays...), rapporté au nombre total des projets du PCRI.

Le taux de coordination exprimé en pourcentage (%), est défini par le nombre de projets coordonnés par l'acteur (une institution, un pays...), rapporté au nombre total des projets du PCRI.

## **PEPITE**

Tout étudiant ou jeune diplômé souhaitant être formé à l'entrepreneuriat et à l'innovation est accompagné et aidé au sein d'un PEPITE. Ouverts sur leurs écosystèmes socio-économiques, ancrés sur le territoire, les PEPITE associent établissements d'enseignement supérieur (universités, écoles de commerce, écoles d'ingénieurs), acteurs économiques et réseaux associatifs. Les PEPITE travaillent en réseau pour s'inspirer les uns des autres, permettre aux bonnes idées de se diffuser.

Le PEPITE assure un accompagnement par un enseignant et un référent externe du réseau PEPITE (entrepreneur, réseaux d'accompagnement et de financement).

Le PEPITE donne accès au statut national d'étudiant-entrepreneur. Tout étudiant qui le souhaite peut co-construire au sein de son établissement le parcours qui le conduira à la réalisation de son projet, quelle que soit la démarche entrepreneuriale : individuelle ou collective, à finalité économique et/ou sociale, innovante ou non, technologique ou non, avec création d'activités ou reprise d'entreprise. L'étudiant porteur d'un projet de création d'entreprise au sein d'un PEPITE se voit reconnaître le statut d'étudiant-entrepreneur après instruction du dossier du candidat par le PEPITE. Suivant le projet et le profil du porteur, le comité d'engagement du PEPITE appréciera si l'inscription au diplôme d'établissement « étudiant-entrepreneur » (D2E) est indispensable ou non. Les jeunes diplômés souhaitant créer leur entreprise peuvent acquérir le statut d'étudiant entrepreneur. Pour cela, le jeune diplômé doit s'inscrire obligatoirement au diplôme d'étudiant entrepreneur (D2E). Ce dernier lui confère le statut d'étudiant avec la protection sociale qui lui est liée.

## **PFPE**

L'appel à projet « Partenariats pour la Formation professionnelle et l'Emploi » du PIA vise à soutenir des solutions innovantes et partenariales dans le domaine de la formation initiale et continue, en lien direct avec les entreprises et les collectivités. L'action PFPE répond à la problématique des emplois non pourvus et des métiers en évolution forte en favorisant notamment la mobilité au sein des filières par la formation continue. Il s'agit de favoriser la création de synergies entre actions pédagogiques et gestion des ressources humaines par le biais de partenariats durables entre entreprises (grandes, moyennes et petites) et organismes de formation (universités, écoles, lycées, CFA ou organismes privés) auxquels peuvent s'associer les organisations professionnelles et les collectivités territoriales. L'objectif est de permettre aux entreprises d'anticiper les évolutions économiques et aux salariés d'être acteur de leur développement professionnel et d'accroître leur employabilité.

## **Personnels DGRH**

Les données sont issues de l'annuaire AGORA, POPPEE ITARF et POPPEE BIB à la date du 1<sup>er</sup> février 2016 mais considérées pour l'année 2015.

Elles concernent les agents en position d'activité dont l'imputation relève du MESRI (hors CROUS et administration centrale). Les agents contractuels BIATSS proviennent de l'enquête ANT menée en 2016 qui recense le stock de contractuels au cours de l'année 2015. Certains établissements n'ont pas été pris en compte : Bibliothèque inter-universitaire des langues et civilisations (BIULAC).

Les données sont exprimées en personnes physiques.

### **Personnels de recherche**

La catégorie des personnels de recherche comprend les chercheurs et personnels de soutien de R&D décomptés en ETP recherche.

Les chercheurs sont des spécialistes travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes et de systèmes nouveaux et à la gestion de projets de recherche. Dans le cas français, la catégorie des chercheurs comprend les maîtres de conférence et professeurs des universités et assimilés des établissements d'enseignement supérieur (par convention 0,5 ETP), les chargés, ingénieurs et directeurs de recherche des EPST, les ingénieurs et administratifs de haut niveau effectuant des travaux de R&D dans les EPIC et les entreprises ainsi que les doctorants. Seuls les personnels rémunérés au titre de leur activité de R&D sont comptabilisés. Ainsi, un doctorant ne bénéficiant d'aucun soutien au titre de son activité de recherche n'est pas comptabilisé comme « chercheur ».

Les personnels de soutien participent à la R&D en exécutant des tâches scientifiques, techniques ou administratives participant à l'exécution des travaux de R&D.

La part non régionalisée des effectifs de recherche est intégrée à la référence nationale.

### **Petite et moyenne entreprise (PME)**

Elle occupe moins de 250 personnes et a un chiffre d'affaires n'excédant pas 50 M€ ou un bilan n'excédant pas 43 M€.

### **PIB (Insee)**

Le produit intérieur brut (PIB) est une mesure de l'activité économique exprimée en euros. Il est défini comme la valeur de tous les biens et services produits - moins la valeur des biens et services utilisés dans leur création. Sa variation d'une période à l'autre est censée mesurer le taux de croissance économique du territoire considéré. Le PIB par habitant est la valeur du PIB divisée par le nombre d'habitants d'un pays.

### **Pôle de compétitivité**

Un pôle de compétitivité est le regroupement, reconnu par l'État, sur un même territoire d'entreprises, d'établissements d'enseignement supérieur et d'organismes de recherche publics ou privés qui ont vocation à travailler en synergie autour d'une thématique commune. Au niveau national et régional, l'État et les régions accompagnent le développement des pôles notamment en accordant des aides financières via les appels à projets du fonds unique interministériel et du PIA et des prêts aux PME ou ETI membres des pôles.

Le Label Gold Européen est décerné par l'Initiative européenne pour l'excellence des clusters (ECEI), émanant de la Direction Générale Entreprises et Industrie de la Commission Européenne. Ce label a pour but de mesurer le niveau de performance de la gouvernance des clusters européens, et récompense les clusters d'excellence tout en visant une meilleure reconnaissance internationale.

### **Potentiel d'enseignants-chercheurs et de chercheurs du territoire**

Le potentiel de recherche est approché en additionnant le nombre d'enseignants-chercheurs affectés dans les établissements MESRI de la région et le nombre de chercheurs affectés dans des unités de recherche présentes dans ces établissements.

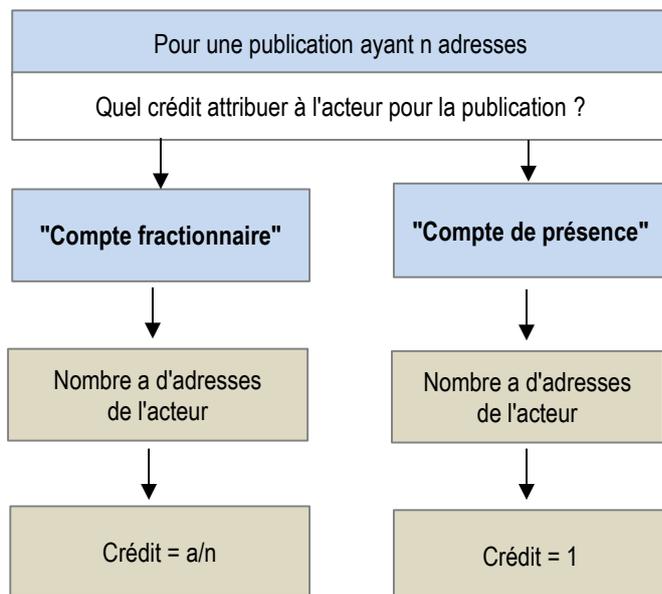
### **Population (Insee)**

Est constituée par la population dite légale, qui regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population totale qui est la somme des deux précédentes. Les populations légales sont définies par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population.

### **Production scientifique (OST) et méthodes de décompte**

Elle est mesurée en % par le nombre de publications de l'acteur (le territoire concerné) publiées au cours de l'année, rapporté au nombre de l'ensemble des publications publiées la même année par la référence nationale.

Le plus souvent, une publication scientifique comporte plusieurs lignes d'adresses de laboratoires signataires, car elle a été produite par collaboration entre chercheurs de laboratoires différents. Se pose donc la question du mode de prise en compte de la publication pour chacun des laboratoires ayant participé à sa production.

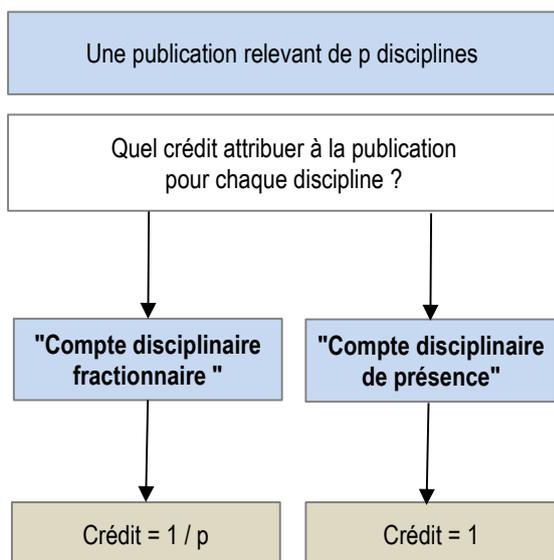


Deux logiques sont utilisées pour attribuer à un acteur (laboratoire, institution, territoire...) le décompte d'une publication dans laquelle on trouve son adresse : le compte de présence et le compte fractionnaire.

Le compte de présence est utilisé lorsque l'on s'intéresse à la participation d'un acteur à la production scientifique. On compte pour 1 chacune des publications dans laquelle l'adresse de cet acteur apparaît, sans tenir compte du nombre total d'adresses de laboratoires signataires.

Le compte fractionnaire est utilisé lorsque l'on s'intéresse à la contribution d'un acteur à la production scientifique, afin d'appréhender son poids scientifique. En ce cas, on prend en compte, pour chaque adresse de l'acteur, la fraction de compte que représente cette adresse dans le total des adresses de la publication.

De la même manière, les publications sont souvent rattachées à plusieurs disciplines, et deux logiques de décompte disciplinaire peuvent donc être utilisées.



Quand on utilise le compte disciplinaire de présence, une publication étiquetée avec p disciplines est comptée pour 1 dans chacune de ces disciplines, dans une logique de participation. Quand on utilise le compte disciplinaire fractionnaire, une publication étiquetée avec p disciplines est comptée 1/p pour chaque discipline, dans une logique de contribution.

Dans l'étude Strater, les indicateurs de production et d'impact pour les sites académiques ou interacadémiques sont calculés en compte fractionnaire sur les deux dimensions à l'exception des indicateurs de collaboration qui sont calculés en compte de présence sur les deux dimensions. Les

indicateurs de production et d'impact pour les sites franciliens sont calculés en compte fractionnaire sur la dimension thématique et en compte de présence sur la dimension géographique (compte fractionnaire disciplinaire). Les indicateurs de collaboration sont calculés, comme pour les académies, en compte de présence sur les deux dimensions.

### Production technologique (OST)

Elle est mesurée en % par le nombre de demandes de brevet européen à l'office européen de brevets (OEB) de l'acteur (le territoire concerné) au cours de l'année, rapporté à l'ensemble des demandes faites la même année par la référence nationale auprès du même Office de brevets.

### PSPC

Les projets de recherche et développement structurants pour la compétitivité (PSPC) du PIA sont ouverts aux entreprises de toute taille et de tous secteurs économiques. Les projets de R&D structurants doivent viser notamment des retombées économiques et technologiques directes sous forme de nouveaux produits, services et technologies, et des retombées indirectes en termes de structuration durable de filières. Les retombées économiques attendues des projets et de ces structurations de filières doivent concerner tous les partenaires industriels et en particulier les petites et moyennes entreprises (PME). Leur réalisation peut comporter des phases de recherche industrielle ainsi que des phases plus aval de développement expérimental, préalables à la mise sur le marché.

Ces projets supposent une collaboration structurée permettant un effet diffusant et intégrateur au sein d'une filière plutôt que de simples relations autour d'un projet de R&D donné et limité dans le temps. Ils peuvent contribuer à structurer des filières industrielles existantes ou émergentes en relation avec la recherche publique et renforcer les positions des industries et entreprises de services sur les marchés porteurs. L'objectif est également de contribuer à l'émergence de nouvelles filières, de manière que se conforte ou se constitue un tissu de relations industrielles collaboratives durables et pérennes entre grandes, moyennes et petites entreprises.

### Réseau de développement technologique (RDT)

L'État et les conseils régionaux soutiennent des réseaux de développement technologique (RDT) et d'autres centres de compétences qui proposent aux PME un ensemble d'interlocuteurs pour faire émerger leurs besoins technologiques.

### Secteurs économiques NA 2008 associée à la NAF révision 2 (Insee)

Depuis 2008, l'activité économique est déclinée selon la nomenclature agrégée NA 2008 associée à la nomenclature d'activités française (NAF) révision 2. Les deux objectifs de révision 2008 des nomenclatures sont leur modernisation, afin de mieux refléter les évolutions économiques de ces vingt dernières années et la recherche d'une meilleure comparabilité des grands systèmes de classification utilisés dans le monde, afin de favoriser les comparaisons internationales de données économiques.

### SHS : nouvelle nomenclature des disciplines

Le graphique est construit à partir d'une nouvelle nomenclature des disciplines de recherche en Sciences humaines et sociales, adoptée en 2010 par le MESRI.

	Groupes	Mots clés
SHS1	Marchés et organisations	Économie, finance, management
SHS2	Normes, institutions et comportements sociaux	Droit, science politique, sociologie, anthropologie, ethnologie, démographie, information et communication
SHS3	Espace, environnement et sociétés	Études environnementales, géographie physique, géographie sociale, géographie urbaine et régionale, aménagement du territoire
SHS4	Esprit humain, langage, éducation	Sciences cognitives, sciences du langage, psychologie, sciences de l'éducation, STAPS
SHS5	Langues, textes, arts et cultures	Langues, littérature, arts, philosophie, religion, histoire des idées

SHS6	Mondes anciens et contemporains	Préhistoire, archéologie, histoire, histoire de l'art
------	---------------------------------	---

### STS et assimilés

Les sections de techniciens supérieurs et assimilés rassemblent les élèves se préparant aux BTS, BTSA, DTS, DMA, DCEFS et en mise à niveau d'entrée en STS, dans les établissements publics ou privés du ministère en charge de l'éducation nationale et des autres ministères.

### Taux d'inscription des bacheliers dans l'enseignement supérieur

Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat. Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières, les taux d'accès élémentaires par filière ne sont pas additifs. Les données présentées ici se rapportent non pas à des individus mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur. Les « doubles inscriptions CPGE – université » concernent les bacheliers généraux et constituent la majorité des doubles inscriptions.

Les statistiques présentées ici ne tiennent pas compte des inscriptions dans l'enseignement supérieur en alternance pour les bacs généraux et technologiques (apprentissage et contrat de professionnalisation), ni des bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger, ni des étudiants issus des COM ou ayant obtenu un bac à l'étranger, ou ceux pour lesquels l'académie d'origine est inconnue. L'apprentissage est pris en compte sur le champ des bacheliers professionnels poursuivant en STS.

### Unité urbaine

Ensemble de communes abritant au moins 2 000 habitants dont aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Zonage établi à partir du recensement de la population par l'Insee en 2010.

### Universités et établissements assimilés (au sens de l'enquête « SISE-Université »)

Se reporter au paragraphe relatif aux **Etudiants inscrits en université**.

### VAE

La validation des acquis de l'expérience (VAE) dans l'enseignement supérieur permet de valider des compétences acquises en dehors du système universitaire mais aussi de tout système de formation. Deux dispositifs distincts permettent d'accéder, soit à un niveau de l'enseignement supérieur pour poursuivre des études, soit d'obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Les données présentées concernent ce dernier dispositif.

### Vague contractuelle

L'HCERES évalue chaque année un cinquième des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et 4 à 5 organismes de recherche.

L'HCERES a défini un cycle de campagnes d'évaluation calquées sur la répartition retenue par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dans le cadre de ses relations contractuelles avec les établissements. Tous les ans, l'agence évalue les établissements d'une même vague, l'année précédant leur négociation contractuelle avec leur ministère de tutelle, de façon à offrir aux deux parties une base d'analyse et de dialogue partagée. Depuis janvier 2011, les contrats des établissements sont passés à 5 ans et font donc l'objet d'une répartition en 5 vagues (A, B, C, D et E).





## SIGLES ET ABREVIATIONS

### A

ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AES	Administration économique et sociale
Aeres	Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
AMI	Aide à la mobilité internationale
AMU	Aix-Marseille université
Anses	Agence nationale chargée de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
ANR	Agence nationale pour la recherche
AP-HM	Assistance publique-hôpitaux de Marseille
Arts	Actions de recherche pour la technologie et la société (institut Carnot ARTS)
ARDI	Agence régionale de l'innovation
AUA	Aide d'urgence annuelle

### B

BAP	Branche d'activité professionnelle
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
BTS	Brevet de technicien supérieur

### C

Carma	Centre d'animation régional des matériaux avancés
CCIMP	Chambre de commerce et de l'industrie de Marseille Provence
CCSTI	Centre de culture scientifique technique et industrielle
CDT	Centre de développement technologique
CEA	Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives
CEEI	Centre européen d'entreprise et d'innovation
Celphédia	Création Élevage PHÉnotypage Distribution Archivage
CER	Centre d'enseignement et de recherche
Ceram	Centre d'enseignement et de recherche appliqués au management
Cereq	Centre d'études et de recherche sur l'emploi et les qualifications
Ceri	Centre d'enseignement et de recherche informatique
CFA	Centre de formation d'apprentis
CFMI	Centre de formation des musiciens intervenants à l'école élémentaire et préélémentaire
CHU / CHR	Centre hospitalier universitaire / centre hospitalier régional
Cifre	Convention industrielle de formation pour la recherche en entreprise
CIML	Centre d'immunologie Marseille Luminy
Ciphe	Centre d'immunophénoménologie
CIR	Crédit d'impôt recherche

CLCC	Centre de lutte contre le cancer
CNAM	Conservatoire national des arts et métiers
CNES	Centre national d'études spatiales
CNOUS	Centre national des œuvres universitaires et scolaires
CNRS	Centre national de recherche scientifique
COM	Centre d'océanographie de Marseille
CorPACA	Conférence des organismes de recherche en PACA
CPER	Contrat de projet État-région
CPGE	Classes préparatoires aux grandes écoles
CRGE	Conférence régionale des grandes écoles
CRITT	Centre régional d'innovation et de transfert technologique
CROUS	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CRT	Centre de ressources technologiques
CSTB	Centre scientifique et technique du bâtiment
CTRS	Centres thématiques de recherche et de soins

## D

Datar	Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale
DCESF	Diplôme de conseiller en économie sociale et familiale
Despeg	Droit et sciences politiques économiques et de gestion
DGCIS	Direction générale de la compétitivité de l'industrie et des services
DGESIP	Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
DGRH	Direction générale des ressources humaines
DGRI	Direction générale de la recherche et de l'innovation
Diact	Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires
DIRD	Dépenses intérieures de recherche et développement
DIRDA	Dépenses intérieures de recherche et développement des administrations
DIRDE	Dépenses intérieures de recherche et développement des entreprises
DMA	Diplôme des métiers d'art
DMTT	Dispositif mutualisé de transfert de technologie
Drac	Direction régionale des affaires culturelles
DREES	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
DRRT	Délégation régionale à la recherche et à la technologie
DS	Domaine scientifique
DUNE	Développement d'universités numériques expérimentales
DUSEL	Deep Underground Science and Engineering Laboratory
DUT	Diplôme universitaire de technologie

## E

EC	Enseignant-chercheur
ECM	École centrale de Marseille
ED	École doctorale
EDHEC	École des hautes études commerciales
E-FRAN	Espaces de formation, de recherche et d'animation numérique
EFS	Établissement français du sang
EGC	École de gestion et de commerce
EGCMP	École de gestion et de commerce Marseille Provence
EHESS	École des hautes études en sciences sociales
EID	École internationale de design
ENMM	École nationale de la marine marchande
ENS	École nationale supérieure
Ensa	École nationale supérieure d'architecture
Ensam	École nationale supérieure d'arts et métiers
ENSM	École nationale supérieure des mines
Enstim	École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines
ENT	Espace numérique de travail
EPA	Établissement public à caractère administratif
EPCS	Établissement public de coopération scientifique
Epic	Établissement public à caractère industriel et commercial
EPSCP	Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel
EPST	Établissement public à caractère scientifique et technologique
EPU	École polytechnique universitaire
EQUIPEX	Équipement d'excellence
ERAC	École régionale d'acteurs de Cannes
ERC	European research council
Esbam	École supérieure des Beaux-Arts de Marseille
ESC/ESCT	École supérieure de commerce/ École supérieure de commerce et technologie
ESGBU	Enquête statistique générale des bibliothèques universitaires
Esil	École supérieure d'ingénieurs de Luminy
Espeme	École supérieure de management de l'entreprise
Éspé	École supérieure du professorat et de l'éducation
ETI	Entreprise de taille intermédiaire
ETP	Équivalent temps plein
EUR	École universitaire de recherche

## F

FCS	Fondation de coopération scientifique
Feder	Fonds européen de développement régional
FRE	Formation de recherche en évolution

## G

GECT	Groupement européen de coopération territoriale
GIP	Groupement d'intérêt public
GIS	Groupement d'intérêt scientifique
GMIC	Génie mécanique et technologie concourante (Génie mécanique, génie industriel : ingénierie concourante)

## H

HDR	Habilitation à diriger des recherches
-----	---------------------------------------

## I

IAA	Industries agroalimentaires
IAE	Institut d'administration des entreprises
IAR	Industries et agro-ressources
IDEFI, IDEFI-N	Initiative d'excellence en formations innovantes- Initiative d'excellence en formations innovantes
IDEX	Initiative d'excellence
IDF	Île de France
IEFEE	Institut d'études françaises pour étudiants étrangers
IEP	Institut d'études politiques
Ifremer	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
IFSTTAR	Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux
IGR	Ingénieur de recherche
IHU	Institut hospitalo-universitaire
IMéRA	Institut méditerranéen de recherches avancées
IM2-UNIMECA	Institut de mécanique de Marseille
IMPC	International mouse phenotyping consortium
IMPGT	Institut de management public et gouvernance territoriale
IMTSSA	Institut de médecine tropicale du service de santé des armées
INERIS	Institut national de l'environnement industriel et des risques
IN2P3	Institut national de physique nucléaire et de physique des particules
Inra	Institut national de la recherche agronomique
Inrets	Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité
Inria	Institut national de recherche en informatique et en automatique
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
Inserm	Institut national de la santé et de la recherche médicale
INSTN	Institut national des sciences et techniques nucléaires
IPAG	Institut de préparation à l'administration et à la gestion
IPEV	Institut Paul Émile Victor
IRD	Institut de recherche pour le développement
IRDES	Institut de recherche et de documentation en économie de la santé

IRSN	Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire
IRSTEA	Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (Ex CEMAGREF : Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et forêts)
IRT	Institut régional du travail
ISBA-TP	Institut supérieur du bâtiment et des travaux publics
ISEN	Institut supérieur de l'électronique et du numérique
ISIA	Institut supérieur d'informatique et d'automatique
ISITV	Institut des sciences de l'ingénieur de Toulon et du Var
ITE	Institut pour la transition énergétique
ITER	International thermonuclear experimental reactor
IUF	Institut universitaire de France
IUT	Institut universitaire de technologie

## J

JET	Joint european tokamak
JEDI	Joint, Excellent & Dynamic Initiative

## L

LABEX	Laboratoire d'excellence
LISA	Lipides pour l'Industrie et la Santé (Institut Carnot LISA)
LASH	Lettres, arts et sciences humaines
LBL	Lawrence Berkeley National Laboratory
LERMI	Laboratoire d'études et recherches sur les matériels d'irrigation
LLSH	Lettres, langues, sciences humaines
LL/SHS	Lettres, langues / Sciences humaines et sociales
LMD	Licence, Master, Doctorat
LP	Licence professionnelle
LR	Languedoc-Roussillon
LSBB	Laboratoire souterrain à bas bruit

## M

MAEE	Ministère des affaires étrangères et européennes
MCF	Maître de conférences
MCU-PH	Maître de conférences des universités – praticien hospitalier
MESRI	Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
M.I.N.E.S.	Méthodes innovantes pour l'entreprise et la société (Institut Carnot M.I.N.E.S.)
MMSH	Maison méditerranéenne des Sciences de l'homme
MP	Midi-Pyrénées
MSHS	Maison des Sciences de l'homme et de la société
MSTP	Mission scientifique, technique et pédagogique

## N

NCU	Nouveaux cursus universitaires
N.D.	Non déterminé
N.S.	Non significatif
NES	Nomenclature économique de synthèse

## O

OAMP	Observatoire astronomique de Marseille-Provence
OCA	Observatoire de la Côte d'Azur
OEB	Office européen des brevets
Onera	Office national d'études et de recherches aérospatiales
OST	Observatoire des sciences et techniques

## P

PACA	Provence-Alpes-Côte d'Azur
PACES	Première année commune aux études de santé
PASS	Parfums, arômes, senteurs, saveurs
PCRD	Programme cadre de recherche et développement
PCRDT	Programme cadre de recherche et développement technologique
PFPE	Partenariat pour la formation professionnelle et l'emploi
PFT	Plate-forme technologique
PHUC	Pôle de recherche hospitalo-universitaire en cancérologie
PIB	Produit intérieur brut
PME/PMI	Petites et moyennes entreprises/ Petites et moyennes industries
PNMU	Paris Novi Mundi Université
PR	Professeur des universités
PRES	Pôle de recherche et d'enseignement supérieur
PRIDES	Pôle régional d'innovation et de développement économique solidaire
PRISM	Plateforme réseau pour l'interactivité de services multimédia
PSL	Paris sciences et lettres
PU-PH	Professeur des universités-Praticien Hospitalier

## R

RA	Rhône-Alpes
RDT	Réseau de développement technologique
R&D	Recherche et développement
R&T	Recherche et technologie
RFIEA	Réseau français des instituts d'études avancées
RJH	Réacteur Jules Horowitz
RRI	Réseau régional de l'innovation

## S

SATT	Société d'accélération de transfert de technologie
SCS	Solutions communicantes sécurisées
SDV	Sciences de la vie
SHS	Sciences humaines et sociales
Sies	Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques
SIREDO	Système informatisé de recueil de données
SNO	Service national d'observation
SOERE	Système d'observation et d'expérimentation pour la recherche en environnement
SPI	Sciences pour l'ingénieur
SRDE	Schéma régional de développement économique
SRI	Stratégie régionale de l'innovation
SUPMECA	Institut supérieur des matériaux et de la construction mécanique à Toulon
ST	Science et technique
STAPS	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
STIC	Sciences et technologies de l'information et de la communication
STS	Section de technicien supérieur/Sciences, technologies, santé
STAR	Science et technologie pour les applications de la recherche (Institut Carnot STAR)
STIC	Sciences et technologies de l'information et de la communication
STS	Section de technicien supérieur
SWOT	Strengths, Weaknesses Opportunities, Threats

## T

TGIR	Très grandes infrastructures
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TICE	Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement
TPE	Très petites entreprises
TRIMATEC	Tricastin Marcoule technologies

## U

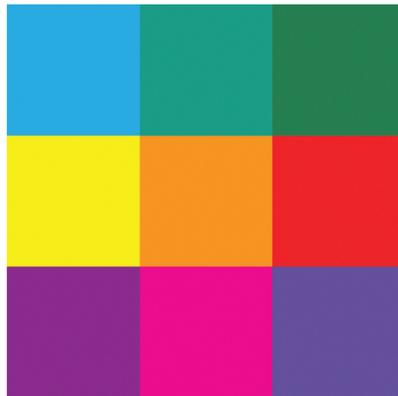
UAPV	Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
UBC	University of British Columbia
UE	Union européenne
UFR	Unité de formation et recherche
UMR	Unité mixte de recherche
UMS	Unité mixte de service
UNR	Université numérique en région
UNSA	Université de Nice-Sophia-Antipolis
UR	Unité de recherche
USPC	Université Sorbonne Paris Cité

V/W

VAE Validation des acquis de l'expérience

WEST W pour tungsten environment in steadystate tokamak





1, RUE DESCARTES  
75231 PARIS CEDEX 05